PROJET SOCIOCULTUREL AGRÉMENT 2021-2023

MLC - La Citrouille
Cesson Vert-Saint-Denis
Centre Socioculturel

Maison des Loisirs et de la Culture

35 rue Janisset Soeber 77240 CESSON - 01 60 63 32 93

site web : http://www.mlchouillon.com

e-mail : secretariat@mlchouillon.com

Association loi 1901, agréée Jeunesse et sports - N° 77 JEP 03 278 R 9

Table des matières

INTRODUCTION 4

I- CARACTÉRISTIQUES DE LA MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE – LA CITROUILLE, CENTRE SOCIOCULTUREL 5

A. Identification du centre socioculturel 5

B. Localisation de la MLC et accès 5

C. Histoire de la MLC 6

D. Le fonctionnement 6

D.1. L'administration 6

D.2. Les adhérents 8

D.3. Les bénévoles 9

D.4. Le personnel 9

D.5. Instances de fonctionnement et articulation des acteurs 11

D.6. La pédagogie à la MLC : des pratiques culturelles au service de l'action sociale 12

D.7. Les activités culturelles 13

D.8. Les moyens matériels 13

D.9. Les moyens financiers 14

D.10. Les partenaires opérationnels et financiers 16

II - DIAGNOSTIC DE SITUATION SOCIOCULTURELLE DU TERRITOIRE DE CESSON-VERT-SAINT-DENIS .. 18

A. Cesson et Vert-Saint-Denis, territoire d'intervention du centre socioculturel 18

A.1. Présentation générale du territoire 18

A.2. Démographie 19

A.3. Habitat 20

A.4. Scolarité 21

A.5. Emploi 21

A.6. Les communes et leur intercommunalité 22

A.7. La vie associative et culturelle 24

B. Consultation des habitants/adhérents et des bénévoles 25

B.1. Les manifestations hors-les murs 25

B.2. Le questionnaire 28

C. Consultation des partenaires et analyse 30

C.1. L'isolement 30

C.2. Les aidants 30

C.3. Les difficultés à l'heure du tout numérique 31

C.4. Précarité 31

C.5. Accompagnement médical 31
C.6. Soutien à la parentalité 32
C.7. La vie scolaire 32
C.8. Evolution des enfants dans les dispositifs péri et extrascolaires 34
C.9. L'accompagnement de la jeunesse 34
C.10. Vie des quartiers 35
III – SYNTHESE DES PROBLEMATIQUES DU CENTRE SOCIOCULTUREL 36
IV – RAPPEL DES FONDAMENTAUX DES CENTRES SOCIAUX 38
A. Les missions générales et complémentaires 38
B. La fabrique des possibles 38
V. LE PROJET SOCIOCULTUREL 2022-2024 39
A. Finalité et présentation générale du projet 39
B. Le principe des coopérations renforcées 43
C. Objectifs opérationnels et actions de la MLC centre socioculturel en référence aux objectifs généraux 43
C.1. Objectif général n°1: favoriser l'accueil, l'écoute et la participation des habitants 43
C.2. Objectif général n°2 : favoriser le bien-être de l'ensemble des foyers de Cesson et Vert-Saint-Denis (pôle famille) 52
C.3. Objectif général n°3 : soutenir la réussite scolaire et éducative ainsi que la jeunesse 63
C.4. Objectif général n°4 : favoriser le lien social et la vie dans les quartiers 70
C.5. Objectif général n°5 : être un lieu de rencontres interprofessionnels 73
D. Moyens afférents au projet socioculturel 75
D.1. Moyens humains et matériels 75
D.2. Planning des projets et plan de communication 76
VI – CONCLUSION 77

INTRODUCTION

La Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) de Cesson et Vert-Saint-Denis est implantée depuis 1973 sur le territoire de Cesson, en lisière de Vert-Saint-Denis près de Melun. Elle évolue dans un cadre intercommunal unissant Cesson et Vert-Saint-Denis.

La MLC est une association affiliée à la Fédération Régionale des MJC depuis 1975. Elle comptait, avant la crise du COVID, entre 900 et 1000 adhérents pratiquant des activités culturelles, artistiques, sociales ou de loisirs. Elle est administrée par un Conseil d'Administration comptant une trentaine de membres dont des associations partenaires et le Syndicat Intercommunal, organe de tutelle de la MLC. Elle compte, enfin, 26 salariés (11,4 équivalent temps plein) et environ 80 bénévoles actifs, administrateurs et chargés de la responsabilité d'ateliers qui la font vivre chaque semaine.

Pourquoi un centre socioculturel à la MLC ?

L'arrivée d'une nouvelle population, suite aux effets de la loi SRU favorisant l'arrivée de nombreux nouveaux habitants dans des logements sociaux, rebat les équilibres sociaux sur notre territoire

Si la MLC souhaite accueillir ces nouveaux habitants et renforcer le lien social, force est de constater qu'elle manque des moyens nécessaires à son ambition. Si elle a l'apparence d'un centre social, elle ne l'est pas encore et ne répond pas aux critères fondamentaux définis par la CNAF dans sa circulaire de 2012.

En effet, si notre accueil est inconditionnel, il répond à une logique de guichet plus qu'à celui d'un véritable accueil. Si la mixité sociale est une volonté de l'association, nombre de publics ne se croisent pas, chacun vacant à son activité sans trop se soucier de celle des autres. Si l'ensemble des projets orchestrés par la MLC sont issus de la volonté des habitants, ils ne sont le fruit que de ceux qui connaissent la MLC et peuvent se mouvoir dans le maelström institutionnel que forme aujourd'hui la vie municipale et intercommunale.

Aussi, il était temps, pour la MLC, de s'ériger en un véritable centre social.

C'est en 2012 qu'une première demande d'évolution vers un centre social est proposée par le conseil municipal de Vert-Saint-Denis. La MLC refuse d'abord de s'y atteler mais l'évolution des populations et les multiples demandes auxquelles elle doit faire face la font évoluer. Des premiers contacts sont pris avec la FDCS 77 et la CAF en 2018 pour commencer à élaborer un "cheminement" évolutif vers le centre social qui amènera la MLC en préfiguration en 2019.

Le document que nous vous présentons ici est le résultat d'un travail mené dans une situation sanitaire complexe. Avant tout, nous vous présenterons la MLC, puis, à travers le diagnostic de territoire, nous découvrirons la situation socioculturelle de la population de Cesson et Vert-Saint-Denis. A partir des problématiques repérées, nous ferons émerger des hypothèses de travail, en lien et complémentarité avec ses partenaires municipaux et associatifs.

I- CARACTÉRISTIQUES DE LA MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE – LA CITROUILLE, CENTRE SOCIOCULTUREL

A. Identification du centre socioculturel

Organisme gestionnaire	Association loi 1901, agréée Jeunesse et sports - N° 77 JEP 03 278 R 92 Maison des Loisirs et de la Culture Claude Houillon – La Citrouille SIRET : 31944825400015
Nom du Centre social et culturel	Maison des Loisirs et de la Culture – La Citrouille Centre socioculturel
Adresse	35, rue Janisset Soeber 77240 Cesson
Site internet	https://www.mlchouillon.com/
Coordonnées	Tél : 01.60.63.32.93 secretariat@mlchouillon.com
Horaires d'ouverture	A partir de septembre 2021 : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Identité des responsables	René Lebuchoux, Président Armand Fréchard, Trésorier Catherine Benoit, Secrétaire Stéphane Grené, Directeur
Périodes de l'agrément précédent	Agrément préfiguration octobre 2019 à septembre 2021
1er agrément "centre social"	2021-2023
Superficie	- Terrain : 4600m² - Surface bâtiments : 650m²
Territoire d'intervention du Centre social et culturel	Villes de Cesson et Vert-Saint-Denis
Nombre d'habitants de la commune	18 500 habitants (Cesson + Vert-Saint-Denis) en 2018
Budget prévisionnel 2021	605 000 euros

B. Localisation de la MLC et accès

La MLC est située en plein centre de L'intercommunalité de Cesson Vert-Saint-Denis.

Notre maison est donc située, à pied, à 15 minutes environ de tous les points de notre agglomération, hors des hameaux excentrés.
La MLC est annoncée sur plusieurs panneaux signalétiques sur environ 800 mètres à la ronde, aussi bien sur Cesson que sur Vert-Saint-Denis. Elle est accessible en voiture par la rue Janisset Soeber et nous avons un parking d'environ 30 places.
Elle se situe non loin de la gare de Cesson, à environ 10 minutes à pied en passant par la route de Saint-Leu (rue qui passe devant la mairie de Cesson), puis la rue Charles Monier reliée à la rue Janisset Soeber. La ligne de bus N°43 et 43p de transdev qui fait une boucle depuis la gare de Cesson peut déposer les habitants rue des roches à 500 mètres de la MLC en passant dans la rue de mairie de Vert-Saint-Denis.

C. Histoire de la MLC

L'association MLC est désormais riche de 55 ans d'histoire.

La "MJC" de Cesson Vert-Saint-Denis est née d'un « foyer des jeunes » formé dès 1966 par des jeunes de l'intercommunalité, avec l'aide du Curé de la Paroisse de Cesson qui prête une salle annexe pour mettre en place des séances de cinéma, le jeudi, en direction des enfants.

Le foyer des jeunes répondait avant tout au défi que constituait l'encadrement d'une jeunesse nombreuse, issue du Baby-boom, dans une société qui entrait dans la civilisation des loisirs.

Les politiques locaux de l'époque s'emparent de la problématique jeunesse et de l'action culturelle dès le début des années 70 et favorisent la création d'une structure « en dur » selon le langage de l'époque.

La MJC changera très vite de nom pour suggérer l'ouverture à tous, elle remplacera le « J » de Jeunesse par le « L » de Loisirs. Elle n'en demeure pas moins une MJC comme l'indique le 1er article de ses statuts. C'est-à-dire qu'elle fait sienne les valeurs de l'éducation populaire comme la tolérance, l'ouverture à tous, la laïcité.

Très vite, on veut apprendre la musique, le théâtre, la danse loin des circuits balisés par les « Schémas d'Orientation étatiques » et les MJC permettent d'apprendre les arts sans cursus, sans examen, pour le plaisir.

Progressivement, le développement de la vie culturelle va nécessiter l'intervention de professionnels au côté des bénévoles : animateurs jeunesse, animateurs culturels, animateurs, techniciens, la filière de l'animation se professionnalise et la MLC se structure progressivement autour de ces nouvelles normes.

Elle va développer, au cours des années suivantes et jusqu'à aujourd'hui, toujours en lien avec la population, des activités dans tous les secteurs artistiques, techniques, artisanaux, ludiques, sociaux… Elle va mettre en place des projets en direction de la population, comme des manifestations artistiques (expositions, concerts, festivals), elle proposera des débats (Café Philo, Café Citoyens, bar des sciences…), participera aux actions de la commune (fêtes de la ville, fêtes et actions jeunesse, téléthon, fête de la Saint-Jean, sons et lumières…)

En entrant dans le processus du "centre social" la MLC va développer son accueil physique et sa capacité d'écoute, aller beaucoup plus vers les habitants en développant des actions dans les quartiers, dynamiser la vie bénévole et associative plus qu'elle ne le faisait autrefois, dans un partenariat renforcé avec les communes et les associations pour favoriser la vie citoyenne solidaire et active sur notre territoire.

Enfin, la MLC, c'est avant tout une association, et comme toute association, elle est régie par des statuts dont est garant un Conseil d' Administration soumis à une Assemblée Générale.

D. Le fonctionnement

D.1. L'administration

L'Assemblée Générale

La majorité étant fixé à 16 ans dans les MJC, tous les adhérents qui se sont acquittés de leur adhésion depuis plus de 6 mois et sont âgés de plus de 16 ans peuvent prendre part à l'Assemblée Générale (AG)

de la MLC qui se déroule au moins une fois par an, traditionnellement en mai ou juin pour l'année N-1.

L'AG de la MLC rassemble chaque année de 50 à 300 adhérents suivant les sujets débattus. Chaque adhérent peut porter 2 voix en plus de la sienne. 1/5ème des adhérents présents ou représentés assure le quorum de cette assemblée qui peut débattre librement.

Le Conseil d'Administration

Il est composé de 24 membres dont 3 membres de Droit et 21 élus (11 adhérents, 10 membres associés (président ou représentant d'associations partenaires), chacun portant une seule voix. Tous les membres votent sauf le directeur.
Le Conseil d'Administration se réunit 3 à 6 fois par an sur initiative du Président et débat des orientations de la maison en fonction des projets proposés par les adhérents, les partenaires et les salariés.
Il prépare les documents liés à l'Assemblée Générale et assume la fonction employeur.

Le Bureau

Parmi les membres du CA, 6 à 9 membres assurent la gestion quotidienne de la maison à travers le Bureau sur initiative du Président. Celui-ci se réunit 2 à 3 fois par mois pour débattre des problématiques qui se posent quotidiennement à la maison (émergence de projets, contrainte administrative, encadrement des salariés, initiative de bénévoles, demande de partenaires…). Le Bureau est animé le plus souvent par le directeur de la MLC.

Les commissions

Afin d'approfondir certains sujets, de constituer des cellules de travail, le CA forme des commissions. Parmi elles, la commission des finances se réunit 3 fois par an pour étudier l'état des finances au regard de la Trésorerie, de la comptabilité et du budget de la MLC.
La commission Communication se réunit également régulièrement.
Ces commissions sont présidées par un membre du CA désigné par celui-ci en raison de sa motivation ou de ses connaissances liées au sujet traité. Elles sont généralement animées par un salarié, le directeur pour la commission Finances, notre chargée de communication pour la commission du même nom.
Nous proposons de faire évoluer la composition, le nombre, et le système de prise de décision de ces commission en y intégrant les habitant, les bénévoles et les partenaires (voir fiche action N°5, axe 1, P.58)

D.2. Les adhérents

Eléments sur les adhérents pour la saison 2018/2019

REPARTITION ADHERENTS PAR SECTEURS D'ACTIVITES SUR CESSON + VSD	
Musique	**106**
Homme	52
Femme	54
Activités techniques	**41**
Homme	20
Femme	21
Entraide	**47**
Homme	16
Femme	31
Activités corporelles et de relaxation	**117**
Homme	14
Femme	103
Hacker Lab	**14**
Homme	11
Femme	3
Danse	**174**
Homme	29
Femme	145
Théâtre	**83**
Homme	24
Femme	59
Activités plastiques et artisanales	**150**
Homme	34
Femme	116
Simple adhésion	**20**
Homme	6
Femme	14
Médiation artistique	**25**
Homme	3
Femme	22
Total F	568
Total H	209

ADHERENTS VERDIONYSIENS PAR QUARTIER	
CHAMP GRILLON - VALLEE DE BAILLY	53
LE BALORY - LA BUTTE DU LUET	54
BOIS PLAISANCE - GROS CHENE	32
GRAND VILLAGE	50
LA BUTTE AUX FEVES	7
LE VALLON	43
LA RAMONERIE - MARCHES DE BREVIANDE	34
POUILLY LE FORT	16
PETIT JARD	12
Total adhérents	904
Total adhérents sur VSD	301

ADHERENTS CESSONNAIS PAR QUARTIER	
NOUVEAU VILLAGE	73
GRAND VILLAGE	19
PLAINE DU MOULIN A VENT	68
CESSON LA FORET	157
CASTORS - PHENIX	21
CENTRE VILLE	89
CLOS VERNEAU	28
SAINT LEU	5
SENTIER VERT	10
MONTBREAU	6
Total adhérents	904
Total adhérents sur Cesson	476

ADHERENTS PAR TRANCHE D'AGE SUR CESSON + VSD			
	H	F	TOTAL
0-2 ans	0	1	1
3-5 ans	15	41	56
6-11 ans	49	126	175
12-17 ans	48	85	133
18-25 ans	9	15	24
TOTAL 0-25 ans	121	268	389
26-30 ans	3	7	10
31-49 ans	24	67	91
50-59 ans	23	77	100
60-64 ans	8	50	58
TOTAL 26-64 ans	58	201	259
65-69 ans	8	36	44
70 et +	21	63	84
TOTAL 65 ans et +	29	99	128
TOTAL	208	568	776
Total F	568		
Total H	208		

La MLC est avant tout une maison des femmes. Elles représentent environ 75% des adhérents. Depuis quelques années, la MLC opère un rééquilibrage entre jeunes de moins de 25 et adultes de plus de 25 ans. On remarque également que la maison accueille plus de cessonnais que de verdionysiens (52% contre 33% environ) et une part non négligeable d'adhérents venus de l'extérieur de notre intercommunalité.

D.3. Les bénévoles

La MLC compte 21 bénévoles administrateurs qui effectuent entre 6 et 15h de travail par an sur les temps de CA et 6 à 9 membres qui effectuent environ 52 h de travail par an sur les temps de bureau.

Une cinquantaine de bénévoles anime des ateliers divers. Tous ces ateliers sont nés des volontés de la population au cours des 50 dernières années. Tous ces bénévoles effectuent entre 4000 et 6000 heures de travail par an. Leur temps de travail est valorisé dans le budget de la MLC entre 100 000 et 150 000 euros par an.

A compter de la rentrée 2021, nous créerons **le comité des bénévoles** qui se réunira tous les trimestres (septembre, janvier, avril, juillet) afin d'accueillir les nouveaux venus, faire le point sur leurs besoins sur l'ensemble de leurs activités et évoquer puis travailler les nouveaux projets dont ils pourraient être les accompagnateurs ou les porteurs. Ces réunions se termineront par un temps convivial (apéritif ou repas partagé avec, éventuellement, un temps artistique)

Le premier comité des bénévoles se réunira le samedi 18 septembre 2021.

D.4. Le personnel

La MLC compte 26 salariés (11,35 Équivalents Temps Plein (ETP) au 31 décembre 2020)
Parmi eux, 7 permanents salariés à temps plein et 19 animateurs-techniciens d'activités rémunérés à temps-partiel.

Les permanents
Ils assurent la gestion quotidienne de l'administration, de la coordination des animations socioculturelles et de l'entretien de la maison.

L'agent d'entretien : Abderammane Chadli
Il assure l'entretien ménager et matériel des locaux ainsi que des parties extérieures. Il exécute ainsi des tâches de jardinage et de petit bricolage, participe à l'aménagement des salles pour les spectacles. M. Chadli est salarié de la MLC depuis 2002.

Les animateurs : Sébastien Sarian et Catherine Lussiez
Ils sont au nombre de 2. Responsables pédagogiques, ils animent un ou plusieurs secteurs d'activités :

- Animateur coordinateur musique, responsable programmateur/régisseur des spectacles

Il est responsable de la programmation et de la bonne tenue des spectacles qui se déroulent à la Citrouille. Il gère le projet « Potiron » et coordonne les activités et les restitutions d'ateliers organisés par les animateurs, techniciens, les bénévoles et leurs adhérents. M. Sarian est salarié de la MLC depuis 1992.

- Animatrice danse et arts plastiques, responsable de la communication :

Elle coordonne les ateliers dans son champ de compétence. Elle propose, et prépare avec les salariés et les bénévoles les restitutions de ces ateliers, expositions, conférences, salons, bal, soirées danses...

Elle est responsable du bon déroulement de l'ensemble de ces manifestations. Elle assure un lien avec l'ensemble des services municipaux liés aux manifestations. Elle assure l'ensemble de la communication interne et externe de la MLC dont l'affichage, la gestion des réseaux sociaux et du site internet. Mme Lussiez est salariée de la MLC depuis 2012.

Le directeur : Stéphane Grené
Il est le chef du personnel et assure l'encadrement des équipes d'animation. Il assure la gestion administrative au nom des administrateurs. Il est le chef de projet de la MLC. Il est le responsable du budget voté par les administrateurs et les adhérents. M. Grené est salarié de la MLC depuis 2014.

La chargée de mission : Mélodie Loussot
Elle assure la réalisation du diagnostic de situation socioculturelle et mène les travaux pour la mise en place du projet social. Mme Loussot est salariée de la MLC depuis Janvier 2020.

La secrétaire : Mathilde Cusac
Elle est chargée de la gestion des adhérents et de l'accueil de ces derniers au téléphone, sur internet et en direct. Elle est chargée des courriers et des archives. Mme Cusac est salariée de la MLC depuis 2017.

La comptable : Christiane Fournier
Elle gère l'ensemble des comptes, flux d'argent et activités de la banque et de la trésorerie de la MLC. Elle gère également la caisse de la MLC. Elle est en contact avec le commissaire aux comptes. Mme Fournier travaille du lundi au vendredi à mi-temps, 15h par semaine et est salariée de la MLC depuis janvier 2020.

La MLC compte enfin une vingtaine d'animateurs-techniciens salariés. Leur rôle est de mettre en œuvre des activités culturelles et artistiques en direction de la population. Ils accueillent et encadrent les groupes d'enfants ou d'adultes dans les salles prévues à cet effet à la MLC ou dans les salles annexes prêtées par les municipalités.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des salariés de la MLC.

ETP MLC Cesson Vert-Saint-Denis 2020							
Nom	Prénom	Fonction	Nb h. Hebdo	Nb h mens.	temps plein	% temps ple	ETP
ALBOUY	Sébastien	Animateur Théâtre	13	75,8333333	151,67	50	0,5
BOICHE	Sabrina	Animatrice Chant	10	58,3333333	151,67	38	0,38
COLOMBA	Marie-Laura	Animateur Eveil musical	4	23,3333333	151,67	15	0,15
CHADLI	Abderraman	Agent d'entretien	35	151,666667	151,67	100	1
COINTRELL	Claude	Animateur Tapisserie	6	26	151,67	17	0,17
CRUBILE	Isabelle	Animatrice Dessin-Peintur	11,25	65,625	151,67	43	0,43
CUSAC	Mathilde	Secrétaire	28	121,333333	151,67	80	0,8
DOMINGUES	Marjorie	Animatrice Yoga	3,5	15,1666667	151,67	10	0,1
DUMAS	Nolan	Animateur hacker lab(Fab	3	17,5	151,67	12	0,12
GRENE	Stéphane	Directeur	35	151,666667	151,67	100	1
HENNER	Pascal	Animateur percussions	6	35	151,67	23	0,23
LECOINTE	Christine	Animatrice Yoga	1,5	8,75	151,67	6	0,06
LUSSIEZ	Catherine	Animatrice/ Communicatio	35	151,666667	151,67	100	1
MENOCHET	Isabelle	Animatrice Relaxation	4,5	26,25	151,67	17	0,17
PEREZ MAR	David	Animateur Guitare	14	81,6666667	151,67	54	0,54
LOUSSOT	Mélodie	Chargée de mission CS	35	151,666667	151,67	100	1
GESBERT	Katia	Animatrice Yoga	5,5	32,0833333	151,67	21	0,21
ROMERO	Catherine	Animatrice Danse Africaine	16	93,3333333	151,67	62	0,62
ROUSSEAU	Sophie	Animatrice Poterie	11,5	67,0833333	151,67	44	0,44
SARIAN	Sébastien	Régisseur / Programmateu	35	151,666667	151,67	100	1
TECHERA	Angélica	Animatrice Espagnol	3	17,5	151,67	12	0,12
VIEU HANAF	Nathalie	Animatrice Danse Orientale	8	46,6666667	151,67	31	0,31
ZUNK	Jasminka	Animatrice Danse Country	6	35	151,67	23	0,23
PURKAT	Marc	Animateur Jardin Partagé	5,5	32,0833333	151,67	21	0,21
BLANC Wille	Eldé	Animatrice Encadrement	3,5	20,4166667	151,67	13	0,13
FOURNIER	Christiane	Comptable	15	65	151,67	42,856201	0,42856201
TOTAL SALARIES		26	335,25	1722,29167		1134,8562	**11,35**

Le schéma ci-dessous fait état des liens hiérarchiques du personnel permanent et de la répartition des missions pour l'exécution du projet socioculturel de la MLC.

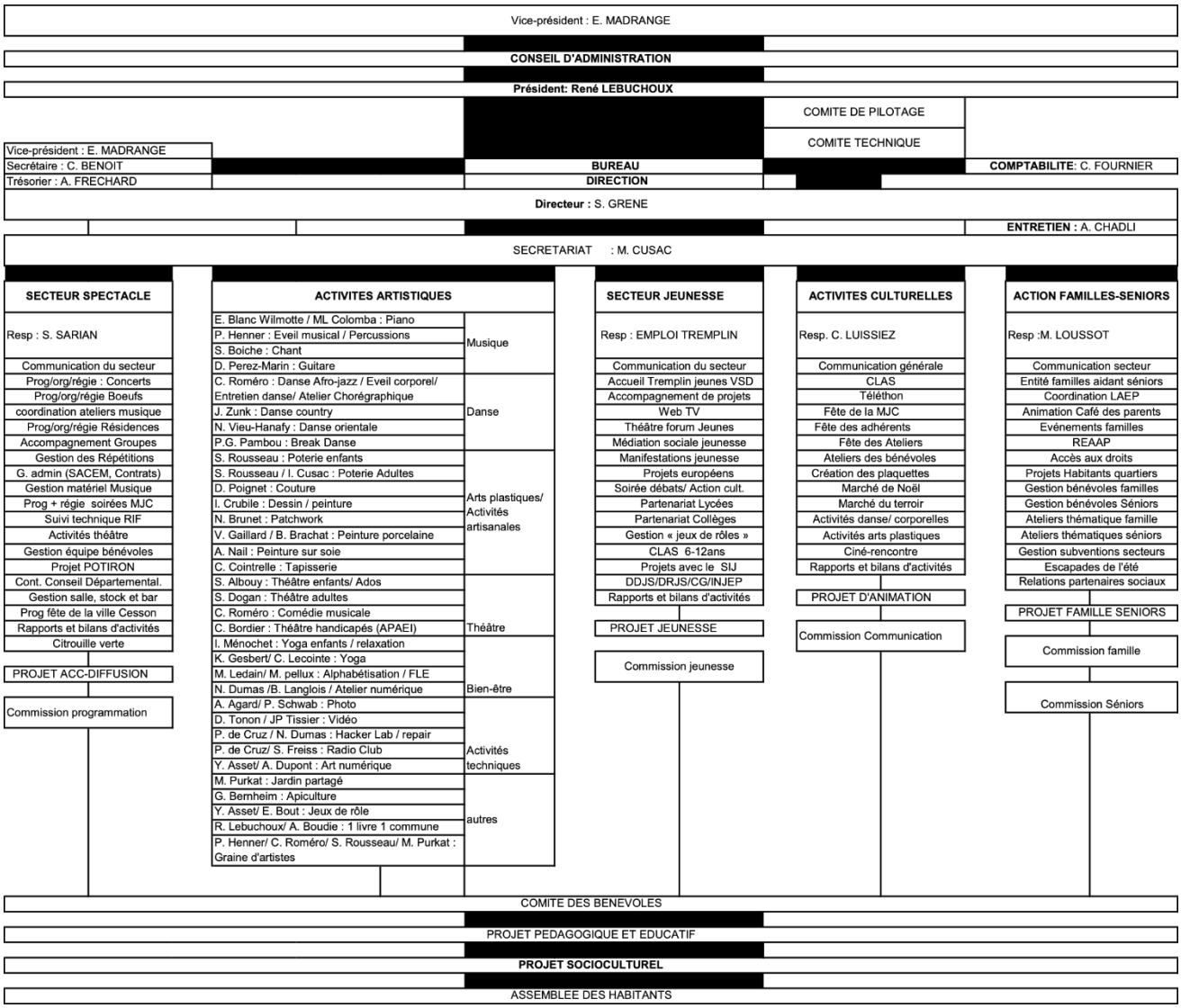

D.5. Instances de fonctionnement et articulation des acteurs

Nous proposons que le centre social soit régi par deux comités principaux: **un comité de pilotage et un comité technique**

Le comité de pilotage définit par consensus les grandes orientations du centre social, les prises de positions des villes sur les différentes grandes actions proposées. Il a sans doute également, pour première charge, la mission de définir les règles de son propre fonctionnement.

Il regroupe, les maires et les adjoints concernés par les problématiques du centre social (par exemple, Maire-adjoint à la vie sociale, à la jeunesse ou à la scolarité, de la vie citoyenne), le Président et le Vice-président du Syndicat intercommunal, la direction de la CAF 77, la direction de la FDCS77, Le président de la MLC, ses adjoints chargés du centre social et deux membres du comité des bénévoles.

Ce comité de pilotage est précédé ou suivi, selon les circonstances, d'un **comité technique** formé des directeurs des services municipaux concernés par le centre social (service social, jeunesse, vie citoyenne par exemple), de la directrice du Syndicat Intercommunal, de agents de la CAF 77, du

directeur de la FDCS77, du directeur, de l'animatrice sociale de la MLC et de deux membres du comité des bénévoles.

Ce comité technique a pour mission d'échanger sur les différentes problématiques qui se posent aux acteurs de l'action socioculturelle et de proposer des actions visant à répondre à ces problématiques, dans les cadres définies par le comité de pilotage.

Ces deux instances fonctionneront en prenant en compte les propositions votées dans les différentes **commissions** et devront les valider afin que celles-ci soient présentées au bureau de l'association. Les décisions prises en commission seront également présentées dans les **bureaux et les comités des bénévoles** pour être intégrées par ces ensembles.

La direction animera l'ensemble de ces comités, veillera à ce que les différentes articulations entre les groupes soient fluides et que le niveau d'information soit le même dans tous les groupes de travail.

Le centre socioculturel étant une association, les décisions prises lors des comités de pilotage sont validées par le Conseil d'Administration de la MLC, lui-même soumis à une Assemblée Générale.

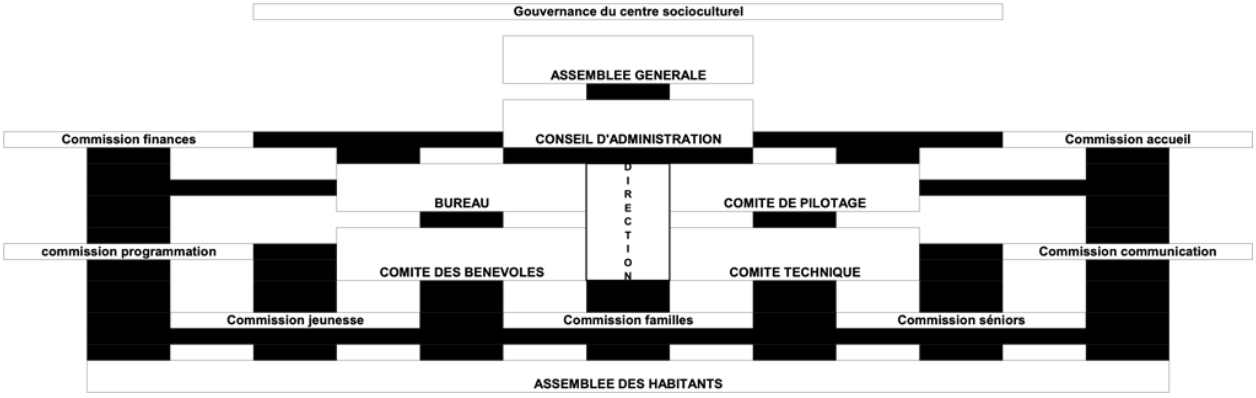

Dans le schéma ci-dessus est expliqué comment tous les groupes impliqués dans la gouvernance ou les prises de décision sont en lien les uns avec les autres. Les commissions sont placées de manière aléatoire sur le schéma mais l'ensemble des décisions prises en commission doit être communiqué à chacun des groupes centraux pour que ces décisions soient effectivement validées, ou, en cas de désaccord entre une commission et un groupe, qu'une réunion de travail puisse être organisée afin que chaque groupe s'exprime. Si différents il y a, ces derniers seront tranchés en Conseil d'Administration et devront, au final, être validés par l'Assemblée Générale annuelle.

Les prises de décisions et les informations concernant les débats de groupes (compte-rendu de réunions) seront partagées sur le site internet de la MLC.

D.6. La pédagogie à la MLC : des pratiques culturelles au service de l'action sociale

Une pédagogie au service du projet de l'adhérent

Une grande partie de l'action de la MLC est tournée vers la mise en place d'activités artistiques et culturelles en direction des habitants.

Notre pédagogie est relativement simple. Il s'agit d'accompagner les projets des adhérents lorsque ceux-ci sont en capacité de les exprimer. Qu'ils s'agisse d'ateliers collectifs, de cours individuels, nos animateurs définissent en début de saison un projet d'évolution au cours de l'année scolaire et mesure la progression du groupe ou de l'adhérent dans le courant et à la fin de l'année. Nos ateliers comprennent également des sorties et visites à l'extérieur pour permettre aux adhérents de se nourrir des travaux des autres.

L'aboutissement de la saison est souvent la mise en place d'une représentation ou d'une restitution des savoirs acquis au cours de l'année.

Une identité culturelle forte au service de l'action sociale

A travers les enseignements et les projets artistiques, la MLC favorise la mixité des publics, le travail collectif. La création artistique est l'une des spécificités du travail de la MLC, les adhérents, guidés par leur professeur, mettent en place leur propre pièce de théâtre ou leur spectacle de danse, exprimant ainsi la pensée actuelle des habitants.

Notre travail vise à permettre l'expression et la réalisation des projets des adhérents tout en leur permettant de devenir des acteurs culturels de leur territoire et d'accéder à une autonomie dans la capacité à se mouvoir dans le monde artistique et culturel sans l'aide de la MLC. En effet, nombreux sont les groupes de musique ou les compagnies de théâtre amateur, de danse, qui se sont formés à la MLC, puis, ont pu prendre leur envol dans le monde culturel.

Notre projet pédagogique et culturel entre donc en résonance avec notre projet social en ce qu'il favorise le développement de l'autonomie des groupes et des individus, leur permet de participer aux décisions qui les concernent et favorise l'intégration de tous au tissu social.

D.7. Les activités culturelles

Depuis de nombreuses années, la MLC a souhaité rendre accessible à tous des activités qui, autrefois, n'étaient accessibles qu'à quelques-uns. Après la seconde guerre mondiale, les mouvements d'éducation populaire ont permis de redistribuer les cartes et ont favorisé l'accessibilité à toutes ces pratiques.

Les MJC ont souvent agi à contrario des lieux d'enseignements pour offrir, par exemple en musique, de nouvelles voies aux amateurs peu portés vers « l'académisme ». Ainsi, nous avons développé des pratiques collectives, souvent tournées vers les musiques amplifiées, dites « actuelles » et vers les cultures plus traditionnelles comme les pratiques africaines ou issues d'autres horizons.

L'ensemble de ces activités sont répertoriés dans notre organigramme.

D.8. Les moyens matériels

La MLC, nous le disions précédemment, bénéficie d'un terrain de 4500m², selon le cadastre, sur lequel sont installés des locaux d'environ 600 m².
Mais la MLC peut bénéficier, sur demande, de salles dans les écoles primaires et de divers équipements des villes de Cesson et Vert-Saint-Denis (Gymnases, maisons de quartier,…).
Elle possède également un matériel qui lui permet d'organiser, avec l'aide des communes, des manifestations sur des emplacements extérieurs à la MLC (Concert, spectacles, manifestations festives diverses).

D.9. Les moyens financiers

Le budget annuel de la MLC est de l'ordre de 600 000 € par an. Ce budget comprend une part importante de valorisation du bénévolat.
Le dernier exercice certifié par le Commissaire aux comptes est celui de l'année 2019, présenté ci-dessous au regard de l'année 2018.

Budgets prévisionnels et réalisés

REALISE/PROJECTION-CHARGES							
Compte	Designation	Réalisé 2018	Prévisionnel 2019	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021
ACHATS		**22312**	**27000**	**18466**	**24500**	**19288**	**24500**
602220	Produit d'entretien	69,31	100	193,83	200	219,04	200
605000	Petit matériel	0,00	500	0,00	200	75	200
605100	Achat Mat Informatique	537,30	2000	357,04	1000	342,14	1000
606100	Essence véhicule MLC	735,27	800	925,82	1000	977,6	1000
606104	Bouteille gaz	31,95	100	0,00	100	0	100
606300	Entretien locaux	66,28	300	0,00	300	273,6	300
606400	Fourniture bureau	1964,54	2000	887,02	1500	1507,88	1500
606800	Petit outillage	0,00	200	0,00	200	0	200
607100	Achat Marchandises	14001,44	15000	10634,75	15000	12779,46	15000
607200	Achat alimentation	4906,12	6000	5467,16	5000	3113,64	5000
SERVICES EXTERIEURS		**8625**	**9200**	**7471**	**8600**	**5465**	**8800**
613500	Locations	4462,40	4000	3788,70	3000	1606,25	3000
613510	Loc films	942,00	1000	550,00	1000	0	1000
613520	Loc Matériel concert	0,00	500	0,00	500	0	500
613530	Loc. véhicule	600,00	500	0,00	500	0	500
615100	Rép ent. Mat. Péd.	0,00	100	80,00	100	0	100
615200	Rép. Ent. Mat. Bureau	0,00	0	0,00		0	
615300	Maintenance mat informatique	0,00	0	0,00		0	
615400	Rép autre matériel	175,20	200	0,00	200	802,4	200
615500	Rép entretien véhicule	0,00	0	0,00		0	
615600	Maintenance logiciels	848,40	1000	1424,40	1500	1436,4	1500
616000	Assurances	1524,70	1600	1555,95	1600	1542,68	1800
618101	Documentation Générale	72,00	300	72,00	200	76,8	200
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		**64452**	**75400**	**82167**	**46100**	**40232**	**49900**
621000	Intervenants extérieur	7955,58	9000	10406,66	12000	10693,1	12000
621001	Intervenant sureté	297,13	0	0,00		0	
621400	Personnel mis à disposition	21237,84	33500	35098,07	0	0	0
622000	Contrats spectacle	11300,93	11000	15861,88	11000	2628	15000
622100	Commissaire aux comptes	5640,00	4000	4200,00	4200	4100	4200
622600	Frais d'avocat	-340,00				0	
623100	Publications	2113,20	3000	2272,80	3000	4439,04	3000
623200	Publicité activité	3577,63	3000	2891,89	3000	2775,72	3000
623400	Cadeau	220,00	200	329,00	200	225,9	200
623800	dons					3778,95	
624100	Transport sur achat	0,00	200	0,00	300	0	300
625100	Frais de mission	3821,43	2000	3098,99	3000	3025,8	3000
625202	Transport activité	98,70	600	288,00	100	50	100
625203	Sortie activité	344,00	600	179,00	300	0	300
626100	Frais postaux	397,10	400	346,70	400	209,48	400
626200	Téléphone	4080,51	4200	4189,84	3500	4534,03	4500
626203	tél Portable	590,30	0	0,00	1200	0	
626300	Internet	665,70	700	575,97	700	720,12	700
627000	Service bancaires et assimilés	0,00	0	138,13	200	104,63	200
628000	Cotisation diverses	2451,79	3000	2289,64	3000	2947,07	3000
IMPOTS TAXES ET ASSIMILES		**4836**	**5200**	**4818**	**16000**	**7087**	**6000**
630000	Taxe parafiscale	0,00	0	0			
631100	Taxe sur les salaires	0,00	0	0		1130	
631300	Uniformation	4789,99	5000	4817,61	6000	5956,77	6000
635000	Autres impôts, taxes	46,00	200	0,00	10000		
CHARGES DE PERSONNELS		**323346**	**320880**	**314093**	**381940**	**385620**	380000
641101	Salaire des temps partiels	128305,67	93000	115534,02	117000	118460,04	
641102	Salaire des permanents	120345,35	145000	134047,21	178000	182442,09	
641104	Salaire intervenants spectacles	0,00		411,62		617,11	
641105	Salaire emploi tremplin	0,00					
641200	Congés payés	-4851,00	2000	0,00		3739,68	
641400	Indemnité de transport	15,20	200	0,00			
641401	Primes de chaussures	0,00	680	400,00	560	1120	
641300	Indemnités	0,00	3000	0,00			
645100	URSSAF	58759,77	45000	39242,02	50000	48319,73	
645200	Charges pour congés payés	-926,00	900	0,00		3117,25	
645301	humanis retraite	17068,47	18000	16050,57	25000	19330	
645304	Humanis mutuelle	0,00	0	1634,61		1433,79	
645330	Prévoyance	2053,05	2300	1607,10	2000	1946,09	
647500	Médecine du travail	1530,00	1700	1555,20	1300	1438,8	
647510	Pharmacie	0,00	100	0,00	80		
648001	Formation Bénévoles	45,00	1000	1969,00	1000		
648002	Formation Professionnels	1000,00	1000	1642,00	1000	3655	
AUTRES CHARGES DE GESTIO		**3049**	**3500**	**2487**	**3000**	**755**	**3000**
651600	SACEM	2170,13	1500	1179,36	1500	596,95	1500
651603	SACD	0,00	500	0,00	0		
651604	SPRE	878,82	1500	1307,25	1500	158,24	1500
CHARGES FINANCIERES		**107**	**200**	**4**	**160**	**23**	**160**
661600	Frais de Banque	107,07	200	3,90	160	22,64	160
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**4160**	**0**	**416**	**0**	**10654**	
671800	autres charges exceptionnelle	gestion				649	
678800	Charges. Exept. Diverses	4159,58	0	415,73	0	10005,21	
DOTATION AUX AMORTISSEME		**535**	**2000**	**921**	**41000**	**1391**	**1000**
681000	Dotation aux amortissements	534,65	2000	921,29	1000	1391,19	1000
681500	Provisions pour risques	0,00	0	0,00	40000		
EVALUATION DES CONTRIBUT		**131148**	**138000**	**144066**	**131000**	**99341**	**131000**
870000	Personnel bénévole	131 148,36	138000	144066	131000	99341	131000
TOTAUX		**562569**	**581380**	**574908**	**652300**	**569855**	**604360**

REALISE/PROJECTION-PRODUITS							
Compte	Designation	Réalisé 2018	Prévisonnel 2019	Réalisé 2019	Prévisonnel 2020	Réalisé 2020	Prévisonnel 2021
PRODUITS DE GESTION		189 915,66	203 680,00	200 345,07	200 300,00	171 653,79	179 117,00
706000	Photocopies	0,00	0	22,20			
706200	Part vacation	150419,63	157000	149608,77	155000	142937,98	149117
706300	Part cotisation bénévole	16484,20	22000	18279,75	22000	15250,32	0
707100	Bar	223,50	500	283,80	300	91	
708100	Prod. De fonctionnement	20773,58	21180	29338,24	20000	13650	30000
708200	Prod. (droit entrée)	2014,75	3000	2728,33	3000	2512	
708800	CPAM	0,00	0	83,98		1162,14	
709000	Remb. Cotisations except	0,00	0	0,00		-3949,65	
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT		206 547,65	221 200,00	214 705,79	267 500,00	291 736,14	267 500,00
740100	Subv C.G. LICO	0,00	0	0,00			
740110	Subv C.G. Citrouille	9900,00	10000	9900,00	10000	9800	10000
740112	Subventions CAF					43417,39	
740200	Subv. SIC	174000,00	174000	174000,00	174000	174000	174000
740201	Subv SIC +	0,00	0	0			
740202	Subv. SIC M à D personnel	0,00	0	0			
741301	Subv. Fonjep	7107,00	7200	3553,50	3500	3553,5	3500
740301	Autres subventions (CAF, DD	13040,65	30000	27252,29	80000	1000	80000
740041	Sub. Chômage partiel	0,00	0	0		59965,25	
740500	Produits emplois jeunes	2500,00	0	0			
AUTRES	PRODUITS DE GESTION COU	9 604,55	18 000,00	12 994,40	13 000,00	12 297,50	13 000,00
756000	Adhésions annuelles	9604,55	13000	12994,40	13000	12297,5	13000
757100	Quote part subv. D'investisse	0,00					
758500	Mécénnat	0,00	5000	0,00			
PRODUITS FINANCIERS		429,05	500,00	444,84	500,00	365,39	500,00
760000	Produits financiers	429,05	500	444,84	500	365,39	500
PRODUITS EXCEPTIONNELS		18 437,39	0,00	1 754,23	40 000,00	4 792,45	13 243,00
771000	Produits except	6112,20		345,93	40000	3901,01	13243
772000	Produits sur exercices antér.	0,00		1385,50		891,44	
787000	reprise sur provision	0,00					
791000	transfert de charges d'exploit	12325,19		22,80			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS V		131 148,36	138 000,00	144 066,00	131 000,00	99 341,00	131 000,00
870000	Bénévolat	131 148,36	138000	144066	131000	99341	131000
TOTAL CONTRIBUTIONS							
TOTAUX		556 082,66	581 380,00	574 310,33	652 300,00	580 186,27	604 360,00
RESULTAT		-6 486,20	0,00	-597,40	0,00	10 331,00	0,00

D.10. Les partenaires opérationnels et financiers

PARTENAIRES DE LA MLC	MODALITÉS DE COLLABORATION
CAF 77	Finance, oriente et conseille (CLAS, REAAP, préfiguration CENTRE SOCIAL)
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)	Finance des projets développement d'activités jeunesse (théâtre forum et voyage au festival d'Aurillac)
Région Ile-de-France	Finance des projets écologiques
FONJEP	Finance une partie du poste de direction et soutien les projets en direction des jeunes
Département de Seine-et-Marne	Finance le développement des pratiques artistiques des habitants par un projet pédagogique visant à permettre l'enseignement, l'accompagnement et la diffusion des réalisations artistiques et culturelles des pratiquants. Finance également le projet potiron pour accès au spectacle vivant des collégiens
Syndicat Intercommunal	Partenaires financiers, propriétaire des locaux, utilisation de la salle de spectacle La Citrouille pour diffusion de spectacles

Services municipaux Cesson	Finance, communique sur nos actions, co-porteur d'actions communes, prêt de salles
Service éducation et jeunesse	Accompagnement à la scolarité
Service social	Relais et orientation
Service vie locale/communication	Relais d'informations, préparation de manifestations communales (Fête de la Ville, Téléthon, expositions, etc.)
Services techniques	Préparation de manifestations communales (Téléthon, Escapades)
Service Gestion des salles	Prêts de salles hebdomadaires et ponctuels
Assurance, Accessibilité, Hygiène et Sécurité	Conseils sur la préparation de manifestations (Téléthon, les Escapades)
Services municipaux Vert-Saint-Denis	Finance, communique sur nos actions, co-porteur d'actions communes
Service éducation et jeunesse	Accompagnement à la scolarité, préparation de manifestations communales (Tremplin et RDV Urbain, etc.),
Service social	Relais et orientation (numérique, alphabétisation)
Service Communication et Gouvernance	Relais d'informations, préparation de manifestations communales (Tremplin et RDV Urbain, Téléthon, etc.), prêt de salles (Un Livre Une Commune, expositions)
Services techniques	Préparation de manifestations communales (Téléthon, Escapades)
Etablissements scolaires (9 écoles maternelles et élémentaires, deux collèges et un lycée)	Eco-festival, citrouille verte, potiron, activités socioculturelles (poterie) jardin partagés, repair'café)
Communauté d'agglomération Grand Paris Sud	Finance une partie du projet Potiron
Bibliothèque Cesson	Escapades de l'été, Un Livre Une Commune, ciné-rencontre
Bibliothèque VSD	Escapades de l'été, Un Livre Une Commune
Ludothèque VSD	Escapades de l'été, prêts de jeux
Maison de l'Environnement	Téléthon, ruches
Maison Forestière	Fête de la Nature
Associations	
DDNA	Eco-festival, etc.
ADAPEI	Accueil et soutien opérationnel de leur activité
Aïkido	Téléthon
Chorale du Balory	Téléthon
Club Linguistique	Accueil et soutien opérationnel de leur activité, ciné-rencontre
Club des anciens VSD	Téléthon
Club de l'amitié Cesson	Téléthon
Cesson Sans Frontières	Téléthon, accueil d'échanges de jumelage
SEL'Avenir	Téléthon
ABC Canton	Téléthon
Maison d'Ecole	Téléthon
Autres partenaires	
Apprendre et Entreprendre Solidaire (AES)	Soutien et échanges sur l'accompagnement à la scolarité
Micro Crèche GAÏA	Actions communes (éveil, café des parents)
Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de Seine-et-Marne	Soutien et échanges
Librairie de l'Escalier	Citrouille Verte
Librairie Vaux livres	Un Livre Une Commune
Maison de santé Simone Veil	Salon du développement de l'enfant
La Table de Vert, restaurant	Un Livre Une Commune
Théâtre de Sénart	Organisation de spectacles à la MLC gracieusement

II - DIAGNOSTIC DE SITUATION SOCIOCULTURELLE DU TERRITOIRE DE CESSON-VERT-SAINT-DENIS

La seconde partie de notre travail relève d'un état des lieux du territoire sur le plan social et culturel. Il s'agit pour nous de connaître et comprendre les caractéristiques remarquables de la population qui vit à Cesson et Vert-Saint-Denis, le fonctionnement de la vie socioculturelle dans nos villes et dans nos quartiers. Ceci afin de permettre au centre socioculturel de trouver sa place dans le maillage social et l'architecture des services à la population de notre environnement proche.

A. Cesson et Vert-Saint-Denis, territoire d'intervention du centre socioculturel

L'intercommunalité regroupant les deux villes de Cesson et Vert-Saint-Denis est située à 40 km au sud-est de Paris, à proximité immédiate de Melun, préfecture de Seine-et-Marne. Elle est liée depuis les années 70 à la ville nouvelle de Sénart et a été rattachée à l'agglomération de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart en 2016. Cette agglomération regroupe une population d'environ 350 000 habitants.

Cesson et Vert-Saint-Denis comptent respectivement 10 635 et 7884 habitants en 2018 selon l'INSEE, soit approximativement, ensemble, 18 500 habitants.

Nous avons depuis très longtemps appris à entendre Cesson et Vert-Saint-Denis comme un ensemble parce que les territoires sont juxtaposés et s'interpénètrent, et que sur le plan historique les paroisses de Cesson et Vert-Saint-Denis ont fusionné dès 1809 offrant ainsi l'école communale aux enfants des deux villes ainsi qu'un cimetière commun aux habitants. Bien plus tard, dans les années 60, nos villes feront le choix de fusionner leurs services des sports et leurs services culturels dans deux syndicats intercommunaux qui fusionneront à leur tour en un seul syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) en 2020.

Afin de rendre plus explicite notre travail, nous avons fait le choix de comparer nos données avec celles de la Ville de Moissy-Cramayel et celles de l'agglomération de Grand-Paris-Sud.

A.1. Présentation générale du territoire

Cesson et Vert-Saint-Denis forment un territoire de 23 km², (7 pour Cesson et 16 pour Vert-Saint-Denis).

Un quart du territoire de Cesson Vert-Saint-Denis est formé de zones naturelles. Cesson Vert-Saint-Denis compte aussi des équipements (écoles, collèges, lycée, gymnases, crèches, …), une vie municipale et commerciale active, de nombreuses associations sportives et culturelles qui agissent sur le territoire. La très grande majorité des habitants vivent en famille et sont propriétaires de leurs maisons.

On se déplace facilement grâce à la gare de Cesson mais aussi parce que le territoire est traversé par des départementales importantes qui découpent notre territoire et isolent des quartiers importants du centre-ville. C'est le cas de Pouilly-le-Fort et du Petit-Jard à Vert-Saint-Denis coupé du centre-ville par la D306 et la zone commerciale. A Cesson, ce sont les quartiers de Saint-Leu et Cesson-la-Forêt qui sont séparés du centre bourg par la D346.

A.2. Démographie

Cesson et Vert-Saint-Denis sont des territoires relativement différents. Vert-Saint-Denis s'étend sur un territoire plus de 2 fois plus grand que celui de Cesson, mais il s'agit pour la moitié de terres agricoles. En effet, Vert-Saint-Denis compte, en 2018, 14,53 % de zones urbanisées contre 42,8 % à Cesson (source Wikipédia).

Evolution générale de la population des années 60 à 2020

Grâce à la présence de la gare à Cesson, 4 quartiers naissent **entre 1966 et 1980, les deux villes connaissent alors une explosion démographique; la population triple sur Vert-Saint-Denis et est multipliée par 7 sur Cesson**. A Vert-Saint-Denis, la population double encore, à partir de 1990, en une dizaine d'années avant de se stabiliser relativement entre 2000 et 2020.
A Cesson, la population est stable entre 1980 et 2010, on note ensuite l'arrivée de nouveaux habitants qui représentent un cinquième de la population totale.

Selon le dernier recensement, **nos deux villes comptent aujourd'hui ensemble 18 499 habitants représentant 6996 foyers**.

Du fait de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose aux communes de plus de 1500 habitants de disposer de 25% de logements sociaux (décret 2013-670 du 24 juillet 2013), les deux villes ont vu se développer leurs parcs locatifs sociaux. Toutefois, elles ne sont pas encore au quota demandé.

Entre 2016 et 2026, la ville de Cesson projette la construction de 1564 logements sur différents quartiers. Sur la même période, 199 logements sont prévus sur Vert-Saint-Denis.

Les nouveaux logements construits ces 5 dernières années sont pour une part notable des appartements qui accueillent une population qui n'a pas, à priori, la capacité d'acheter une maison individuelle. Selon l'étude des coûts et de programmation des équipements publics – Cesson ZAC Centre-ville de l'EPA Sénart de février 2019, le nombre d'habitants devrait passer à environ 12600 habitants sur la ville de Cesson en 2026.

Ancienneté des ménages sur le territoire

On constate qu'en 2017, 3648 ménages résidaient depuis au moins 10 ans sur notre territoire. Les nouveaux établis, personnes résidant depuis moins de 9 ans étaient 3165 répartis comme suit : 1163 ménages à Vert-Saint-Denis contre 2002 à Cesson. On observe donc que **46,50% des ménages verdionysiens et cessonnais sont arrivés sur le territoire depuis moins de 9 ans**.

Population par grandes tranches d'âge

Les structures des populations des deux villes sont relativement proches.
On observe que les jeunes de **moins de 30 ans forment près de 40 % de la population avec une tendance à la hausse**, surtout chez les plus jeunes, ces dix dernières années.
La population la plus active, **les 30-60 ans, représente environ 40 %** de la population mais a tendance à diminuer légèrement.
La population des anciens enfin est en hausse à Vert-Saint-Denis à partir de 60 ans, et à partir de 75 ans à Cesson. **Les plus de 60 ans représentent environ 20 % de la population**.

En comparaison avec les chiffres de Moissy-Cramayel ou de la zone Grand Paris Sud, on note que la population de notre territoire est, en proportion, relativement plus importante dans les tranches d'âge supérieures à 45 ans, avec un très net déséquilibre en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans sur Cesson et Vert-Saint-Denis.

Composition des ménages et leur évolution entre 2007 et 2017

Les ménages sont composés à **62 % environ de couples avec ou sans enfants, 25 % environ de personnes seules, 13 % de personnes seules avec enfants en 2017**. Mais le plus notable est l'évolution de ces chiffres en 10 ans, **le nombre de personnes seules avec enfants à plus que doublé et celui des personnes totalement seules à augmenter de 65 %.**
On peut noter également que les familles s'étant installées sur le territoire entre 2007 et 2017 sont principalement des familles en couple (+323) ou des mères seules (+261).

A.3. Habitat

L'habitat à Cesson et Vert-Saint-Denis est caractérisé par la maison individuelle.

Comparatif de l'évolution de l'habitat entre 2011 et 2017

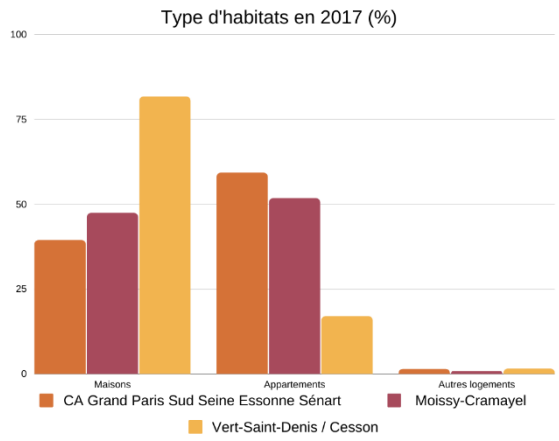

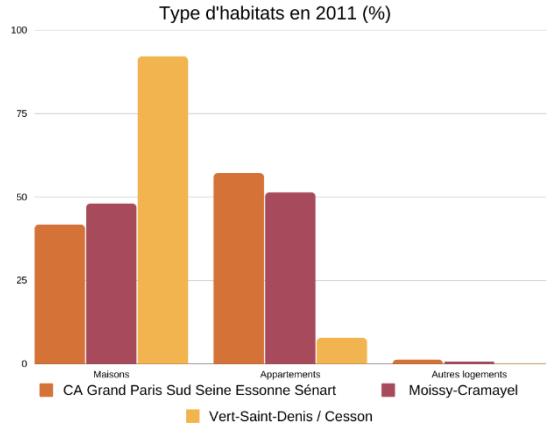

Sources : Insee, RP2011 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

Les chiffres de 2011 et 2017 mettent en évidence une baisse des maisons de 10,35% et une augmentation des appartements de 9,2% sur le territoire. Toutefois, **les maisons demeurent largement représentées sur le territoire comparativement à Moissy-Cramayel (81,65% sur Cesson/Vert-Saint-Denis contre 47,9% à Moissy-Cramayel)**.
Pour l'ensemble des deux villes, nous pouvons remarquer que la part d'évolution des locataires est plus importante que celle des propriétaires.

Dans ces augmentations, on note des écarts considérables entre les deux communes, dû à des constructions de logement plus importantes sur la commune de Cesson comparé à Vert-Saint-Denis. En effet :

- les propriétaires ont augmenté de 4,2% sur Cesson contre 0,9% à Vert-Saint-Denis
- **les locataires ont augmenté de 107,4% sur Cesson contre 55,1% à Vert-Saint-Denis**
- **les locataires d'un logement HLM ont augmenté de 155,6% à Cesson contre 60,4% à Vert-Saint-Denis**

Entre 2011 et 2017, on constate une augmentation de 544 logements sur Cesson et de 222 logements sur Vert-Saint-Denis.
Sur les typologies, on remarque que pour les deux villes, il y a une augmentation des 1, 2 et 3 pièces et une diminution des 4 et 5 pièces. A noter **que les 3 pièces ont quasi doublées sur Cesson et que ce type de logement correspond généralement à une famille nucléaire ou monoparentale avec un enfant**.

A.4. Scolarité

Cesson et Vert-Saint-Denis compte 10 écoles maternelles et élémentaires, 9 écoles publiques et une école privée catholique sous contrat. Nos villes accueillent chacune un collège et un lycée commun.
La scolarisation des 2-5 ans a diminué de 6,1% entre 2007 et 2017 sur Vert-Saint-Denis.

Entre 2007 et 2017, sur la tranche d'âge 18-24 ans, on constate que la scolarisation :

- des hommes sur Cesson a baissé de 11,9%
- des femmes sur Vert-Saint-Denis a baissé de 4,9%
- des hommes, sur les deux villes confondues, est plus basse que celle des femmes (51,5% contre 62%)

Sur Cesson, la scolarisation des hommes âgés entre 25 et 29 ans a augmenté de 4,5%.

A.5. Emploi

L'emploi conditionne souvent le revenu des foyers et la perception de son statut social.

<u>Catégories socioprofessionnelles</u>

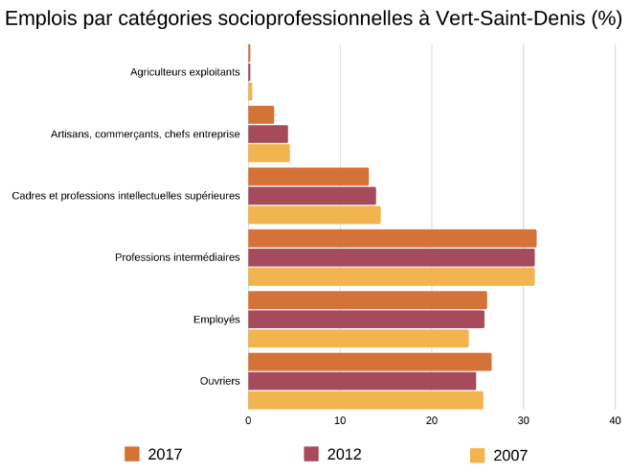

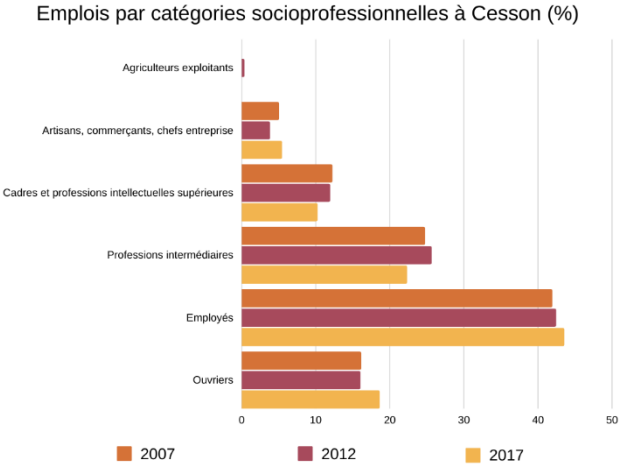

Sources : Insee, RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020
On remarquera que la catégorie des employés domine à Cesson tandis qu'à Vert-Saint-Denis, les dominantes sont réparties entre les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. Les ouvriers sont moins nombreux à Cesson mais en légère augmentation en 2017.

<u>Chômage</u>

Les chiffres du taux de chômage de 2007 et 2017 sur les communes de Vert-Saint-Denis et Cesson montrent une tendance à la hausse et ce peu importe l'âge et le sexe des chômeurs (+3,8%).

Les plus grosses augmentations observées au moment du recensement en 2017 se situent sur la tranche des 15-24 ans :

- avec une **augmentation du chômage de 12,1%** (26,7 % en 2017 (contre 14,6% en 2007)
- le taux de chômage des femmes a augmenté de manière bien plus importante que celui des hommes (+14,8% contre +7,4%)
- le **chômage des femmes verdionysiennes a augmenté de 12,9% et des femmes cessonnaises de 16,7%**

En conclusion, nous pouvons résumer la situation des habitants ainsi :
Cesson et Vert-Saint-Denis sont des territoires à la densité modérée, bien qu'en augmentation, ou prédomine le calme et la nature. Les habitants sont des familles principalement avec enfants dont la plupart des parents travaillent comme employés, cadres ou professions intermédiaires, on remarque cependant l'augmentation importante de personnes seules. La grande majorité des habitants vivent dans des maisons individuelles avec jardin mais on note une tendance à la construction d'appartement et à une forte augmentation de la proportion de locataires sur les communes. Si plus de 70 % des actifs ont un emploi, on constate une augmentation sensible du chômage des jeunes et une progression modérée du chômage en général. Enfin, malgré une augmentation de la présence des jeunes, en comparaison avec les autres territoires de l'agglomération, Cesson et Vert-Saint-Denis sont deux villes dont la population se caractérise par une forte proportion de séniors.

Nous vous proposons maintenant de découvrir les principales institutions qui agissent sur le territoire.

A.6. Les communes et leur intercommunalité

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM)

Le Syndicat Intercommunal résulte d'une fusion entre le Syndicat Intercommunal des Sports (SIS) et le Syndicat Intercommunal de la Culture (SIC), qui fut autrefois le Syndicat Intercommunal de la MJC.
Il a donc principalement en charge, le développement de la vie culturelle et de la vie sportive.

Il assure une coordination de la vie associative sportive autour des équipements suivants:

- Stade Maurice Creuset (Cesson)
- Gymnase Sonia Delaunay (Vert-Saint-Denis)
- Complexe sportif Colette Besson (Cesson)
- Complexe sportif Jean Vilar (Cesson)
- Complexe Maison des Sports et de la Culture (Vert-Saint-Denis)

Sur le plan culturel, le SI assure une programmation de spectacles au sein de la Ferme des arts, et programme également des spectacles à La Citrouille; la salle de spectacle de la MLC. Il assure également les services suivants:

- Ecole d'Arts visuels (Vert-Saint-Denis)
- Ecole de Danse (Vert-Saint-Denis)

Enfin le SI est propriétaire des locaux et du terrain de la MLC et assure à ce titre l'entretien et la sécurité des bâtiments. Il délivre une subvention à la MLC dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens.

Les Communes de Cesson et Vert-Saint-Denis

Les services des solidarités et Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)

Les CCAS de Cesson et Vert-Saint-Denis exercent trois fonctions : établissement des dossiers d'aide sociale et d'aide médical, mise en œuvre d'une action sociale générale et coordination.

A ces fonctions, il faut ajouter des services logement, emploi et des actions sociales facultatives comme l'organisation de sorties et séjours.

Les services dédiés à l'enfance et la jeunesse

Ces services enfance-jeunesse coordonnent l'ensemble des actions municipales en direction de la l'enfance et de la jeunesse. Ces actions s'appuient sur un projet éducatif de territoire (PEDT) défini par les élus et dont la finalité est de « former [les enfants et les jeunes] à la vie en société et de favoriser l'ouverture personnelle au monde et aux autres ».

Le service enfance-jeunesse coordonne donc l'action municipale dans :
- Les écoles : 9 groupes scolaires pour environ 2166 élèves en 2018
- Les accueils pré et post scolaires : 9 accueils pour environ 370 enfants par jours
- La restauration scolaire : environ 1438 repas par jour
- Deux accueils jeunesse (13/17 ans pour Cesson et 11/17 ans pour Vert-Saint-Denis)
- L'organisation de séjours pour les jeunes (Cesson uniquement)
- Un conseil communal d'enfants (en gestion sur le service seulement sur Cesson)
- Un Conseil communal de jeunes (en gestion sur le service seulement sur Cesson)
- La crèche familiale (Cesson)
- Les haltes-garderie
- Les crèches collectives
- La crèche parentale (Cesson)
- Le relais d'assistantes maternelles (RAM) pour Cesson uniquement

<u>Les établissements à vocation sociale présents sur le territoire</u>

Domaine	Type d'établissement	Nom/Appartenance	Ville
Personnes âgées	Etablissement Hospitalier pour Personnes Âgées Dépendants (EHPAD) ou plus communément appelé « maison de retraite »	Résidence Parc aux chênes (Groupe privée Korian)	Cesson
	Service d'Aide et d'Accompagnement A Domicile (SAAD)	Service de la mairie - CCAS	Cesson
	Service d'Aide et d'Accompagnement A Domicile (SAAD)	Service de la mairie – CCAS	Vert-Saint-Denis
Adultes handicapés	Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) pour adultes atteints d'Alzheimer (moins de 60 ans) ou personnes souffrant de lésions cérébrales	Résidence Le Chemin	Cesson
	Foyer de vie	Elan 2	Cesson
	Institut Médico-Educatif pour jeunes déficients psychiques (IME)	Le Reverdi (Fondation Poidatz)	Vert-Saint-Denis
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile pour les personnes entre 0 et 20 ans et leurs familles (SESSAD)	L'Espar (Fondation Poidatz)	Cesson

Enfants	Village d'enfants	Action Enfance (Aide Sociale à l'Enfance – Département)	Cesson
Lutte contre les exclusions et réinsertion sociale	Structure d'accueil et centre d'hébergement pour des femmes et leurs enfants, victimes de violences conjugales	Le Relais de Sénart (Association du réseau de la Fédération Nationale Solidarités Femmes)	Vert-Saint-Denis
	Maison relais – pensions de familles pour personnes en précarité sociale et/ou psychique	Les amis de Germenoy Association	Cesson
	Résidence pour jeunes actifs et étudiants	Résidence Jean Zay (Association ARPEJ)	Cesson

A.7. La vie associative et culturelle

Sur Cesson et Vert-Saint-Denis, la vie culturelle a longtemps été portée par la seule MLC avant qu'un service culturel voit le jour à Vert-Saint-Denis. Ensuite, le Syndicat intercommunal de la MLC est devenu le Syndicat Intercommunal de la Culture (SIC) et a eu la responsabilité de porter l'action culturelle sur l'ensemble du territoire. Au plus fort de son action, ce dernier a fédéré les écoles de musique municipale et associative de musique pour créer l'école de musique intercommunale aujourd'hui sous la responsabilité de l'agglomération. Elle a également créé une école de danse et une école d'arts plastiques et porte un dispositif permettant la diffusion de spectacles vivants sur le territoire (environ 10 spectacles par an).

Enfin, une partie de la vie culturelle est animée par les médiathèques de Cesson et Vert-Saint-Denis, passée sous la responsabilité de l'agglomération.

A Cesson, la galerie Guy Michel Boix, installée au sein de la mairie, porte aussi une grande part de la vie culturelle. En effet, chaque mois (hors période Covid), des expositions sont mises en place pour mettre en valeur les artistes locaux ou les créations des associations, dont celles des ateliers de la MLC.

Si la ville de Vert-Saint-Denis ne compte pas d'espace d'exposition formelle, elle nous permet chaque année d'utiliser la ferme des arts pour des expositions éphémères ou pour mettre en place des conférences débats (avec l'association DDNA). Vert-Saint-Denis compte, en plus de sa médiathèque, une ludothèque intégrée qui favorise les dynamiques autour des jeux de société entre adultes et entre parents et enfants.

La vie culturelle associative repose en grande partie sur la MLC, mais pas seulement. Cesson et Vert-Saint-Denis comptent de nombreuses associations agissant dans un domaine donné comme la musique, le patrimoine, l'animation en direction des personnes âgées ainsi que des associations à vocations sociale, comme les crèches familiales ou les restos du cœur. De nombreux bénévoles de ces associations sont également bénévoles de la MLC (atelier musical, la maison d'école, les restos du cœur, Chorales...).

Le schéma ci-dessous fait état des relations établies entre ces associations et la MLC.

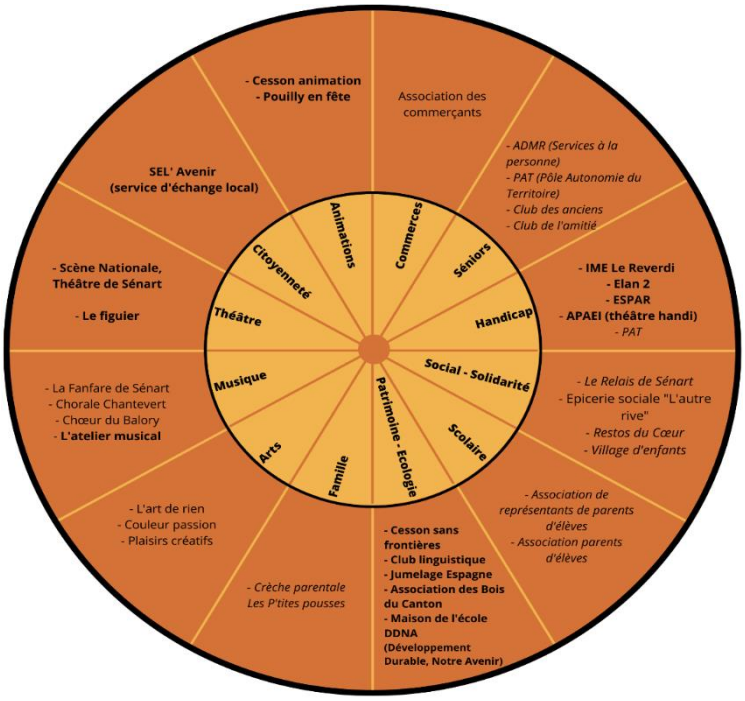

Légende

En gras: les associations avec lesquelles la MLC avait des liens en amont de la préfiguration

En italique: les associations avec lesquelles elle a créé des liens durant sa préfiguration

Associations sportives

Nous l'avons dit plus haut, le territoire est doté de 3 complexes multisport (dont un également culturel), une piscine, un gymnase et un stade.

En dehors de la piscine, qui est liée à GPS, le reste des établissements est en gestion par le Syndicat Intercommunal de Cesson et Vert-Saint-Denis, qui veille à leurs entretiens et la planification de l'occupation.

Les clubs associatifs sportifs étaient au nombre de 34 pour un total de 5568 adhérents sur la saison 2019/2020 (+208 en un an). On sait que 64% des adhérents de la saison 2018/2019 habitaient Cesson et Vert-Saint-Denis (respectivement 39% et 25%).

Les mineurs représentent 52,7% des adhérents, les adultes 47,3%. Une grande proportion de mineurs est représentée par les garçons.

B. Consultation des habitants/adhérents et des bénévoles

B.1. Les manifestations hors-les murs

Pour le diagnostic ainsi que la co-construction de notre projet social, nous avions prévu de consulter les habitants de la manière suivante sur la quinzaine de quartiers de Cesson et Vert-Saint-Denis:

- En matinée et en après-midi : ilotage et tractage (questionnaire) dans les rues du quartier ciblé, pour établir une première rencontre et inviter à une rencontre sur une réunion le soir (école, sortie d'accueil de loisirs, collège, lycée, espaces verts, place, etc.)
- Midi (suivant les jours) : invitation à partager un repas sur un lieu du quartier

- Début de soirée : réunion de rencontre sur un lieu au sein du quartier

Au regard des confinements et mesures sanitaires une grande partie de nos dates ont été annulées.

Les calendriers ci-dessous montrent aussi bien nos intentions de départ dans ce processus (20 dates posées) que nos recherches d'adaptations (10 nouvelles dates).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET ETAT DES RENCONTRES SUR LA PÉRIODE DE DIAGNOSTIC INITIAL (MARS À JUIN 2020) ET ÉCHANGE/APPROFONDISSEMENTS DE NOS CONCLUSIONS (JUILLET À OCTOBRE 2020)

CALENDRIER DES MESURES SANITAIRES	**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES « ACCUEIL ET ÉCOUTE DES HABITANTS »**		**ETAT**
	Date	**Quartier**	
	Mercredi 11 mars	Centre-ville (Cesson)	Maintenu
Confinement : rencontres impossibles	Mercredi 18 mars	ZAC du Balory et Butte du Luet (VSD)	Annuler
	Mercredi 25 mars	Plaine du Moulin à Vent (Cesson)	
	Mercredi 1er avril	Pouilly-le-fort et Petit Jard (VSD)	
	Jeudi 2 avril	Assemblée de tous les habitants de tous quartiers (intercommunalité)	
	Mercredi 22 avril	Cesson-la-Forêt/Saint-Leu (Cesson)	
	Mercredi 29 avril	La Ramonerie et les Marches de Bréviande(VSD)	
	Mercredi 6 Mai	Nouveau village et Grand-Village (côté Cesson)	
Déconfinement : • Télétravail • Couvre-feu 18h puis 19h • Rassemblement interdit à plus de 6 en extérieur (impossibilité de réunion dans l'espace public) puis pas plus de 30 • Nombre d'établissements fermés par mesures obligatoires ou préventives (dont les salles municipales, la MLC où pouvaient avoir lieu nos réunions) Période électorale second tour municipal sur Vert-Saint-Denis	Mercredi 13 Mai	Champ-Grillon et Vallée de Bailly (VSD)	Annuler
	Mercredi 20 mai	Cesson-la-Forêt et Saint-Leu (Cesson)	
	Mercredi 27 mai	Buttes aux Fèves et le Vallon (VSD)	
	Mercredi 3 juin	Sentier Vert, Les Souillots et ZAE de la Fontaine (VSD)	
	Mercredi 10 juin	Montbréau (Cesson)	
	Mercredi 17 juin	Grand village (côté VSD) - Bois plaisance - Gros chêne (VSD)	
	Mercredi 23 juin	Centre-bourg (Cesson)	Maintenu
	Samedi 27 juin	Centre-bourg (Cesson)	
Pas de mesures freinant les rencontres	Mardi 7 juillet	MLC Intercommunalité	Maintenue
	Mardi 21 juillet	City-stade (VSD)	
	Mardi 18 août	Plaine du Moulin à Vent (Cesson)	
	Mardi 25 août	Terrain du Cheval (VSD)	

CALENDRIER PRÉVISIONNEL POUR RÉADAPTATION SUR LA PÉRIODE DE LA RENTRÉE 2020

CALENDRIER DES MESURES SANITAIRES	**CALENDRIER PRÉVISIONNEL POUR RÉADAPTATION SUR LA PÉRIODE DE LA RENTRÉE 2020**		**ETAT**
	DATE	**QUARTIER**	
	Mercredi 9 septembre	Le Balory, Croix Saint Pierre et Butte du Luet (VSD)	Refusé (en raison de mesures préventives de la part des villes : lieu intérieur sollicité)
	Vendredi 18 septembre	Grand village (côté VSD) - Bois plaisance - Gros chêne (VSD)	Maintenu (plein-air)
	Vendredi 25 septembre	Eco-quartier Balory, Haies fleuries, Buttes aux Fèves et le Vallon (VSD)	Refusé (en raison de mesures préventives de la part des villes : lieu intérieur sollicité)
	Vendredi 2 octobre	Plaine du Moulin à vent (Cesson)	Maintenu (plein-air)
	Mercredi 7 octobre	Montbréau (Cesson)	
	Vendredi 9 octobre	Assemblée de tous les habitants de tous quartiers (MLC Intercommunalité)	Annuler
Second confinement : • MLC ouverte seulement aux mineurs • Pas de rassemblements possibles	Mercredi 4 novembre	Ramonerie et Marches de Bréviande (VSD)	Annuler
	Mercredi 13 novembre	Pouilly-le-fort et Petit Jard (VSD)	
	Mercredi 18 novembre	Champ-Grillon et Vallée de Bailly (VSD)	
	Vendredi 27 novembre	Assemblée de tous les habitants de tous quartiers (MLC) Intercommunalité	

Rencontres lors des déconfinements

Lorsque nous avons pu reprendre une vie sociale “normale”, fin juin 2020, nous avons eu l’autorisation de la tenue de stands sur des jours différents sur les marchés de Cesson et Vert-Saint-Denis.
Ces rencontres furent intéressantes car nous avons pu parler à une soixantaine de personnes dont certaines se sont directement investies dans la MLC, soit comme bénévoles de l’accompagnement scolaire ou du Hacker Lab, soit dans les groupes de parents des premières activités en direction de la famille.
Nous avons également rencontré de nouveaux élus à qui nous avons présenté une démarche qu’ils ne connaissaient pas encore (suite aux élections de mars et juin 2020). Nous avons également investis les sorties d’école (peu fructueuses car les parents étaient très pressés) et les pieds des immeubles des nouveaux quartiers, comme celui de Montbréau à Cesson ou les nouveaux habitants ont, pour beaucoup, pris le temps de venir à notre rencontre.

Les Escapades de l'été

Cette série de rendez-vous dans les quartiers nous a permis de nous faire connaître d'un public nouveau. Par ailleurs, certaines familles, dont les enfants sont adhérents à des activités, ont été contentes de nous voir dans leur quartier.
Ces rendez-vous nous ont permis d'ouvrir le dialogue avec ces publics sur l'évolution de la MLC en centre socioculturel, la vision de leur maison pour ceux qui la côtoient déjà, de leur quartier et de leur ville.
Une trentaine de questionnaires, dont les données ont été bien plus qualitatives que celles recueillies par internet, ont été remplis. Si cette opération a été une réussite c'est grâce à la mobilisation des animateurs bénévoles et salariés qui avaient à cœur d'apprendre à connaître et créer un échange avec les habitants.
Grâce à ces **temps d'écoute active de recueil des compétences et envies des habitantes, deux projets ont pu être créés et alimentés** au cours de l'année 2021 (voir partie VI – C.2.).

B.2. Le questionnaire

Au cours des quelques sorties, visites et manifestations que nous avons organisées et grâce aux consultations par internet, la MLC a pu interroger 75 cessonnais et 57 verdionysiens sur leur perception de leur ville et des services existants.

Les données ci-dessous sont un condensé des informations les plus importantes à relever.

Les répondants sont majoritairement des **femmes à 79,5% et des hommes à 20,5%.** Ils avaient **entre 31/49 ans à 40% et 70 ans et plus à 20%.** Ce sont des **couples sans enfants à 19%** et **des couples avec enfants à 58%.** Ces couples avaient **2 enfants à 29,5% et 3 enfants à 13,5%.**

Concernant le type de logements habités, **74% des répondants vivent en maison individuelle et à 14% en appartement dans un immeuble collectif**.
47% des répondants habitent les communes depuis moins de 10 ans. Le panel d'habitants ayant répondu est donc relativement à l'image de l'ancienneté des habitants du territoire.

Au sujet de **la raison menant à l'emménagement sur les communes**, sur la base d'une question ouverte, les répondants ont cité:

- **le cadre de vie (environnement naturel) à 32%**
- l'accession à la propriété à 15%
- l'ambiance de vie (calme, esprit village et familial) à 11,5%

Au sujet de **l'appréciation sur l'environnement de vie**, les répondants ont déclaré être :

- **Satisfait à 45%** (Cesson 44%, Vert-Saint-Denis 46%)
- **Assez satisfait à 42%** (Cesson 37%, Vert-Saint-Denis 47%)

Sur la base d'une question ouverte, plusieurs points forts ont parfois été cités :

- **Verdure à 47,%** (Cesson 51%, Vert-Saint-Denis 44%)
  Sont cités les forêts, arbres, parcs
- **Calme à 39,5%**
- **Convivialité et serviabilité entre personnes à 25,5%** (Cesson 28%, Vert-Saint-Denis 23%)
- **Commerces à 20%** (Cesson 21%, Vert-Saint-Denis 19%)
- **Services de proximité à 15,5%**

- Vie associative et infrastructures à 11,5% : bibliothèques, stades, etc.

Sur la base d'une question ouverte sur les points négatifs et d'amélioration au regard de leur quartier, les habitants ont mentionné à :

- Le **manque de vie de quartier et lien entre voisins à 23,5%** (32 répondants sur 132)
- Les **incivilités ont été citées à 19%** (25 répondants sur 132)
- Les **constructions de logements à 13,5%** (18 répondants sur 132)
- **Aucun point négatif à 13,5%** (18 répondants sur 132)
- Le **manque de vie socioculturelle et sportive à 12,5%** (17 répondants sur 132)

Lorsque nous les avons interrogés sur les **liens entretenus avec leurs voisins**, les répondants ont déclaré:

- **Oui à 70,5%** (64% à Cesson et 77% à VSD)
- Non à 25% (27% à Cesson et à 23% à VSD)

Selon une étude datant de 2019, réalisée par le groupe BVA, **13% des français avouent n'avoir aucune relation avec leurs voisins. Sur Cesson/Vert-Saint-Denis, 25% des répondants sont dans ce cas.**

En mettant en relation la durée d'installation des habitants avec leurs réponses, nous avons observé que **les liens de voisinage s'établissent à plus de 50% à partir de 3 ans de présence sur le territoire**.

Les répondants ont expliqué avoir une **activité bénévole ou de soutien social et solidaire, qu'elle soit régulière ou non, à 40,5%**.

Les répondants **agissent majoritairement dans les associations socioculturelles** (21 répondants) puis dans les associations d'aide pour les besoins de première nécessité (11 répondants). A noter que l'objet et le public du bénévolat n'ont pas été renseignés pour 11 répondants.

Concernant la **pratique d'une activité culturelle ou sportive** par au moins une personne du foyer, les répondants ont déclaré :

- **Qu'ils en avaient une à 62,5%**
- **Qu'ils n'en avaient pas à 31%**

Sur les répondants dont **aucun membre du foyer ne pratique une activité**, ceux-ci l'ont expliqué par l'**empêchement à s'inscrire à 26,5%** (pas de lieu à proximité, tarif trop élevé, pas assez de places à l'inscription, heure non conforme à l'emploi du temps)

Concernant la **MLC**, environ **79% des répondants déclarent la connaître**.

Enfin, nous avons lancé une consultation à destination de nos adhérents mineurs, pour lesquels nous avons récolté 29 réponses autour de trois items :

- « Qui es-tu ? » leur demandant leur sexe, leur âge, et leur ville et quartier si connu
- « Qu'aimes-tu dans ta ville ? »
- « Pour rendre ta ville plus chouette, qu'est-ce que la MLC pourrait faire ? »

De ces retours, les éléments qui se dégagent sont les suivants. La moyenne d'âge des répondants étaient de 10 ans 1⁄2. 20 répondants étaient des filles et 9 des garçons, 15 cessonnais, 10 verdionysiens, 3 d'autres villes de l'agglomération, 1 non précisé.

Concernant ce qui est apprécié des enfants dans leurs villes, on retrouve l'environnement verdoyant (parc, arbres, forêt de Bréviande), les bonnes relations/la bonne entente avec les riverains et les

infrastructures socioculturelles et sportives (dont la MLC mais aussi les médialudothèques et espaces sportifs).

Pour les 19 répondants ayant répondu à la dernière question, ils ont précisé vouloir que la MLC développe des actions :

- en faveur de la préservation de l'environnement (plantations d'arbres, aménagement d'espaces verts à l'exemple de notre jardin, actions de ramassage de déchets)
- pour animer la ville et les quartiers (fêtes de voisins, fêtes de rue comme les carnavals, jeux collectifs en plein-air, concerts)
- pour apprendre et passer du temps en famille et entre amis (durant les vacances scolaires et hors vacances scolaires : visites de villes, sortie spectacles, balade à vélo)
- pour diffuser davantage leurs travaux : expositions, représentations de spectacle et de musique
- pour des actions de solidarité, d'échange et d'entraide (soutien aux personnes démunies, boîtes à livres)

C. Consultation des partenaires et analyse

C.1. L'isolement

Au cours de nos entretiens, nous avons rencontré, notamment, l'ADMR (association de soutien à domicile).

Elle nous a fait part de **demandes (souvent émanant de la famille), pour assurer une présence à leurs proches, autonomes mais seuls**. Les familles souhaitent **éviter une baisse de moral par de la stimulation**. Les familles expliquent être souvent éloignées géographiquement et ont **besoin de quelqu'un qui assure regard et relai**.

C.2. Les aidants

Alors que le nombre de personnes en perte d'autonomie est grandissant, l'ADMR nous a expliqué qu'il y a **peu de solutions de répit pour les aidants et que les moyens mis en place sont très insuffisants et restent encore coûteux**.

Au cours de cet entretien, les **cafés des aidants** ont été cités pour verbaliser et se soutenir, avec la limite pour certains aidants de repartir sans solutions concrètes. De son côté, le directeur du Pôle Autonomie Territorial – L'association Le Rivage, explique que ces temps répondent à un **réel besoin mais qu'il est difficile de passer le cap pour les aidants de s'y rendre** (idées reçues multiples, culpabilité et déni). Aussi, ce dernier recommande de "**sensibiliser et de faire des actions de prévention**". Pour cela, il est nécessaire d'effectuer un travail de formation auprès des personnes en contact avec un public potentiel, qu'ils soient bénévoles ou professionnels. Ainsi, ils peuvent, d'une part, **détecter plus tôt** les situations et, d'autre part, commencer un **travail de pédagogie autour des idées reçues** sur les coûts d'une mise en place d'aides humaines ou techniques par exemple.

C.3. Les difficultés à l'heure du tout numérique

Les aides informatiques sollicitées auprès de l'ADMR concernent surtout la **prise en main du matériel informatique.** Mais il s'agit aussi de demandes pour **établir un courrier** par informatique **ou bien effectuer des démarches en ligne** (sécu, impôt, caisse de retraite). Le CCAS nous a confirmé que cette dernière demande était également importante dans leurs services.

Les **problèmes rencontrés par les demandeurs** sont variés :

- **méconnaissances des dispositifs en ligne**,
- **craintes de mal faire** avec pour conséquence des erreurs de traitement de dossiers,
- **problème de la langue,**
- **manque de lieux où apprendre par soi-même,**
- **matériels requis absents ou pas adaptés (smartphone)**.

C.4. Précarité

Il nous paraît important de préciser que Vert-Saint-Denis accueille sur son territoire un hôtel social. Celui-ci héberge 90 personnes représentant environ 25 familles. Les parcours à l'hôtel peuvent parfois être très long; désormais souvent plusieurs années. Avec le directeur de cet hôtel, nous avons échangé sur la **difficulté pour les familles hébergées à évoluer et s'inscrire dans le territoire mais aussi à se saisir des lieux pouvant les soutenir** (accompagnement à la scolarité, orientation scolaire, lieux pour jouer entre parents et enfants, espaces d'échanges, apprentissage de la langue française, …).

Enfin, certains établissements scolaires nous ont indiqué que de plus en plus de **parents d'enfants scolarisés avaient des soucis de vocabulaire et de compréhension**. Quant aux services sociaux, ils nous ont expliqué **rencontrer fréquemment des usagers en présence de leurs enfants afin d'effectuer la traduction**.

Ce besoin de transmission et d'apprentissage de la langue française se faisant sentir de longue date sur le territoire, des **ateliers d'alphabétisation** sont proposés à la MLC mais également au sein des restos du coeur. Si cette action est appréciée, il ressort que **certains freins empêchent parfois l'assiduité des apprenants voire causent l'abandon des cours**: heures de cours en soirée trop peu fréquentes, absence de mode de garde durant le cours…

C.5. Accompagnement médical

Une des difficultés souvent verbalisées par les partenaires sociaux comme la Protection Maternelle Infantile (PMI), c'est la **difficulté de plus en plus croissante pour les familles d'assurer un suivi spécialisé lors de l'arrivée d'un enfant**. Les **permanences de consultations médicales de la PMI** peuvent constituer une «alternative» au manque de médecins/pédiatres, mais avec souvent une forte affluence, **l'obtention d'un créneau peut s'avérer difficile**.

Concernant les accompagnements lors de la grossesse, la PMI nous a indiqué sur 69 dossiers ouverts entre janvier et septembre 2020 sur le territoire Sénart-sud (Savigny-le-Temple, Nandy, Cesson, Vert-Saint-Denis), 43 étaient sur Cesson/Vert-Saint-Denis. Il y a donc eu **beaucoup de futures mères sollicitant le soutien de la PMI sur notre territoire**.

Sur la problématique du suivi médical concernant des enfants plus grands et des adultes, la difficulté d'obtention d'un médecin traitant a également été mentionnée à plusieurs reprises.

Enfin, il a également été fait part de **parents parfois perdus dans la problématique rencontrée par leur enfant et qui éprouvent des difficultés à s'orienter vers le professionnel qualifié**.

C.6. Soutien à la parentalité

Les enjeux liés à l'obtention d'un mode de garde

Lors de divers entretiens avec les partenaires sociaux, la problématique du mode de garde a souvent été avancée. Ces derniers nous ont expliqué que **les places en structure d'accueil sont limitées et mettent la priorité à l'accueil d'enfants dont les parents travaillent**.

Pourtant, ils évoquent l'importance de pouvoir faire garder son ou ses enfants de manière ponctuelle, même en cas d'inactivité professionnelle. Les raisons avancées sont multiples: socialisation de l'enfant avant l'entrée en maternelle, évolution de l'enfant avec d'autres adultes que les parents, espace d'apprentissages, bien-être du parent et de la cellule familiale (faire garder peut « permettre aux parents de souffler et donc d'agir en préventif »). Enfin, le mode de garde peut faciliter la gestion de la cellule familiale ou encore les démarches liées à l'intégration, l'insertion ou la reprise d'un emploi.

Bien entendu, **lorsque le foyer est en situation de monoparentalité, l'obtention d'un mode de garde, même périodique, peut être d'autant plus important et salvateur**.

Développement de l'enfant, du lien parent-enfant et du soutien entre pairs

La Maison Bleue nous a rapporté que **certains parents recherchent des espaces avec leurs bébés,** à la fois pour que leurs enfants en côtoient d'autres mais aussi pour **jouer avec leur enfant dans un autre espace que le foyer**. Nos échanges avec certains habitants et personnes hébergées à l'hôtel social ont confirmé le **désir de temps d'animation**, à destination de grands enfants mais également de petits. Paradoxalement, **les médiathèques et ludothèques** du territoire ont déjà pu proposer des **temps de jeux qui se sont arrêtés, faute de présences suffisantes,** peu de temps avant la crise sanitaire.

Par ailleurs, les parents souhaitent aussi **s'exprimer et échanger sur des problématiques et sujets** liés à l'éducation, le développement de l'enfant... Concernant ce dernier besoin, la crèche Maison Bleue propose un café des parents, mais ceux-ci sont uniquement à l'usage des parents dont les enfants sont accueillis. Sur Vert-Saint-Denis, il n'y a **pas de lieux permettant l'accueil et le soutien à la parentalité actuellement.**

Il résulte de ces constats une interrogation sur les zones où sont localisées ces lieux, leurs connaissances de la part du public, leurs conditions d'accès, les tranches d'âges et animations proposées au regard des attentes des publics.

C.7. La vie scolaire

Projets pédagogiques

Au cours de nos entretiens avec deux écoles primaires, nous nous sommes intéressés aux **projets pédagogiques des écoles**. Ceux-ci sont demandés par l'Education Nationale et les projets sont écrits sur 3 ans. Bien souvent, les thèmes demeurent souvent **autour du vivre-ensemble (éducation morale et civique) de la découverte et de l'expérimentation, ou bien du développement durable**.

Depuis quelques années, la MLC s'implique auprès des enfants des écoles de Cesson et Vert-Saint-Denis, grâce au **projet Citrouille Verte pour les CM1-CM2, les ateliers poterie, les spectacles de théâtre, …** Ces outils sont des **formats « clés en main » apportant un vrai soutien aux écoles pour offrir des actions pertinentes aux enfants**. C'est à leur demande que nous avons commencé à élaborer un projet citrouille verte allégé pour les cycles 2 (CP, CE1, CE2). Le projet Potiron, en direction des collégiens, répond également à ses attentes.

Vie scolaire

Des faits de **violences entre élèves** ont été rapportés par des enseignants et directeurs d'établissement. Ces **phénomènes** sont relativement **récents et à la marge**. Cependant, nous avons entendu des **inquiétudes sur** ce qu'impliquerait l'augmentation des effectifs d'enfants dans des classes, sur le maintien du cadre et le respect des règles de vie, avec des enfants ayant ses fonctionnements.
Enfin, **il a parfois été question de rapport à « l'autorité » et à la gestion des limites**. Il est souvent question des **différences entre les règles permises à la maison et à l'école**.

Implication parentale dans la vie de l'école et relation avec l'école

Les acteurs ont exprimé **une diminution d'investissements des parents, en termes de participation à la vie de l'école.** Une des deux associations de représentants de parents d'élèves interrogées nous rapporte que sur les **temps festifs scolaires** ou sur des actions permettant le financement de projets, il est observé des **participations importantes en tant que consommateur mais peu d'investissement en tant que partie prenante à l'organisation, la préparation et l'animation**.

Concernant le lien avec les responsables scolaires (enseignants, direction), un établissement nous a fait part de **difficultés, pour certains parents, à oser solliciter le corps enseignant par courrier ou oralement par honte** (barrière de la langue) **ou peur du jugement**.
Une association de représentants de parents d'élèves nous a de son côté fait part de sollicitations surtout dans le cadre de **problèmes relationnels école/parents/enfants**.

Enfin, il résulte de nos échanges avec **les associations de parents d'élèves un souhait de se rencontrer** pour se soutenir lors de situation problématique (apport d'un regard extérieur) et échanger sur leurs pratiques.

Implication parentale dans l'accompagnement à la scolarité

Au cours de nos échanges avec les établissements scolaires, nous avons notamment eu pour retour **une augmentation de situation où le niveau d'investissements des parents dans l'accompagnement à la scolarité n'est pas assez élevé**. Il s'agirait à la fois de questions de soutien dans l'accomplissement des devoirs, mais aussi dans la vigilance à ce qu'ils soient accomplis.
L'inquiétude principale est que les enfants ne soient pas prêts à l'entrée en 6è où les devoirs à la maison sont systématiques.
Enfin, sur l'école élémentaire Jacques Prévert de Cesson, l'association de parents d'élèves évoque que certains parents expriment **des difficultés dans le suivi de scolarité de leurs enfants** (niveau, patience, temps) et manifestent **le souhait de soutien autour de cette thématique**. En réflexion en début d'année 2020, de l'accompagnement aux devoirs a été développé au cours de l'année auprès de primaires mais également de collégiens, porté notamment par la présidente de l'association.

C.8. Evolution des enfants dans les dispositifs péri et extrascolaires

Etudes surveillées

Au regard des difficultés présentées sur les devoirs, nous avons interrogé certains établissements sur le nombre d'inscrits dans les études surveillées et les places ne sont pas toujours toutes pourvues. Il résulte de nos échanges avec les écoles que ces études étant **des études surveillées et non dirigées** (aide aux devoirs), il n'y a pas, pour les enseignants qui les assurent, d'obligation d'accompagner les élèves dans leurs devoirs. Aussi, **certains parents ont déjà pu verbaliser que l'inscription à ce temps ne fait pas sens pour eux si leur enfant n'y fait pas ses devoirs**.

Le Projet Éducatif Du Territoire (PEDT)

Afin de creuser l'environnement dans lequel peuvent évoluer les enfants de nos deux communes, nous nous sommes intéressés aux PEDT mis en place dans chacune d'entre elles. Le PEDT doit **favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant**.

Lors de notre rencontre avec le responsable éducation de la ville de Vert-Saint-Denis, celui-ci nous a confirmé **l'investissement moindre des parents dans le comité de suivi pour le PEDT**: « Beaucoup de parents voient les accueils de loisirs et les accueils pré et post scolaires comme un mode de garde ».

Concernant le contenu du dernier PEDT de 2017/2020 de Vert-Saint-Denis, nous avons pu constater que **les temps périscolaires pour les enfants des hameaux** (Petit-Jard et Pouilly-le-Fort) **ne sont accessibles qu'à ceux en capacité d'être reconduits** (circulation des bus limitée aux heures scolaires). Par ailleurs, sur les places en **accueil périscolaire**, **599 enfants en élémentaire sont comptabilisés alors que 559 places sont disponibles**. Les 317 maternels ont en revanche tous une place.

C.9. L'accompagnement de la jeunesse

Mobilisation de la jeunesse et démocratie participative

Les deux antennes jeunesse nous ont fait part de **difficultés de mobilisation de la jeunesse, que ce soit en termes de présence sur leurs antennes ou animations « hors les murs ».** La venue des animateurs sur les quartiers ne serait d'ailleurs pas tellement une envie des jeunes. Par ailleurs, **les projets émanant des jeunes sont peu nombreux.**

Il apparaît qu'il faudrait **trouver des leviers avec les structures existantes afin de permettre à la jeunesse de verbaliser leurs centres d'intérêt et de regagner les structures**.

L'orientation, l'accompagnement et le développement des projets des jeunes

En 2019, **la Structure Information Jeunesse (SIJ) de Vert-Saint-Denis** a accueilli des usagers à 56,9% de la commune de Vert-Saint-Denis et à 23,3% de Cesson. Les motifs de passage au SIJ peuvent être variés mais l'on retrouve en première position la catégorie **« Initiatives et projets » à 33,60% puis « Emploi et stages » à 24,70% et enfin « Logement, Santé, Vie pratique » à 8,90%**.

Depuis le 1er juin 2021, **cette structure ne fonctionne plus en raison du départ de son agent**.

Planification : contraception, sexualité et relation de couple

Des **permanences de préventions sont assurées dans les collèges et lycées** deux fois par an.

L'infirmière chargée de la prévention sexualité, contraception et vie de couple a rapporté qu'entre janvier et fin septembre 2020, sur 321 personnes accueillies sur le territoire Sénart-sud (Savigny-le-Temple, Nandy, Cesson, Vert-Saint-Denis), 52 étaient de Vert-Saint-Denis. Nous n'avons pas eu de données concernant Cesson. Compte-tenu du contexte sanitaire et d'une fermeture de plus de trois mois durant l'année, celle-ci a trouvé que ces chiffres étaient importants. Il est à préciser que le public reçu par la professionnel n'est pas exclusivement de moins de 25 ans. Cependant, l'infirmière rencontrée rapporte que l'antenne étant à Lieusaint, nous pouvons imaginer que la question de la mobilité peut représenter un frein à la venue des jeunes (Antenne à Lieusaint). **Un lieu de proximité permettrait sans doute une meilleure prévention.**

C.10. Vie des quartiers

L'échange entre habitants

Au cours de notre consultation des habitants, **la convivialité et la serviabilité entre voisins/habitants** est en 4ième position des **points positifs les plus cités** (moyenne de 25,5%). Ils déclarent entretenir des **liens avec leurs voisins** à **64% à Cesson et 77% à Vert-Saint-Denis.** En mettant en relation la durée d'installation des habitants avec leurs réponses, nous avons observé que **les liens de voisinage s'établissent à plus de 50% à partir de 3 ans de présence sur le territoire**.

A noter que, lors de nos rencontres avec quelques familles de l'hôtel social de Vert-Saint-Denis, les femmes nous ont fait part d'un **manque d'activités et de relation sociale**. Elles souhaiteraient développer des activités ensemble et y inviter d'autres femmes, qui ne vivent pas à l'hôtel.

Animation des quartiers

Lors de notre consultation toujours, **le point d'amélioration** le plus cité par les habitants, sur la base d'une question ouverte, a été la **vie de quartier à 24%**. Ils nous ont cité le manque de **lieux de rencontres intérieures et extérieures, comme des salles de quartier, des fêtes de voisins, parcs et jeux de plein air**.

Des bailleurs mobilisés sur le vivre-ensemble et l'amélioration de vie des locataires

Nous avons pu échanger avec Habitat 77 et 3F, deux bailleurs majoritaires sur le territoire, au cours de notre diagnostic.
Le bailleur Habitat 77 nous a fait part de **difficultés de plus en plus importantes pour les locataires à se côtoyer et à partager des espaces communs en bonne entente**. Il est souvent question de **propreté** ainsi que de **difficultés de voisinage liées à la différence (handicap ou culture**).

Concernant le bailleur 3F, il a un **service dédié à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des locataires**, qui peut financer les projets des locataires en ce sens.

Zoom sur nos rencontres avec les habitants du quartier Montbréau

Cette action en partenariat avec les services de la Ville de Cesson ainsi que le bailleur 3F nous a permis de rencontrer une vingtaine d'habitants, enfants et adultes confondus, sur les 119 logements dernièrement livrés. Notre emplacement permettait de les rencontrer tout particulièrement (au pied de l'immeuble).

Les locataires nous ont dit indiqué de **nombreux points positifs** tels que des logements bien conçus, une ville agréable, un bon relationnel avec le gardien et pas de mésententes connues entre les locataires.

Cependant, les locataires ont verbalisé des **manques liés au transport et aux commerces de proximité**.
Concernant la vie de quartier, ils expliquent qu'il n'y a **aucun lieu à proximité pour se retrouver entre voisins**, pour échanger et se créer des temps d'animations.
De leurs côtés, les **animations/activités socioculturelles et sportives** semblent être **dans l'ensemble trop loin pour être accessible à un enfant non accompagné d'un parent**.
Les enfants, comme leurs parents, regrettent l'absence de structures de jeux ou même d'un terrain vague de proximité (ceux-ci jouent au ballon sur les routes, voies piétonnières ou accès de garage, avec pour cause des dégradations et des riverains mécontents). Il y a des **craintes que les relations dans le quartier ne se dégradent**. Certains ont exprimé des mots comme "délinquance", "méfiance" et "échauffement".

Un autre point négatif ressenti par les habitants, c'est le fait de se retrouver entre « personnes noires ». En effet, la très grande majorité des personnes rencontrées ce jour-là étaient de peau noire et ressentaient mal le fait d'être « rassemblées » dans ces mêmes immeubles.

En conclusion de ce diagnostic, nous pouvons dire que les habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis sont globalement satisfaits de vivre dans leurs villes. En grande majorité, ce sont des familles qui habitent notre territoire mais les nouvelles constructions engendrent de nouvelles mixités sociales. On note un accroissement des jeunes, des personnes seules avec enfants et la présence de personnes âgées en nombre important. Certaines réalités et problématiques se font de plus en plus présentes: solitude, emménagement, naissance et garde des enfants, personne devenue dépendante, nécessité d'infrastructures, éloignement du numérique et de l'accès aux droits communs…
Les villes et les différentes institutions, ainsi que les associations prennent la mesure de ces changements mais manquent parfois de relais d'animation afin de pourvoir aux demandes. Les intervenants sont nombreux sur le territoire mais manque d'espace-temps de concertation pour évoquer les problématiques saillantes ou identifier de nouveaux partenaires.

Ces changements interviennent également dans un contexte administratif local évolutif. La rentrée de nos communes au sein de la communauté d'agglomération Grand-Paris-Sud Essonne Sénart en 2016, avec des changements de compétences ont parfois déstabilisé des partenaires locaux eux-mêmes soumis à des changements. Notre Syndicat Intercommunal de la Culture (SIC) a lui aussi été fondu dans le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple en 2020.

La MLC, association des habitants et institution d'éducation populaire, a pris conscience de ces changements. Elle souhaite pouvoir intervenir au côté de ses partenaires institutionnels, culturels et sociaux, pour mettre en place des animations éducatives, culturelles et sociales, favorisant et créant le lien social et la participation des habitants.

III – SYNTHESE DES PROBLEMATIQUES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Si la grande majorité des habitants de Cesson Vert-Saint-Denis se sentent bien dans leur ville, il convient de préciser que des problématiques familiales, éducatives et sociales existent. Ces problématiques se trouvent souvent à des moments de rupture de la vie comme l'arrivée d'un enfant, l'emménagement dans un nouveau cadre de vie, mais aussi dans les quotidiens de tout à chacun. Si le secteur associatif, les institutions et les municipalités font preuve de dynamisme et participent à répondre à une partie de ces difficultés, des problématiques demeurent.

Voici les problématiques saillantes que nous avons identifiées au cours de notre diagnostic :

Les problématiques familiales

Il revêt que malgré une maison de santé pluri professionnelle et deux cabinets médicaux, certaines familles peinent à trouver un médecin spécialisé pour le suivi des enfants par exemple. D'autres sont soumises à des contraintes de garde qui mettent parfois en échec les possibilités d'emploi ou de participation à la vie locale. On note également des besoins concernant l'accompagnement à la parentalité, parfois liés au développement de connaissances et de pratiques pour soutenir et éduquer son enfant mais aussi, au suivi scolaire dans certaines familles (notamment sur le primaire). A la marge, certaines familles cumulent ces difficultés avec celle de la langue et sont donc contraintes dans leur autonomie.

Les problématiques liées aux personnes isolées

En augmentation sur le territoire, les personnes seules, âgées, ou avec enfants sont les principales demandeuses d'aides sociales ou d'accompagnement pour l'accès aux droits. Pour les personnes âgées, la solitude et la fracture numérique sont des problématiques majeures qui débordent les services et les associations, qui ne sont pas armées pour traiter ces demandes. La solitude devient un problème encore plus épineux pour les familles quand elle se conjugue avec la perte d'autonomie et éloignement géographique. Par ailleurs, si les problèmes liés à la naissance, puis à la garde ou le manque de lieu d'accueil des enfants sont récurrents pour les familles, ils le sont encore plus pour les personnes seules.

Scolarité, enfance et accompagnement de la jeunesse

Nous l'avons dit, la scolarité peut éprouver certains parents : accompagnement aux devoirs, organisation du travail de l'enfant, relations parents/enfant/école, enfants/enfants… Pour les jeunes et les familles, il est parfois difficile de s'informer et de se faire accompagner dans l'orientation et dans les démarches liées à l'emploi. Paradoxalement, une partie de la jeunesse déserte les services et les associations proposées par les élus alors que l'on note un accroissement du chômage des jeunes. Concernant les structures de loisirs, la tranche d'âge 11-12 ans n'est actuellement plus accueillie sur Cesson et il résulte une demande de la part de certains parents.

Lien social et vie des quartiers

Plus de la moitié des habitants sont établis depuis plus de dix ans sur le territoire. Il résulte des constructions de logements et de l'accroissement démographique important des dix dernières années, que l'urbanisation et cette arrivée de population qui continue d'affluer, n'est pas toujours bien prise par ces habitants établis de plus longue date. Malgré les efforts municipaux et des habitants via les associations, des quartiers se trouvent donc isolés des centres de vie comme les commerces, les services municipaux ou les lieux sportifs et socioculturels. Ce sont parfois des barrières naturelles qui isolent ces quartiers, des artères de communication. Dans d'autres cas, parfois des quartiers ont été construits sans point centraux qui permettent aux habitants de se retrouver et de mixer les publics.

La problématique des rencontres inter services / inter-partenaires

En interrogeant les partenaires associatifs et institutionnels au cours de notre diagnostic et de nos co-constructions de projets, nous nous sommes rendu compte que les liens étaient parfois faibles. Certains acteurs pointent un manque de concertation, d'autres une méconnaissance du cadre d'intervention des partenaires du territoire. De ces échanges, il ressort également que certains établissements (scolaires, structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et du handicap, hôtel

social, etc.), sont à la recherche de partenariats afin de développer des projets d'animations réflexifs et/ou ludiques, qui permettent à leur(s) public(s), la découverte, la rencontre et l'apprentissage. Ces projets aux objectifs parfois similaires ne se rencontrent pas dans l'élaboration faute de liens également.

Le projet social de la MLC, que nous vous proposons de découvrir, entend proposer des réponses à ces problématiques identifiées, avec les partenaires qui souhaitent s'investir avec nous.

IV – RAPPEL DES FONDAMENTAUX DES CENTRES SOCIAUX

A. Les missions générales et complémentaires

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) définit dans sa circulaire du 20 juin 2012 les missions assignées aux centres sociaux. Elle distingue deux missions générales et cinq missions complémentaires.

Les missions générales :
1 - Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
2 - Être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets

Les missions complémentaires :
1- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles, des groupes informels ou des associations
2- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant, leur proposer un accompagnement adapté
3- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
4- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers ou les bénévoles
5- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'interventions prioritaires

B. La fabrique des possibles

Ci-dessous un outil de vulgarisation conçu au cours de notre préfiguration pour échanger avec les partenaires et les habitants, sur le concept du centre social, ses champs d'actions et la dynamique de projet.

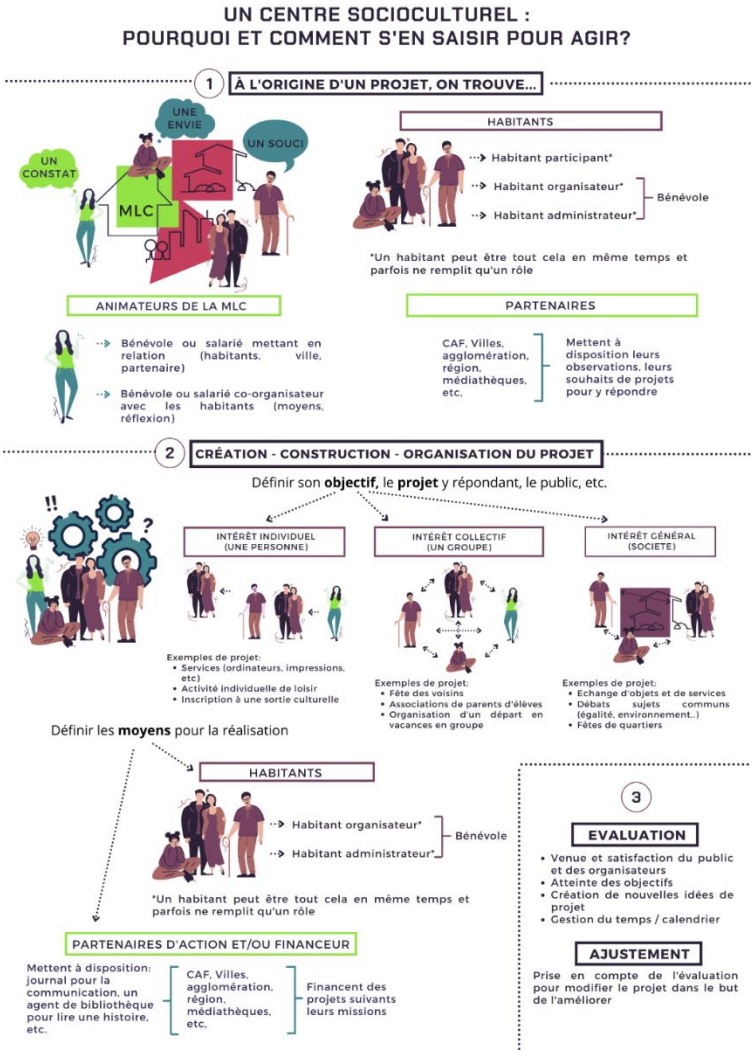

V. LE PROJET SOCIOCULTUREL 2021-2023

Nous allons maintenant développer les tenants et aboutissants de notre projet social, à savoir les objectifs généraux et les actions présents dans l'arborescence ci-dessous.

A. Finalité et présentation générale du projet

La finalité du projet socioculturel de la MLC est de faire de notre association un lieu de rencontre et de partage aussi bien pour les habitants, quels qu'ils soient, que pour les différents et nombreux partenaires potentiels de nos actions.

La MLC doit devenir un lieu où se côtoient les élus, les présidents d'associations, les animateurs, les acteurs sociaux, les bénévoles et les habitants. Notre lieu doit devenir un lieu de partage et d'échange d'information sur la vie sociale, un lieu où les habitants peuvent prendre des initiatives en favorisant le lien social permanent.

Aussi, nous nous fixerons les objectifs généraux (ou axes de travail) suivants :

1 – Favoriser l'accueil, l'écoute et la participation des habitants
2 – Favoriser le bien-être de l'ensemble des foyers de Cesson et Vert-Saint-Denis
3 – Soutenir la réussite scolaire et éducative ainsi que la jeunesse
4 – Favoriser le lien social et la vie dans les quartiers
5 – Être un lieu de rencontres interprofessionnels

Le schéma ci-dessous fait état des orientations (objectifs généraux) de notre projet ainsi que des objectifs opérationnels qui en découlent.

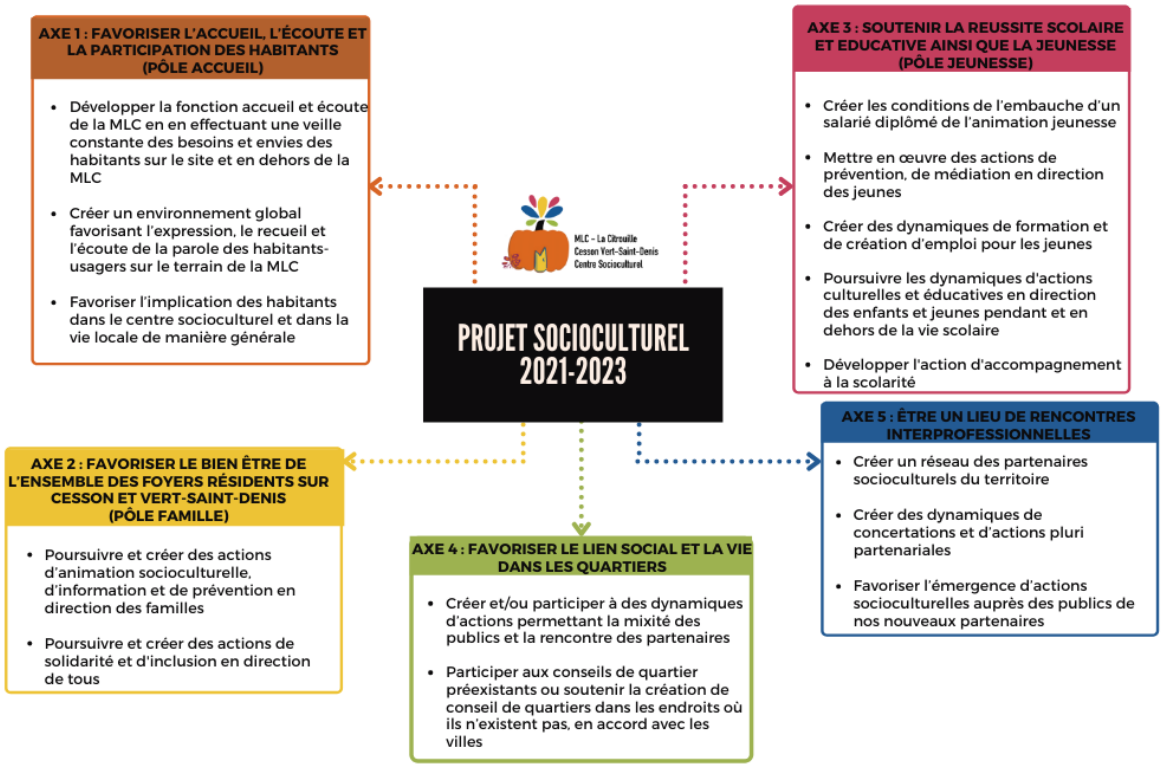

Pour répondre à ces objectifs, le tableau ci-dessous décline les actions mises en place.

AXE 1 : FAVORISER L'ACCUEIL, L'ÉCOUTE ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS (PÔLE ACCUEIL)		
Objectifs opérationnels	**Actions pré-existantes à/ou débutées durant la préfiguration et poursuivies dans le cadre de l'agrément**	**Nouvelles actions dans le cadre de l'agrément**
1 – Développer la fonction accueil et écoute de la MLC en en effectuant une veille constante des besoins et envies des habitants sur le site et en dehors de la MLC	Fête de la MLC *(fiche action n°3)*	Accueil, écoute et dialogue *(fiche n°1)*
		Formation à la notion d'accueil *(fiche action n°2)*
		Fêtes de quartier *(fiche transverse n° 1 axe 4)*

		Assemblée des habitants usagers *(fiche n°7)*
2 – Créer un environnement global favorisant l'expression, le recueil et l'écoute de la parole des habitants-usagers sur le terrain de la MLC	Travaux permettant un meilleur accueil des habitants (fiche action n°*3)*	Agrandissement de la MLC et transformation du terrain pour en faire un espace de convivialité attractif pour les habitats *(fiche n°5)*
	Fête de la MLC *(fiche action n°3)*	Fêtes de quartier *(fiche transverse n° 1 axe 4)*
3 – Favoriser l'implication des habitants dans le centre socioculturel et dans la vie locale de manière générale	Commissions : communication, financière, programmation, accueil de la MLC *(fiche action n°5)*	Fêtes de quartier *(fiche transverse n° 1 axe 4)*
	Fête de la MLC *(fiche action n°3)*	Commissions thématiques *(fiche action n°6)*
		Assemblée des habitants usagers *(fiche action n°7)*
AXE N°2 : FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENSEMBLE DES FOYERS DE CESSON ET VERT-SAINT-DENIS (PÔLE FAMILLE)		
Objectifs opérationnels	**Actions pré-existantes à/ou débutées durant la préfiguration et poursuivies dans le cadre de l'agrément**	**Nouvelles actions dans le cadre de l'agrément**
1 – Poursuivre et créer des actions d'animation socioculturelle, d'information et de prévention en direction des familles	Soutien de projets de portée générale et en direction de tous : jardins partagés, fab'lab et repair café, café Littéraire « Un livre, une commune »,…	Permanences sociales *(fiche action n°1)*
		Café des parents *(fiche action n°3)*
		Conférences et ateliers d'informations et d'échanges autour de thématiques liées à la parentalité et la famille *(fiche action n°4)*
		Lieu d'accueil parents-enfants *(fiche action n°4)*
2 – Poursuivre et créer des actions de solidarité et d'inclusion en direction de tous	Atelier informatique sur la prise en main du matériel informatique en individuel *(fiche action n°1)*	Permanence d'un écrivain bénévole à vocation sociale sur informatique *(fiche action n°1)*
	Accompagnement des associations avec missions et/ou publics spécifiques	Espace informatique libre et accompagné au sein de l'accueil *(fiche action n°1)*
	Ateliers sociolinguistiques	Sessions de formation numérique sur l'accès aux droits *(fiche action n°1)*
	Salon de l'enfance *(fiche action n° 3)*	Création d'une association ou une autre entité venant en aide aux aidants et personnes âgées *(fiche action n°5)*
	Université populaire, cellule de recherche habitants, observatoire de la vie sociale *(fiche n°6)*	
AXE N°3 : SOUTENIR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET EDUCATIVE AINSI QUE LA JEUNESSE (PÔLE JEUNESSE)		
Objectifs opérationnels	**Actions pré-existantes à/ou débutées durant la préfiguration et poursuivies dans le cadre de l'agrément**	**Nouvelles actions dans le cadre de l'agrément**

1 - Créer les conditions de l'embauche d'un salarié diplômé de l'animation jeunesse		Embauche d'un animateur jeunesse *(fiche action n°1)*
2 - Mettre en œuvre des actions de prévention, de médiation en direction des jeunes		Actions de prévention et de médiation *(fiche action n°2)*
3 - Créer des dynamiques de formation et de création d'emploi pour les jeunes		Partenariat avec la Structure Information Jeunesse *(fiche action n°3)*
4 - Poursuivre les dynamiques d'actions culturelles et éducatives en direction des enfants et jeunes pendant et en dehors de la vie scolaire	Projet Potiron : programmation de spectacles éducatifs pour les élémentaires, les collèges	Poursuite et création d'actions culturelles et éducatives en direction des enfants et des jeunes *(fiche action n°4)*
	Projet Graine de Citrouille et Citrouille verte : sélection de livres, lecture dans le cadre du programme scolaire, rencontres avec les auteurs et élections du livre par les enfants	
	Tremplin et RDV Urbain de Vert-Saint-Denis, Fête de la Ville de Cesson	
5- Développer l'action d'accompagnement à la scolarité	Accompagnement scolaire en faveur des collégiens	Développement de l'accompagnement à la scolarité pour les élémentaires *(fiche action n°5)*
	Création de pont avec le pôle famille en devenir (appels à projet Clas et Réaap)	
AXE N°4 : FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET LA VIE DANS LES QUARTIERS		
Objectifs opérationnels	**Actions pré-existantes à/ou débutées durant la préfiguration et poursuivies dans le cadre de l'agrément**	**Nouvelles actions dans le cadre de l'agrément**
1 - Créer et/ou participer à des dynamiques d'actions permettant la mixité des publics et la rencontre des partenaires	«Les Escapades de l'été », animations estivales *(fiches action n°1)*	Fêtes de quartier *(fiche action n°1)*
2 - Participer aux conseils de quartier préexistants ou soutenir la création de conseil de quartiers dans les endroits où ils n'existent pas, en accord avec les villes		Participer à, ou créer des conseils de quartiers avec les municipalités *(fiche action n°2)*
AXE N°5 : ÊTRE UN LIEU DE RENCONTRES INTER-PROFESSIONNELS		
Objectifs opérationnels	**Actions pré-existantes à la préfiguration « centre social » ou débutées durant la préfiguration et poursuivies dans le cadre de l'agrément**	**Nouvelles actions dans le cadre de l'agrément**
1 - Créer un réseau des partenaires socioculturels du territoire		Déjeuners partenaires *(fiche action n°1)*
		Création et/ou amélioration d'une base de données partenaires *(fiche action n°2)*
		Rencontres partenaires thématiques *(fiche action n°1)*

2 - Créer des dynamiques de concertations et d'actions pluri partenariales	Projets Potiron, Citrouille Verte et Graine de Citrouille	De nombreuses fiches actions sont transversales à cet objectif
	« Les Escapades de l'été » *(fiche action n°1, axe n°4)*	
3 - Favoriser l'émergence d'actions socioculturelles auprès des publics de nos nouveaux partenaires		Poursuite et création d'actions culturelles et éducatives en direction des enfants et des jeunes *(fiche transverse n°4, axe 3)*

B. Le principe des coopérations renforcées

L'une des particularités de notre centre socioculturel est qu'il s'étend sur deux villes aux histoires, traditions et aux politiques différentes. Il nous paraît indispensable de prendre en compte ce paramètre spécifique à l'intercommunalité de Cesson et Vert-Saint-Denis.

Au niveau européen, lorsque les périodes de blocage étaient fréquentes entre pays, il avait été mis en place un système de coopérations renforcées. Les pays qui souhaitaient rejoindre un projet le pouvaient quand ceux qui ne souhaitaient pas le rejoindre pouvaient le faire également, sans qu'il ne porte à conséquence ni pour les uns, ni pour les autres.

Nous proposons d'adopter ce principe de coopération renforcée avec Cesson et Vert-Saint-Denis. En effet, les méthodes et fonctionnements des deux communes sont différents en de nombreux points, et nous ne pouvons, sans bousculer maladroitement des équilibres municipaux proposer les mêmes projets aux deux villes sur tous les plans.

Les comités de pilotage pourront être les arbitres des volontés de participation à tel ou tel dispositif, le comité technique assurera le pilotage des actions et tiendra compte de ces différences.

C. Objectifs opérationnels et actions de la MLC centre socioculturel en référence aux objectifs généraux

Il s'agit ici de traduire en objectifs d'actions nos objectifs généraux et d'expliquer notre raisonnement et nos actions via nos fiches actions.

C.1. Objectif général n°1: favoriser l'accueil, l'écoute et la participation des habitants

Objectif opérationnel n°1 : Développer la fonction accueil et écoute de la MLC en en effectuant une veille constante des besoins et envies des habitants sur le site et en dehors de la MLC

AXE 1	**FAVORISER L'ÉCOUTE, L'ACCUEIL ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS (PÔLE ACCUEIL)**
FICHE ACTION N°1	**Accueil, écoute et dialogue**
Constats et origine	La MLC a toujours accueilli ses adhérents et les habitants de manière inconditionnelle. Mais notre espace d'accueil étant dans une logique de guichet,

	il était trop petit et froid pour susciter l'envie d'y passer du temps, verbaliser ses problématiques et d'y développer ses idées.
Public ciblé	L'ensemble des habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis
Objectifs opérationnels	• Consulter et recueillir les habitants sur leurs conditions de vie et sur leurs besoins, envies et attentes • Développer des lieux de rencontres et d'échanges chaleureux, favorisant les échanges et les relations, et où chacun peut se rendre sans même avoir de raison particulière
Déroulement de l'action	1. <u>Manifestations hors-les murs</u> Mobiliser une équipe dédiée à l'écoute des habitants à travers : • les fêtes de quartiers • les manifestations municipales 2. <u>Visites de quartier</u> Mobilisation des bénévoles pour organiser des visites dans les quartiers 3. <u>Un nouveau lieu d'accueil</u> Le "240" est réaménagé pour devenir le lieu d'accueil de la MLC
Moyens mis en œuvre	Moyens humains : • Mobilisation des bénévoles à la conception et la préparation des manifestations • Mobilisation des salariés permanents (notamment de l'agent d'accueil et/ou des animateurs) aux horaires concernés (de 9h à 18h du lundi au samedi) • Outils de travail avec les bénévoles
Partenaires associés	- Les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis - Tout habitant ou partenaire pouvant et souhaitant accueillir
Evaluation	Critères : - Autorisation accordée par les villes pour effectuer nos manifestations, visites - Satisfaction et/ou participation des villes - Satisfaction et participation des habitants - Implication de nouveaux habitants - Adhésion à la MLC Indicateurs : - Nombre de participation des villes et des habitants - Nombre d'adhésions, de bénévoles, projets émergeants de ces rencontres
Effets attendus	• Participation aux fêtes municipales • Visites sur l'ensemble des quartiers de Cesson et Vert-Saint-Denis • Plus grande fréquentation du centre socioculturel par les habitants • Création de projets nouveaux et novateurs • Création d'une commission "projets" avec les partenaires
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Collaboration « permanente » et prise de responsabilité

AXE 1	**FAVORISER L'ECOUTE, L'ACCUEIL ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS (PÔLE ACCUEIL)**
FICHE ACTION N°2	**Formation à la notion d'accueil**
Constats et origine	Notre secrétaire ainsi que l'ensemble de nos équipes salariées et bénévoles vont devenir des agents d'accueil.
Public ciblé	Toute personne participant activement à la vie de la MLC (salarié, bénévole animateur, membres du bureau et administrateurs)
Objectifs opérationnels	• Etablir une relation de confiance et une relation d'échange réciproque • Écouter et recueillir les besoins, envies et attentes • Développer des connaissances le réseau des partenaires et leurs missions afin d'orienter au mieux

	• Favoriser la création de lien social en favorisant les échanges entre les habitants
Déroulement de l'action	1. Formation de l'agent d'accueil 2. Participation des équipes aux réunions des partenaires locaux 3. Développer et partager « l'accueil » plus largement
Moyens mis en œuvre	- Financement de formation(s) par la MLC - Journées professionnelles de l'Animation Globale (organisées par la FNCS), réunion du réseau Réaap (EPEsud77), rencontres des référents familles (FDCS77), etc. - Outils de travail partagés : répertoire, fichiers partagés, cahier de transmission, etc.
Partenaires associés	- OPCA Uniformation - Fédérations Nationales et Départementales des Centres Sociaux - Caisse d'Allocations Familiales
Evaluation	Critères : - Satisfaction des personnes - Orientation par et vers les partenaires - Qualité des orientations Indicateurs : - Nombre de personnes reçus ou orientées - Nombre de bénévoles et salariés se rendant aux réunions et se saisissant de l'accueil
Effets attendus	Nous attendons de ces temps de formation une nouvelle approche de l'accueil du public par notre agent d'accueil, l'ensemble des salariés et le maximum de bénévoles.
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Collaboration « permanente » et prise de responsabilité

AXE 1	**FAVORISER L'ECOUTE, L'ACCUEIL ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS (PÔLE ACCUEIL)**
FICHE ACTION N°3	**Fête annuelle de la MLC favorisant le croisement des publics et la mixité sociale**
Constats et origine	Si notre nouvel accueil facilitera la mixité et le croisement des publics, nous pensons que la mise en place d'une fête annuelle valorisant les travaux des adhérents du centre permettra la rencontre des habitants sous forme festive.
Public ciblé	Habitants et adhérents de la MLC
Objectifs opérationnels	• Permettre le croisement des publics et la rencontre des différents acteurs de la MLC • Faciliter le recueil de la parole des adhérents et la venue des publics en les invitant à un moment convivial
Déroulement de l'action	Nous allons préparer notre fête annuelle par la mise en place de 3 grandes réunions de travail favorisant la présence de toutes les forces vives de la MLC. Le fonctionnement de cette préparation en grand groupe et petits groupes devrait permettre à tous de s'exprimer à la fois sur les objectifs à atteindre et les actions à mener. Pour éviter les regroupements des personnes qui se connaissent déjà, nous allons procéder au tirage au sort des participants dans les petits groupes. Nous inviterons ainsi les personnes à se rencontrer et à se confronter par hasard lors de nos réunions. Trois grandes réunions générales seront organisées : • Une première réunion aura lieu dans le courant du mois de décembre pour définir ensemble les objectifs généraux et opérationnels d'une telle fête et favoriser le croisement des publics • Une seconde réunion aura lieu en février afin de définir les actions qui se dérouleront au cours de cette fête et les moyens de les organiser • Enfin, au cours du mois d'avril, une dernière réunion visant à peaufiner les derniers détails de nos actions sera mise en place.

Moyens mis en œuvre	Les moyens humains et financiers de la mise en place de ces réunions et des festivités seront ceux de la MLC
Partenaires associés	Services municipaux, partenaires institutionnels et associatifs
Evaluation	Notre préparation et notre fête seront une réussite si nous permettons effectivement le croisement des publics
Effets attendus	Nous attendons de cette préparation de nouvelles rencontres entre personnes et la mise en place de travaux communs entre ateliers de la MLC. L'engouement, nous l'espérons, de ces nouvelles dispositions devrait permettre également de nouvelles prises de responsabilités dans les instances, les commissions thématiques de la MLC.
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ☒ Collaboration « permanente » et prise de responsabilité ☒ Contribution au processus de décision

Objectif opérationnel n°2 : Créer un environnement global favorisant l'expression, le recueil et l'écoute de la parole des habitants-usagers sur le site de la MLC et en dehors

Modification de notre accueil physique

AXE 1	**FAVORISER L'ECOUTE, L'ACCUEIL ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS (PÔLE ACCUEIL)**
FICHE ACTION N°4	**Travaux permettant un meilleur accueil des habitants**
Constats et origine	Cette fiche action fait suite à la fiche action N°1. Notre espace d'accueil actuel ne correspond pas aux attentes d'un centre social pour recueillir la parole et accueillir de manière agréable les habitants
Public ciblé	L'ensemble des habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis
Objectifs opérationnels	Favoriser un meilleur accueil et permettre le recueil de la parole des habitants
Déroulement de l'action	Après de multiples réflexions de la commission Accueil de la MLC avec nos partenaires municipaux, la MLC a décidé de déplacer son lieu d'accueil dans le bâtiment se situant à l'entrée de la MLC et dénommé le "240". Celui-ci est d'ors et déjà fonctionnel et dispose d'un cheminement qui part de l'entrée de la MLC (côté rue) jusqu'à l'entrée de l'accueil. Il bénéficie également du nécessaire à l'accueil des personnes handicapées (rampe et toilette adapté). Il bénéficie également de la validation de la commission de sécurité et dispose d'un petit bar, d'un réfrigérateur, d'une cuisinière, d'un ordinateur en libre accès et des journaux ou prospectus indiquant les différents événements ou services dispensées par nos partenaires et d'une salle attenante permettant d'accueillir les enfants. De plus, nous allons déménager les bureaux de notre agent d'accueil ainsi que ceux de nos animatrices famille et communication pour permettre à la fois un accueil libre des habitants tout en favorisant l'écoute par nos agents et animateurs. Les activités musicales qui prenaient place dans ce petit bâtiment vont être déplacées dès la rentrée 2021 dans un nouvel espace (voir plan) insonorisé tout près du bâtiment d'accueil.
Moyens mis en œuvre	- Matériel et humains : Mobilisation d'entreprises de travaux - Financiers : 25 000 € - Calendrier : Notre bâtiment "240" serait près à accueillir les habitants dès la rentrée 2021. De menus travaux sont prévus sur les périodes de vacances scolaires de Toussaint 2021 pour rendre le lieu plus agréable qu'il n'est aujourd'hui (portes coulissantes, peinture, achat de nouveaux mobiliers)
Partenaires associés	CAF / Syndicat Intercommunal / Villes de Cesson et Vert-Saint-Denis / CAUE 77
Evaluation	- Critères : Réalisation complète du nouvel accueil d'ici novembre 2021
Effets attendus	Les effets attendus de ces travaux sont de nouvelles relations entre les habitants et leur association, avec une appropriation de l'accueil par les habitants. Ce nouvel

	espace favorisera la mise en place de nouveaux espaces-temps d'accueil et d'écoute des habitants.
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution au processus de décision

1 - Plan de la citrouille et du 240 avant l'investissement en lieu d'accueil

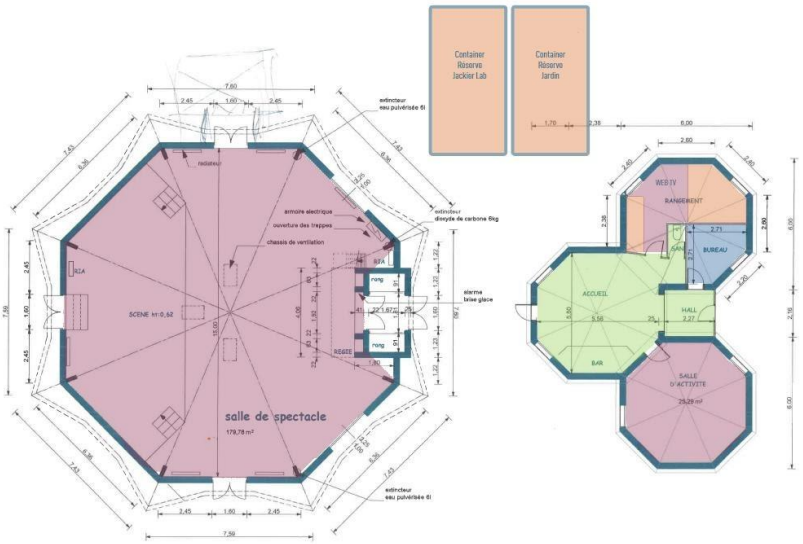

2 - Plan de la citrouille et du 240 après l'investissement en lieux d'accueil

Ce qui est aujourd'hui notre lieu d'accueil va rester un couloir de passage pour les adhérents se rendant à leurs activités. Les bureaux qui étaient occupés par notre secrétaire et nos animatrices vont devenir respectivement un lieu de rangement et le bureau de l'animateur musique.

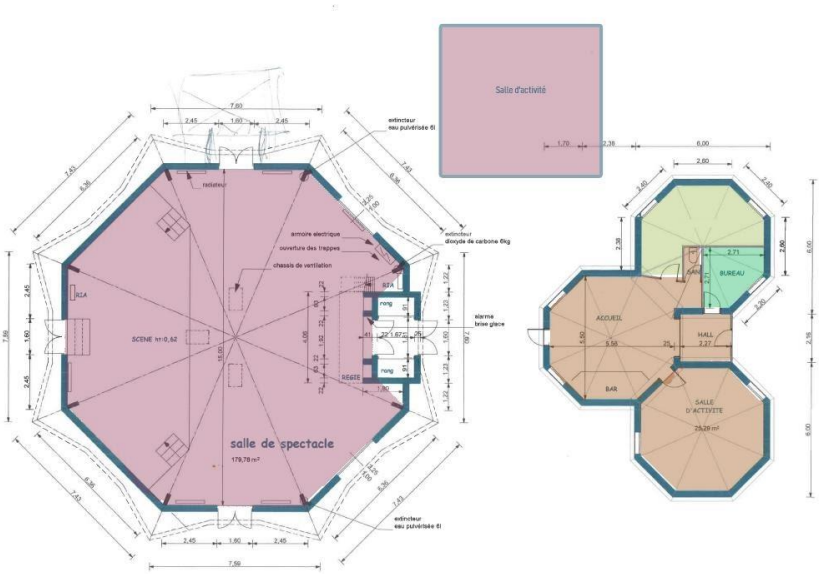

3- Plan du rez-de-chaussée du 3ème bâtiment aujourd'hui

4- Plan du rez-de-chaussée du 3ème bâtiment à partir de septembre 2021

Accueillir autrement que dans un bureau

La MLC a la chance de bénéficier d'un terrain de 4500m². Cet espace autrefois en friche est investi depuis 3 ans par les bénévoles et les salariés de la MLC pour en faire un espace global d'accueil des habitants.
Un jardin partagé est cultivé par une vingtaine d'adhérents qui se donnent rendez-vous tous les samedis matins et se relaient chaque jour pour l'entretenir. Les murs de nos bâtiments permettent depuis un an l'exposition des travaux des bénévoles dans des cadres prévus pour l'extérieur. Des boîtes à livres ont été installées à 4 endroits différents. Enfin, 2 ruchers sont également installés sur les bords extérieurs du jardin.

La MLC souhaite capitaliser ces initiatives en favorisant la création d'un parcours, d'espace de repos et de jeux, permettant aux habitants de concevoir le terrain de la MLC comme un jardin ouvert où il est possible de se promener en famille, pour le plaisir, en étant confronté aux travaux des habitants. A cet effet, un circuit de promenade est à l'étude avec nos partenaires du CAUE 77 afin de rendre ce projet de déambulation possible.

Cette démarche a également pour but de permettre aux habitants d'être confrontés à la démarche globale du centre socioculturel (panneaux explicatifs de la genèse de chaque espace) et d'inviter les habitants à s'y investir. Nos animateurs et nos agents d'accueil seront attentifs aux mouvements des habitants sur le terrain et faciliteront les échanges avec les habitants pour les inviter à prendre la parole et d'éventuelles initiatives.

AXE 1	**FAVORISER L'ECOUTE, L'ACCUEIL ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS (PÔLE ACCUEIL)**
FICHE ACTION N°5	**Agrandissement de la MLC et transformation du terrain pour en faire un espace de convivialité attractif pour les habitants**
Constats et origine	Cette fiche action fait suite à la fiche action 4. Au-delà de la prise en compte de l'accueil formel des habitants, nos salles d'activités conçues dans les années 70 et 80 du siècle dernier ne sont plus adaptées aux pratiques des années 2020. Nos ateliers "danse" se déroulent dans la salle de spectacles, dans les salles polyvalentes ou dans les halls des écoles de Cesson. De plus, du fait de la saturation des espaces en soirée, la MLC ne parvient plus à absorber l'ensemble des activités programmées, et les nouvelles actions envisagées pour le centre socioculturel trouvent difficilement des espaces-temps pour pouvoir s'y dérouler sereinement.
Public ciblé	Les habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis
Objectifs opérationnels	Améliorer significativement les conditions d'exercice du centre socioculturel et de l'accueil extérieur
Déroulement de l'action	Nous plaidons pour un agrandissement de la MLC. Avec nos partenaires du CAUE, un projet d'extension est à l'étude. Les premières projections des architectes venus nous rencontrer semblent montrer qu'il serait plus pertinent et moins coûteux de faire se rejoindre nos 3 bâtiments construits indépendamment les uns des autres. Nous pourrions ainsi utiliser les murs existants pour former de nouvelles salles et repenser les différentes zones d'accès aux bâtiments. Ces réflexions seront étudiées dans le courant de l'été et à la rentrée 2021 pour faire une estimation du coût et des moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces travaux d'envergure mais nécessaire au développement du centre socioculturel. La mise en chantier de ces travaux ne peut s'envisager avant 2023 après un travail sur les budgets et les entreprises mobilisables en 2022. Enfin, un projet visant à transformer notre jardin en un parc public permettant aux habitants de se promener dans notre jardin tout en étant confronté aux travaux de nos adhérents (jardin partagé, expositions des travaux, ruches, boîtes à livres, bancs permettant aux familles de s'asseoir et discuter, jeux pour les enfants) est en cours de traitement et bénéficie d'un premier financement de la Région Île-de-France
Moyens mis en œuvre	Matériels : Sollicitations d'entreprise de travaux Humains: bénévoles participants au chantier Financiers : 100 000 à 500 000€
Partenaires associés	Les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis, le Syndicat Intercommunal, la CAF
Evaluation	Réalisation du chemin de déambulation et des travaux d'agrandissement d'ici à 3 à 5 ans
Effets attendus	Nous attendons de cette réalisation un accroissement de la fréquentation du site de la MLC. Également de nouvelles conditions d'accueil et de nouvelles rencontres informelles avec les habitants générant l'investissement de ces derniers dans le centre socioculturel.

Degré de participation des habitants à l'action	☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution au processus de décision

Un accueil au plus proche de chacun : « aller vers » les habitants pour promouvoir le centre socioculturel et qu'ils s'en saisissent *(fiche transverse action n°1, axe n°4, voir plus bas; fiche n°2, axe n°1, voir plus haut)*

A travers les manifestations que nous allons créer dans les quartiers, nous allons mettre en place une fonction accueil.
Au motif de l'organisation de fêtes comme les "Escapades de l'été" ou des fêtes de voisins, nous inviterons les habitants à échanger avec nous, nous permettant à la fois d'effectuer une veille des besoins et envies du territoire, mais également de construire une fête avec eux, à l'image de leurs souhaits.
Ces rencontres seront donc également l'occasion de présenter la démarche du centre socioculturel, de promouvoir et d'inviter les habitants à se joindre à l'effort collectif pour développer chez eux un plus grand pouvoir d'agir sur les situations qu'ils vivent.

Objectif opérationnel n°3 : Favoriser l'implication des habitants dans le centre socioculturel et dans la vie locale de manière générale

Nous avons défini que nous allions accueillir et recueillir la parole des habitants, soit en utilisant notre dispositif d'accueil, soit en allant à la rencontre des citoyens dans les quartiers en les impliquant dans les manifestations festives. Mais il nous faut également définir la manière dont nous allons les impliquer dans le centre socioculturel, du « coup de main », à l'animation, à la gouvernance pour qu'ils usent de leur pouvoir d'agir dans les instances de la MLC.

AXE 1	**FAVORISER L'ECOUTE, L'ACCUEIL ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS (PÔLE ACCUEIL)**
FICHE ACTION N°6	**Commissions thématiques**
Constats et origine	La verticalité de l'organisation administrative de la MLC ne suscite que peu de vocation à s'intégrer aux instances dirigeantes de la MLC. Par le fonctionnement de commissions thématiques, nous espérons faciliter l'intégration progressive de nouveaux habitants dans nos instances
Public ciblé	Les habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis
Objectifs opérationnels	• Créer et faire fonctionner des commissions liées à l'accueil, la jeunesse, les séniors, les actions familiales, la programmation, les finances et la communication • Développer un nouveau système de fonctionnement • Contribuer à la prise de décision
Déroulement de l'action	Nous allons réunir chaque trimestre au moins, des commissions thématiques en réunissant différentes personnes impliquées à des degrés divers dans notre maison. Ainsi, au sein de chaque commission siégeront des personnes issues de 6 collèges représentés par des habitants, des adhérents, des bénévoles animateurs, des bénévoles administrateurs, des salariés et des partenaires. Nous demanderons à 3 personnes de chaque collège d'être présents lors de ces commissions. Le collège des salariés mènera l'animation de la commission mais ne prendra pas part au vote. Ainsi, 5 collèges voteront pour les prises de décision à la majorité des collèges. Le résultat des votes des commissions sera remonté au bureau (qui les transmettra au Conseil d'Administration), qui les entérinera ou pourra les mettre en débat en rencontrant les membres de la commission. Si la prise de décision

	finale appartient au CA de la MLC et qu'elle est différente des décisions prises en commission, le CA devra alors fournir une explication écrite aux membres de la commission. Les commissions seront les suivantes: accueil, communication, finances, jeunesse, familles, séniors, programmation
Moyens mis en œuvre	Ces réunions seront animées par les différents salariés permanents du centre socioculturel.
Partenaires associés	Les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis, le Syndicat Intercommunal, les associations partenaires
Evaluation	Présence des habitants-bénévoles usagers (entre 20 et 100 personnes) et partenaires de la MLC
Effets attendus	Nous attendons de ces commissions, l'appropriation par les habitants et acteurs de la MLC des rouages du fonctionnement d'un centre socioculturel et une plus grande implication des différents intervenants dans le centre social. Nous attendons également qu'une fois ces fonctionnements appropriés, les habitants, adhérents et bénévoles s'impliquent de manière plus directes dans les instances démocratiques de notre maison et renouvellent le conseil d'administration et le bureau de notre association, voire qu'ils suscitent les vocations pour la création d'association et/ ou d'entités nouvelles permettant de nouvelles actions sur nos villes.
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Collaboration « permanente » et prise de responsabilité ☒ Contribution au processus de décision

AXE 1	**FAVORISER L'ECOUTE, L'ACCUEIL ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS (PÔLE ACCUEIL)**
FICHE ACTION N°7	**Assemblée des habitants usagers**
Constats et origine	Il existait autrefois dans les MJC, le Conseil de Maison. Celui-ci avait pour but de réunir les adhérents et les bénévoles pour discuter les fonctionnements des maisons en dehors des instances décisionnelles et permettre à tous de s'exprimer sans contrainte. Ces temps de rencontre ont disparu dans les années 80. Il n'existe donc plus de temps ou les habitants, les adhérents peuvent s'exprimer sur les dossiers qui les concernent (actions diverses, activités, ateliers, horaires, dysfonctionnements éventuels, ...). Nous souhaitons, dans le cadre de notre centre socioculturel, remettre en place ces temps de concertation sur les projets portés par le centre socioculturel et les projets portés par les habitants eux-mêmes et qui sont nés du centre socioculturel.
Public ciblé	Les habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis
Objectifs opérationnels	Permettre aux habitants qui le souhaitent de s'exprimer sur les projets et actions qui les concernent.
Déroulement de l'action	Ces assemblées consultatives se réuniront, chaque trimestre, le jeudi soir, de 19h à 21h dans le milieu du trimestre en cours, mi-novembre, mi-février et à la mi-mai. Il n'y aura pas d'assemblée dans le courant de l'été.
Moyens mis en œuvre	Ces réunions seront animées par le directeur du centre socioculturel.
Partenaires associés	Les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis, le Syndicat Intercommunal, les associations partenaires
Evaluation	Présence des habitants-usagers (entre 20 et 100 personnes)

Effets attendus	Nous attendons de ces assemblées la mise en discussion des projets lancés par le centre socioculturel via les habitants. Ces temps de rencontre permettront à la fois de délivrer des informations sur les actions engagées, la critique (positive ou négative) des méthodes employées. Ces discussions permettront des ajustements sur les projets en cours ou sur les lancements d'actions.
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ☒ Contribution au processus de décision

Dynamiser le bénévolat

Le bénévolat est un point fondamental de la dynamique de la MLC depuis 55 ans. Les bénévoles trouvent leur vocation, la plupart du temps, au sein de nos ateliers et, pris dans la dynamique d'action de la MLC, souhaitent prendre des responsabilités et intégrer nos équipes.
Chaque trimestre, les bénévoles sont réunis au sein des réunions de l'ensemble des animateurs qui mêlent bénévoles et salariés.
Pour dynamiser la vie de bénévoles de la MLC, nous proposons de créer une journée d'accueil des bénévoles et de construire progressivement un carnet de compétences qui pourraient être mis en valeur dans leurs expériences professionnelles lorsque ceux-ci en ont besoin.

Fête de la MLC *(fiche action n°3, axe n°1: voir plus haut)*

Afin de favoriser la participation de tous et la rencontre des usagers du centre socioculturel, nous allons mettre en place chaque année la grande fête de la MLC réunissant tous les acteurs du centre socioculturel : habitants, adhérents, bénévoles d'activité, bénévoles administrateurs, salariés et partenaires.

.

Développement du "pouvoir d'agir"

En février/mars 2021, un projet en appelant un autre dans la tête des habitantes à l'initiative des "cafés des parents" (voir les actions de soutien à la parentalité dans l'objectif ci-dessous), l'animatrice coordinatrice et la chargée de mission (future référente famille) ont aidé le collectif à mettre en ordre leurs idées, comprendre leurs objectifs, la méthodologie d'un projet et ainsi découvrir les freins et leviers à la mise en place de leurs idées. Elles ont pu faire des choix éclairés et définir les projets qu'elles souhaitaient remettre à plus tard (crise sanitaire) sans frustration. Depuis rejointes par une sénior, également grand-mère, elles travaillent désormais en autonomie partielle, à un projet d'écriture de contes, pour les enfants et les parents visant les enfants à identifier leurs émotions et soutenir les parents dans leurs expressions.

C.2. Objectif général n°2 : favoriser le bien-être de l'ensemble des foyers de Cesson et Vert-Saint-Denis (pôle famille)

Objectif opérationnel n°1 : Poursuivre et créer des actions d'animation, d'information et de prévention en direction des familles

Nous allons poursuivre l'action numérique mise en place (atelier informatique) en prenant en compte la demande de soutien dans l'accès aux droits via le numérique mais aussi le besoin des partenaires et des habitants de rencontres en proximité.

AXE 2	**FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENSEMBLE DES FOYERS VERDIONYSIENS ET CESSONNAIS (PÔLE FAMILLE)**
FICHE ACTION N°1	**Accès aux droits**
Constats et origine	Difficultés principales : • les démarches administratives dématérialisées (en ligne) • l'utilisation du matériel informatique ou bien d'applications sur mobiles : saisie de texte pour établir un courrier, installation d'un antivirus, optimisation de l'appareil ou installation d'imprimante. • éloignement géographique et difficultés liées au transport pour accéder aux institutions (MDS, PMI) et associations • manque de places pour accueillir des personnes en RDV sur certains sites (MDS par exemple) • besoins verbalisés par les CCAS concernant une aide à la rédaction et à la compréhension de courrier pour les publics. Ces difficultés sont ressenties par les séniors mais également par des habitants moins âgés pour de multiples raisons (crainte de mal faire, méconnaissance de l'administration, etc.). Des espaces informatiques sont disponibles sur les CCAS sont mis en place mais peu utilisés car il est régulièrement question de gestion du matériels mais aussi d'accompagnement.
Public ciblé	Personnes: ne pouvant lire et/ou rédiger, se sentant éloigné du numérique, ayant besoin d'un soutien dans ses démarches et/ou ne maîtrisant pas les démarches d'accès aux droits (budgétaires, ouverture de droits, etc.) ayant besoin d'un lieu d'accompagnement proche de son lieu de vie (handicap, maladie, etc.)
Objectifs opérationnels	• Permettre aux habitants en difficultés d'effectuer leurs démarches ou au besoin les soutenir dans la réalisation Maîtriser l'essentiel de l'outil informatique/numérique • Aider à la compréhension des textes et à la rédaction de courrier
Déroulement de l'action	1. Atelier informatique: 2 séances d'accompagnement individuel à la prise en main et l'installation d'outils sur son matériel propre, ouvertes tous les jeudis matin, en groupe. *Mise en place entre septembre et juin.* 2. Travail en collaboration avec le conseiller numérique de Vert-Saint-Denis pour des ateliers collectifs sur les thèmes suivants : traitement de texte, utilisation d'internet, utilisation d'applications, traitement de texte, envoi et réception de courriels, découverte d'un espace CAF ou Ameli, ... *Démarrage après l'arrivée du conseiller (septembre 2021) et après co-construction du projet* 3. Mise en place d'une permanence d'un écrivain bénévole à vocation sociale sur numérique pouvant soutenir les démarches en ligne et la rédaction de courriers sur la MLC les vendredis de 14h à 16h (hors période estivale). Les personnes orientées le seront par les CCAS, MDS et autres associations locales. Après quelques mois d'expérimentations, un rendez-vous aura lieu avec les acteurs pour échanger et au besoin ajuster l'action. *Démarrage en septembre 2021*

	4. Un poste informatique dont l'accès peut se faire de manière libre mais aussi accompagné. Celui-ci permettra d'effectuer des petites démarches d'accès aux droits, des impressions. En cas de besoin, bénévoles ou habitants eux-mêmes pourront s'entraider sur la prise en main. *Démarrage octobre 2021 dans le nouvel accueil* 5. Des permanences des acteurs sociaux (MDS, PMI, PAT, etc) pourront également s'effectuer au sein de la MLC. Pour cela les partenaires sont avertis de cette possibilité et ils pourront prendre directement contact avec le secrétariat de la MLC afin d'étudier les créneaux de disponibilités et qu'une salle leur soit attribuée pour ce RDV. *Démarrage en octobre 2021*
Moyens mis en œuvre	• Mise à disposition d'une salle propre pour les ateliers informatiques ainsi que pour les permanences • Matériel informatique dédié dans l'espace d'accueil (en réseau pour les impressions) • Présence d'au moins 3 personnes, animateurs salarié ou bénévoles • Répertoire des associations et institutions du territoire
Partenaires associés	CCAS et services des solidarités de Vert-Saint-Denis, CCAS de Cesson, MDS, élus et services des villes rattachés à la lutte contre la fracture numérique, association Wetechcare, PAT, MD, PMI, CAF, etc.
Evaluation	Critères : - Satisfaction des personnes - Articulation entre les acteurs - Orientation et implication par les partenaires Indicateurs : - Nombre de personnes reçus et orientées - Nombre de partenaires se saisissant de l'outil - Présence des partenaires aux réunions - Apprentissage et prise d'autonomie
Effets attendus	Annulation de la demande d'aides à la maîtrise de l'outil informatique d'ici quelques années. Amélioration de l'accès aux droits
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif

<u>Actions de soutien à la parentalité</u>

Grâce aux autorisations de rassemblement pour les actions de soutien à la parentalité durant la crise sanitaire, nous avons pu permettre l'échange d'un groupe de mères bénévoles, souhaitant créer des projets pour les parents mais aussi pour les parents et les enfants ensemble.

Les participantes ont défini les objectifs d'un temps parent (créer, s'amuser, se soutenir, apprendre, transmettre/expérimenter) et l'une d'elles a mis en contribution ses talents de peinture pour créer l'affiche du café des parents (voir à gauche). Grâce au soutien d'une autre bénévole non parent (garde des enfants), nous avons commencé la mise en place d'un « <u>café des parents</u> », qui permet à

tous les parents qui le souhaitent de témoigner, prendre conseil, développer et prendre confiance dans leurs capacités à répondre à leurs problématiques.

AXE 2	FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENSEMBLE DES FOYERS VERDIONYSIENS ET CESSONNAIS (PÔLE FAMILLE)
FICHE ACTION N°2	**« Café » des parents**
Constats et origine	• pas de structure accueillant les parents sans conditions d'entrée • certaines familles expriment l'envie de créer des relations avec d'autres parents, le souhait d'échanger et de transmettre pour s'entraider et s'informer, via des retours de leurs expériences, bons plans, … Il y a aussi le désir de passer des moments conviviaux et de voir des projets se créer.. Elles sont donc à la recherche d'un lieu adapté, assurant confort et chaleur, tout au long de l'année, tout en préservant l'intimité, et leur permettant de parler librement entre pairs. Enfin, il convient de rappeler que la MLC se trouve en centre-ville de Cesson et n'est pas forcément accessible pour les habitants vivant dans les quartiers en périphérie
Public ciblé	Parents
Objectifs opérationnels	- Offrir un cadre propice à la venue et l'expression des parents - Donner la possibilité aux parents de s'exprimer - Communiquer auprès des lieux en contact avec le public - Favoriser la mise en relation et réseau des parents au niveau très local
Déroulement de l'action	Les cafés des parents seront des espaces avec sujets libres, amenés par les parents eux-mêmes. Ces cafés s'organiseront à la MLC mais également dans des lieux en proximité avec les habitants, notamment ceux présents dans les quartiers excentrés de la MLC, pour faciliter la venue des parents. Par ailleurs, elle leur permettra de se familiariser avec les endroits proches de chez eux pouvant les accueillir. Enfin, afin d'apporter un cadre d'expression et temps de répit optimal aux parents, un accueil pour les enfants sera envisagé. Les horaires et jours des cafés varieront également entre la semaine et le week-end pour s'ouvrir à tous. La période s'étendra tout au long de l'année.
Moyens mis en œuvre	• Animation : Parents, réf. famille, coordinatrice CLAS, partenaires • Accueil des enfants : bénévole (parent ou non), animateurs BAFA • Convention avec des lieux d'accueil extérieurs à la MLC • Espace de jeux et matériels nécessaires (table à langer, petits mobiliers, …)
Partenaires associés	CAF (Réaap et Clas), parents, Papoto, EPE77, Institut de la parentalité, PMI, écoles maternelles et primaires des villes, services éducation et petite enfance, CCAS, ...
Evaluation	Critères : - Satisfaction des parents et régularité des participations - Emergence de projets parmi les parents - Orientation de parents par les partenaires Indicateurs : - Nombre de parents satisfaits et accueillis - Variété des profils de parents (actifs, monoparentalité, etc.)
Effets attendus	Nous espérons pouvoir offrir un cadre d'expression satisfaisant pour les familles, qui se développera dans les quartiers. Nous espérons également des créations de liens entre parents avec des chaînes de solidarité, ainsi que l'émergence de projets portés par eux.
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ☒ Collaboration « permanente » et prise de responsabilité

AXE 2	**FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENSEMBLE DES FOYERS VERDIONYSIENS ET CESSONNAIS (PÔLE FAMILLE)**
FICHE ACTION N°3	**Conférences, ateliers d'informations et d'échanges autour de thématiques liées à la parentalité et la famille**
Constats et origine	Les difficultés observées par les partenaires associés au diagnostic: • un besoin d'information des parents concernant le développement de l'enfant, sur le système scolaire (apprentissages, aide aux devoirs, orientation), et autres sujets • un besoin des parents d'être rassurés dans leurs capacités parentales. Enfin, il convient de rappeler que la MLC se trouve en centre-ville de Cesson, et que son accès n'est pas forcément aisé pour les quartiers excentrés.
Public ciblé	Parents, grands-parents, et au sens plus large toute personne assurant un rôle d'accompagnateur pour un enfant (du très jeune enfant à l'adolescent). Un lien sera fait avec les enfants et les parents dont les enfants participent au dispositif CLAS.
Objectifs opérationnels	- Améliorer la qualité des interactions parents-enfant - Informer sur les mal-être parentaux : dépression post-partum, périnatal, ... - Permettre à chaque parent de trouver les ressources répondant à ses besoins dans une logique de proximité et d'accessibilité, sur la base de l'écoute, l'information et l'orientation - Etablir des partenariats avec les structures liées à l'éducation, la garde et l'accueil des publics concernés
Déroulement de l'action	1. Ateliers Les ateliers auront la visée de rendre accessible des connaissances, sur un mode participatif et interactif. Nous veillerons à ce que les ateliers concernent des parents d'enfants d'âges variés, avec des thématiques adaptées à leurs quotidiens familiaux. Les parents présents devront pouvoir faire part de leurs propres expériences et expertises, de leurs doutes, de leurs émotions. Ils se feront à la MLC mais également dans des lieux en proximité avec les habitants. Cette condition facilitera la venue des parents et leur permettra de se familiariser avec les endroits proches de chez eux pouvant les accueillir. Les horaires et jours des cafés varieront également entre la semaine et le week-end pour s'ouvrir à tous. Enfin, afin d'apporter un cadre d'expression et temps de répit optimal aux parents, un accueil pour les enfants sera envisagé. 2. Salon du développement de l'enfant Initié par des habitantes demandant un soutien à la MLC, ce salon a rapidement été rejoint par l'association Osons le bien-être, la Maison de Santé Simone Veil de Cesson et d'autres professionnels de santé et médecines alternatives. Un programme constitué de conférences, de stands et d'ateliers pour les parents mais aussi parents-enfants a vu le jour. Ce salon aura lieu le dimanche 3 octobre et a été intégré à la semaine des services aux familles. Nous prévoyons de renouveler cette édition et sans doute en partenariat. En effet, nous avons appris l'existence d'une journée de la petite enfance sur Cesson.
Moyens mis en œuvre	Humains : - Equipe (référent famille, chargée d'accueil, coordinatrice) - Bénévole (parent ou non), animateurs BAFA formés par le biais des services jeunesses, dispositif coup de pouce pour l'accueil des enfants - Partenaires locaux et intervenants du réseau REAAP Matériels : - Convention avec des lieux d'accueil extérieurs à la MLC - Espace de jeux et matériels nécessaires (table à langer, etc.)
Partenaires associés	CAF (REAAP et CLAS), parents, Papoto, EPE77, Institut de la parentalité, PMI, écoles maternelles et primaires des villes, services éducation et petite enfance,

	professionnel-le-s de santé de la Maison de santé Simone Veil, des cabinets médicaux Dionet et Madeleine Brès, professionnel-le-s de la petite enfance, association Osons le bien-être
Evaluation	Critères : - Satisfaction des parents - Emergence de nouveaux sujets d'atelier parmi les parents - Régularité des participations - Orientation de parents par les partenaires Indicateurs : - Nombre de parents satisfaits - Nombre de parents accueillis - Variété des profils de parents (actifs, monoparentalité, etc.)
Effets attendus	- matérialisation de partenariats avec les acteurs locaux pour l'accueil d'ateliers au plus près des habitants (hors les murs) - création de collectifs de parents «identification-réflexion-action » thématiques (scolarité, développement de l'enfant, etc.), avec le soutien du référent famille, qui poursuivront le travail entrepris pour relever les attentes et besoins des parents en terme d'accueil, d'informations et d'échanges. Ces collectifs seront associés à la mise en place de réponses
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif

AXE 2	**FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENSEMBLE DES FOYERS VERDIONYSIENS ET CESSONNAIS (PÔLE FAMILLE)**
FICHE ACTION N°4	**Lieu d'accueil parents-enfants**
Constats et origine	• Les structures de garde de la petite enfance ne sont pas en capacité d'honorer toutes les demandes de places formulées par les parents • Pas de lieu d'accueil inconditionnel de parents et d'enfants • besoin de sortie du foyer et de socialisation aussi bien des mères que des enfants • conséquence Covid: espaces neutres, de respiration, avec leurs petits, au contact d'autres personnes.
Public ciblé	Les parents et leurs enfants
Objectifs opérationnels	• créer des espaces d'accueil adaptés aux besoins • identifier les structures d'accueil adaptées à l'accueil de familles • identifier les freins (techniques, …)pouvant empêcher l'accès à ces structures • soutenir les parents dans leurs fonctions parentales • faire découvrir des outils pour jouer en famille • participer à l'éveil et la socialisation des enfants
Déroulement de l'action	Cet espace d'accueil trouvera sa place au sein d'une salle aménagée dans le bâtiment "accueil". Il permettra l'évolution des enfants et des parents sur différentes activités et l'échange entre parents et professionnels, sur des temps de permanence fixe. Il pourra être organisés grâce aux compétences et soutien des parents des activités ou des sorties en famille : histoires contées, chansons, spectacle vivant participatif et éducatif, parcours stimulant et ludique au jardin, etc. *Démarrage en octobre, sur des temps de permanences fixes, au moins une fois par semaine au sein de la MLC. Prévision d'accueil hors-les-murs chez nos partenaires courant 2022*
Moyens mis en œuvre	Humains : - Équipe (référent famille, chargée d'accueil, coordinatrice) - Bénévole (parent ou non) - Partenaires locaux et intervenants du réseau REAAP Matériels : - Convention avec des lieux d'accueil extérieurs à la MLC

	- Espace de jeux et matériels nécessaires
Partenaires associés	CAF, Parents, MDS, PMI, CCAS, service petite enfance et éducations des mairies, Maison de la Petite Enfance (RAM et salle motricité), médiathèques/ludothèque, association de parents d'élèves, écoles, collèges, lycées, hôtel social
Evaluation	Critères : - Satisfaction et investissement du lieu par les parents - Régularité des participations - Orientation de parents par les partenaires - Création de lien et accueil par les partenaires Indicateurs :- Nombre de parents satisfaits et accueillis - Variété des profils de parents (actifs, monoparentalité, etc.)
Effets attendus	Epanouissement, valorisation et continuité de la participation des habitants à de nouveaux projets, création du Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP-label CAF)
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif

Les actions/activités culturelles

Depuis plus de 50 ans, la MLC agit sur le plan culturel sur le territoire par la mise en place d'actions en direction de la jeunesse et en direction de tous les habitants : centre de loisirs, structures du handicap, avec des expositions, concerts et spectacles dans toutes les disciplines artistiques, …

Elle met en œuvre également des activités culturelles à la pédagogie alternative, notamment dans les domaines liés aux pratiques des conservatoires comme la danse, la musique ou les arts plastiques.
A l'issue de l'année de pratique, une manifestation publique est organisée où le travail de chacun de nos ateliers (musique, danse, dessin, etc.) est exposé, mis en valeur auprès des familles, amis et habitants.
Nos ateliers travaillent de concert, en effet, chaque année les ateliers musique, danse et dessins travaillent ensemble pour mettre en place des représentations communes. De plus, les intermèdes dans les spectacles favorisent la mise en valeurs d'autres ateliers pendant les entractes favorisant ainsi la présence de plusieurs publics lors des manifestations et des temps de préparation.

Enfin, par le biais des fêtes de Noël notamment, nous offrons la possibilité aux habitants, et particulièrement les plus jeunes, de se produire sur scène et d'expérimenter le travail d'artiste. Tout à chacun peut donc se rapprocher de notre programmateur et régisseur et lui transmettre ses souhaits musicaux, effets scéniques et préparer sa prestation.

La MLC poursuivra la création d'actions culturelles à portée de tous et dans tous les domaines car elle permet:

- l'expression
- la découverte et l'ouverture à des disciplines
- l'intégration des habitants au tissu social du territoire
- le lien entre habitants
- la compréhension et la saisie de l'outil « centre social »
- le mélange et la rencontre de publics aux intérêts parfois différents mais pouvant converger dans un même but.

La participation de la MLC aux manifestations municipales

La MLC participe, quand elle le peut, aux manifestations organisées par les municipalités. Elle co-organise avec la ville de Cesson la fête de la ville et assume toute la partie artistique. Elle travaille avec

le service jeunesse de Vert-Saint-Denis sur le « Rendez-Vous Urbain », une grande fête artistique en direction des jeunes. La MLC organise le tremplin artistique musical en lien avec la ville et participe au spectacle final avec les jeunes.

L'accompagnement des pratiques artistiques

Depuis une trentaine d'années, la MLC accompagne les groupes de musiques et les groupes ou compagnies théâtrales en leur proposant des espace-temps de répétition puis des accompagnement comme des temps de résidence, des temps de formation auprès de professionnels comme des coachings scéniques, la présence de metteur en scènes pour conduire les jeunes sans expérience. Ces travaux débouchent toujours sur la création d'un spectacle destiné à se produire sur la scène de La Citrouille et si possible, parfois dans la ville de Cesson à l'occasion de sa fête annuelle, et parfois dans le département.

Les expositions

Tout au long de l'année, la MLC programme des expositions soit dans la galerie Guy Michel Boix de la mairie de Cesson, soit à la ferme des arts ou à la médiathèque de Vert-Saint-Denis. Des vernissages ont fréquemment lieu. Enfin, depuis quelques mois, des panneaux ont été installés sur les locaux de la MLC et offre une surface d'exposition en extérieur. Tous les ateliers, notamment plastiques et artisanaux sont sollicités pour participer, en moyenne une fois tous les 2 ou 3 ans à une exposition des travaux des amateurs.

Soutien au développement de projets de portée générale et en direction de tous les publics

Quelques exemples parmi une dizaine d'initiatives…

Le Fab'lab est né en 2016. Sous l'impulsion de 3 bénévoles, une des salles de la MLC a été transformée en laboratoire électronique, destiné à favoriser l'accessibilité des nouvelles technologies pour tous. Ce lieu est accessible à tous les mercredis, vendredis et samedis matin et permet de travailler à la domotique, l'informatique, les technologies liées à l'internet. Cette initiative a permis d'amener à la MLC de personnes férues d'informatique et de nouvelles technologies.

Depuis un an, le groupe s'est élargi et les bénévoles se mettent à disposition des autres dans le cadre du Repair'Café (compréhension du fonctionnement et réparation d'appareils électriques et électroniques) ou du Hacker'lab (fabrication d'objets). L'idée n'est pas de faire à la place mais bien d'accompagner chacun à apprendre à réparer par soi-même. Des stages sont également organisés pendant les vacances scolaires. Courant de l'année 2021, les bénévoles sont intervenus sur une école élémentaire pour accompagner les élèves à la remise en état de vélo pour des sorties pédagogiques. La crise du COVID a permis grâce aux dons d'habitants et des villes d'acquérir 2 imprimantes 3D qui sont désormais à la disposition de tous pour créer et notamment à la disposition des écoles.
Actuellement, nos bénévoles travaillent à la jonction entre apiculture et technologie dans le cadre d'un projet d'apiculture pour tous.

Lancé en 2018 par notre Président et un bénévole, le jardin partagé évolue depuis 3 ans avec une vingtaine de participants. Nous avons fait récemment l'acquisition de serres pour favoriser des cultures toute l'année. Le jardin est maintenant lié au dispositif Graine d'artiste pour favoriser l'apprentissage et la compréhension des mécanismes naturels dès le plus jeune âge.
L'action du jardin partagé a d'ailleurs entraîné la naissance d'actions autour de l'apiculture traditionnelle avec de nouveaux habitants. Elle a aussi permis de créer de nombreux ponts avec la

Maison Forestière du Bois de Bréviande et la Maison de l'Environnement de Grand-Paris-Sud, pour des sessions de formations autour de l'abeille et de l'apiculture ainsi que de la Fête Nationale de la Nature.

« Un livre une commune »

Depuis une quinzaine d'années, un groupe de bénévoles a initié un prix littéraire aux auteurs de premiers romans. Un comité de sélection formé d'une quarantaine de membres lit et choisit parmi une cinquantaine d'ouvrages les 6 livres qui seront présentés aux habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis. Ces 6 livres sont mis à disposition en prêt dans les commerces qui se prêtent au jeu, afin de pouvoir être accessibles au plus grand nombre. Dans le courant de l'année, les auteurs sélectionnés sont invités à présenter leur livre au public. Les séances sont souvent précédées d'ouvertures artistiques locales.
200 personnes votent chaque année pour élire le meilleur premier roman. Un prix est décerné à l'auteur présenté au grand public lors d'une soirée spéciale en octobre.

Ciné-rencontre

Ce projet à l'initiative des habitants regroupe un comité de 10 personnes souhaitant diffuser en version française ou originale des films, qui sont ensuite soumis à débat avec le public. Les bénévoles organisateurs mobilisent des partenaires afin d'enrichir celui-ci.

Fête Zéro-déchet

Ce dernier évènement était en cours de préparation pour le mois de juin 2020 avant d'être annulé du fait du Covid. Venu d'habitantes ayant sollicité la MLC, et ayant trouvé son écho auprès d'un plus grand nombre après un appel à participation dans les journaux locaux, ce projet était destiné à promouvoir une consommation alternative, faites d'animations incitant à la réduction des déchets, à la réutilisation (détournement), au recyclage, au compostage.

Objectif opérationnel n°2 : Poursuivre et créer des actions de solidarité et d'inclusion en direction de tous

Soutenir les aidants et les séniors en perte d'autonomie

AXE 2	**FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENSEMBLE DES FOYERS VERDIONYSIENS ET CESSONNAIS (PÔLE FAMILLE)**
FICHE ACTION N°5	**Création d'une association ou une autre entité venant en aide aux "aidants" et personnes âgées**
Constats et origine	Plusieurs partenaires, notamment l'association ADMR et le CCAS de Vert-Saint-Denis nous ont signalé la très forte augmentation d'une population venant en aide à leurs proches, souvent des personnes âgées dépendantes. Il était également question de recherche de relais, notamment dans les cas d'éloignement géographique. Les services et aides ne sont souvent pas suffisants ou accessibles financièrement pour pallier aux besoins.
Public ciblé	Habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis, avec une attention sur les jeunes et séniors
Objectifs opérationnels	• Sensibiliser les habitants, les bénévoles, et les animateurs, à la question du vieillissement et à la situation des aidants • Favoriser la prise d'initiatives solidaires et intergénérationnelles aux familles aidantes • Favoriser la transmission entre les générations
Déroulement de l'action	1. A partir de la première assemblée des habitants, nous ferons part aux habitants du constat posé sur cette nouvelle catégorie de personnes qui doit souvent mettre de côté sa vie personnelle pour s'occuper d'un proche dépendant. Avec le soutien des partenaires, nous sensibiliserons

	la population par différents moyens de communication et organiserons des rencontres autour de ce sujet avec les habitants pour élaborer une réponse à partir du 1er semestre 2022. 2. Cette réponse pourrait être la création d'une association spécifique qui recenserait les personnes et mettrait en place des moyens de lutter contre l'isolement des aidants, soit par l'embauche de jeunes ou d'habitants qui ont du temps à consacrer aux autres, soit par des missions de bénévolat.
Moyens mis en œuvre	Notre souhait est de faire appel à l'initiative de bénévoles, en sensibilisant et formant des jeunes (et moins jeunes) à l'intervention en direction des personnes devenues dépendantes selon un principe de solidarité intergénérationnelle. Pour mettre en place ces initiatives et qu'elles soutiennent les publics visées, nous pourrions nous appuyer, sur notre territoire, d'une association d'aide à la personne (ADMR), du Pôle Autonomie Territorial (PAT), des CCAS, des Scouts de France ainsi que des services jeunesses et Conseils Communaux Jeunes.
Partenaires associés	CCAS et services jeunesse de Cesson et Vert-Saint-Denis, Scouts de France, ADMR et PAT pour sensibilisation formation des jeunes, autres associations partenaires
Evaluation	• Implication des partenaires sur le recensement des aidants • Implication des habitants aux instances de création de l'entité et des réponses qu'elle regroupe
Effets attendus	Nous attendons de cette action une amélioration des conditions de vie des aidants et une meilleure prise en charge partagée par l'ensemble de la société des personnes âgées dépendantes.
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ☒ Collaboration « permanente » et prise de responsabilité ☒ Contribution au processus de décision

Les ateliers sociolinguistiques

Depuis près de quarante ans, la MLC organise chaque lundi et mardi (hors période de vacances scolaires) des ateliers d'alphabétisation Français Langue étrangère en direction des habitants qui en éprouvent le besoin, moyennant une adhésion à l'association. Ainsi, nous recevons chaque semaine environ 20 femmes qui viennent se former à la pratique du français et découvrent si besoin la société française.
Un créneau a été ouvert les mardis et jeudis soir en direction des personnes qui travaillent et qui sont plus souvent des hommes avec une nouvelle bénévole.

Les missions visées sont la compréhension du français, le parler, l'écriture et aussi l'appréhension de l'histoire et du patrimoine français, mission complétée d'une sortie culturelle au musée organisée chaque année. Nos bénévoles expliquent que, par les cours, elles amènent également à la découverte, la compréhension et l'appropriation du système institutionnel par exemple. Le dispositif permet également aux apprenants et bénévoles de :

- lever des idées reçues et des craintes (peur du rejet, de la moquerie)
- s'enrichir mutuellement par le partage et la compréhension des cultures
- débattre

L'accompagnement des associations avec missions et/ou publics spécifiques

Chaque année la MLC accompagne plusieurs associations dans la réalisation de leurs projets.

Ce sont souvent les associations de jumelage qui organisent leurs rencontres chez nous (soirées entre jeunes français et allemands, journée d'accueil du jumelage malien à Cesson, ou espagnol à Vert-Saint-Denis), les associations de soutien aux personnes en situation de handicap qui développent des actions avec nous comme le SESSAD, l'APAEI ou Elan 2.
Nous accueillons également certaines associations pour leur permettre de réaliser spectacle de fin d'année (ACLS de Savigny-le-Temple) ou mise en place de soirées consacrées à l'environnement et le festival éco-citoyen (Développement Durable Notre Avenir).

Enfin nous accueillons des compagnies de théâtre aguerries, comme CHE CALDA VOCE pour des résidences et la promotion de leurs nouveaux spectacles, mais également un groupe de collégiens encadrés par une professeure de littérature leur dispensant l'art du théâtre classique (compagnie Le Figuier).

Le salon du développement de l'enfant *(fiche action n°3, axe 2: voir plus haut)*

Au cours de l'été 2020 sur nos Escapades de l'Été, nous avons été sollicités par plusieurs habitantes pour développer un salon du développement de l'enfant. Avec ces bénévoles, nous avons mis au point progressivement les objectifs lors d'une telle manifestation, défini le fonctionnement d'un tel salon et avons réuni une quinzaine de professionnels médicaux et de médecines dites « alternatives ». Avec eux ont été définis les thèmes abordés fréquemment en cabinet et ils ont proposé des formats (conférences, ateliers et stands) pour diffuser des savoirs et méthodes au plus grand nombre au cours de ce salon qui se déroulera le dimanche 3 octobre 2021 au cours de la semaine des services aux familles lancée par la CAF.

Construction, organisation et diffusion de savoirs

AXE 2	**FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENSEMBLE DES FOYERS VERDIONYSIENS ET CESSONNAIS (PÔLE FAMILLE)**
FICHE ACTION N°6	**Université populaire, cellule de recherche habitants, observatoire de la vie sociale**
Constats et origine	Il n'existe pas sur notre territoire d'endroit spécifique permettant l'accès à différents niveaux de savoirs une fois que les habitants ont terminé leurs études. Si les clubs des anciens des villes et la MLC comblent parfois ce manque, c'est souvent de manière très parcellaire ou en direction d'un public très ciblé. Nous souhaitons créer des espaces-temps bien identifiés par la population où chaque personne, quel que soit son âge, son niveau d'étude et ses capacités financières puisse contribuer à l'amélioration et à l'échange de savoirs entre habitants, et ce, sans critère.
Public ciblé	Habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis
Objectifs opérationnels	Créer un pôle universitaire accessible à tous
Déroulement de l'action	1. L'Université populaire Elle est née à la MLC à la rentrée 2019, juste avant la période COVID. Suite à un appel à la population, entre 10 et 30 personnes se sont présentées aux "séances" de création de cette Université populaire. Ils ont créé, à partir de rien, un système de fonctionnement de cette entité nouvelle en élisant un groupe de 7 sages (renouvelables chaque année) chargé de recueillir les volontés des habitants via une fiche projet que l'on peut remplir à la MLC et bientôt dans les autres institutions de nos villes. Les travaux de l'Université populaire devraient reprendre à le rentrée 2021 et proposer des conférences débats aux thématiques variées, des ateliers d'échanges et de savoirs, … 2. Mise en place d'une cellule de recherche habitants

	De nombreux universitaires habitent à Cesson ou Vert-Saint-Denis et seraient susceptibles de guider les travaux d'une telle cellule avec les habitants. L'idée principale serait de permettre à des citoyens qui ne seraient pas encore outillés, de découvrir des méthodes de travail collectif permettant de mettre au jour des études sur telle ou telle question qui se posent à notre micro société cessonnaise et/ou verdionysienne. 3. Cellule de recherche Elle pourrait être couplée avec l'idée d'un observatoire de la vie sociale permettant la mise à disposition des habitants, des responsables institutionnels, associatifs et politiques des bases de données actualisées sur les différentes questions qui se posent à notre société. Par exemple, les violences faites aux femmes, la question des aidants, les phénomènes de rejet de telle ou telle population, ... Concrètement, sera lancée au cours des premiers travaux de l'Université populaire, au dernier semestre de l'année 2021, l'idée de créer une cellule de recherche habitants sur les questions sociétales (ou autres). Nous espérons que les citoyens se saisiront de cette opportunité exceptionnelle pour constituer un groupe de travail qui aura à définir son fonctionnement, les thématiques qu'il compte travailler ainsi que les méthodes qu'il souhaite employer pour mettre en œuvre ses recherches. Nous espérons la mise en fonctionnement de notre cellule de recherche au premier semestre 2022.
Moyens mis en œuvre	A définir avec les participants lors de la constitution du groupe.
Partenaires associés	Université paris XII - IUT de Sénart / Les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis, le syndicat intercommunal
Evaluation	Présence d'une dizaine d'habitants pour assurer le lancement de la cellule de recherche/ premiers résultats des travaux de l'université populaire au dernier trimestre 2021 et une programmation régulière d'actions de l'université à compter du 1er semestre 2022.
Effets attendus	Nous attendons de ces projets intellectuels la constitution de groupes de travail bénévoles par et pour les habitants sur divers sujets, l'émergence de nouveaux projets liés aux échanges de savoirs entre habitants. La constitution de base de données pour permettre aux habitants et aux responsables institutionnels, associatifs et politiques de s'appuyer sur ces travaux de recherches pour mieux cibler les besoins d'une population en constante évolution
Degré de participation des habitants	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ☒ Collaboration « permanente » et prise de responsabilité ☒ Contribution au processus de décision

C.3. Objectif général n°3 : soutenir la réussite scolaire et éducative ainsi que la jeunesse

La MLC a toujours soutenu la vie scolaire grâce à une proximité naturelle liée à l'animation socioculturelle. En effet, les MJC et les écoles sont nées du ministère de l'éducation nationale et les premiers directeurs et animateurs des MJC étaient des instituteurs qui ont passé le relais à de nouveaux professionnels au cours des années 1960 à 1970 tant l'animation socioculturelle s'était développée.

Les directeurs d'école ainsi que les instituteurs ont toujours fait appel à la MLC pour diversifier leurs approches culturelles, nous pensons qu'il faut continuer à soutenir les écoles dans leurs développements.
Notre diagnostic a également montré que les jeunes étaient de plus en plus nombreux sur le territoire et que le taux de chômage augmentait sensiblement. Il nous semble alors important que le centre socioculturel fasse sien la problématique des jeunes sur le territoire en partenariat avec les services et associations.

Objectif opérationnel n°1 : Créer les conditions de l'embauche d'un salarié diplômé de l'animation jeunesse

AXE 3	**SOUTENIR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET EDUCATIVE AINSI QUE LA JEUNESSE (PÔLE JEUNESSE)**
FICHE ACTION N°1	**Embauche d'un animateur jeunesse**
Constats et origine	Depuis la fin des emplois tremplin de la région Ile-de-France, la restructuration des services de la jeunesse et des sports, la MLC a perdu la capacité de recruter un animateur jeunesse. De 2014 à 2018, la MLC développait de nombreuses actions en direction des jeunes en partenariat avec les services jeunesse des mairies : accueil de jeunes préadolescents, mise en place de ciné-débat, de théâtre forum, mise en place d'un dispositif CLAS, … De cette époque, nous n'avons conservé que le dispositif CLAS, menée par une autre animatrice en lien avec Cesson et Vert-Saint-Denis. Depuis quelques mois s'opère sur nos villes un travail qui vise à mutualiser des actions entre les deux services jeunesse. La MLC a été invitée à ces débats instructifs et de nombreuses discussions ont pu être entamées. Aucune conclusion n'est tirée de ces discussions à ce stade. Il semble néanmoins que la partie de notre diagnostic concernant la jeunesse colle avec les constats faits par nos villes autour de l'accompagnement et l'information jeunesse.
Public ciblé	Les enfants et jeunes entre 6 et 25 ans
Objectifs opérationnels	Recruter un animateur jeunesse, poursuivre les travaux de soutien à la vie scolaire et à la jeunesse et les développer
Déroulement de l'action	Les tâches de travail que nous pourrions confier à notre animateur jeunesse, en lien avec nos partenaires jeunesse pourraient être les suivantes : - Poursuivre et développer l'accompagnement à la scolarité en faveur des collégiens, des primaires et de leurs parents - Développer un travail avec le SIJ pour valoriser et faire fonctionner ce nouveau service en direction de la jeunesse en termes d'information et d'accompagnement vers la formation et la vie active - Développer des actions de médiation en direction des jeunes dans les lieux informels repérés où se regroupent des jeunes -Favoriser l'accueil des préadolescents sur les structures des villes dédiées à la jeunesse, et ouvrir un accueil à la MLC, si les structures jeunesse existantes ne suffisaient pas. - Favoriser et développer des actions éducatives sur le territoire avec les écoles, les centres de loisirs, les collèges, les lycées et les associations partenaires comme l'ADSEA et les scouts de France (projet Potiron, Citrouille verte, actions dans les écoles, actions au sein des associations partenaires)
Moyens mis en œuvre	Maintien du financement actuel des villes et soutien financier de la CAF
Partenaires associés	Services jeunesse de Cesson et Vert-Saint-Denis, CAF, DDCS, Département
Evaluation	Embauche au printemps 2022, mise en œuvre du pôle jeunesse de la MLC à la rentrée 2022

Effets attendus	Les effets attendus de cette action seraient la possibilité pour la MLC de renouer avec une action jeunesse aujourd'hui dispersée entre plusieurs animateurs non formés.

Objectif opérationnel n°2 : Mettre en œuvre des actions de prévention, de médiation en direction des jeunes

AXE 3	**SOUTENIR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET EDUCATIVE AINSI QUE LA JEUNESSE (PÔLE JEUNESSE)**
FICHE ACTION N°2	**Actions de prévention et de médiation en direction des jeunes de 18 à 25 ans sans activité**
Constats et origine	En participant à de nombreuses réunions avec nos partenaires jeunesse, il semble que les services travaillent notamment avec les jeunes jusqu'à l'âge de 17 ans au sein des services jeunesse (loisirs) et entre 16 et 25 ans avec la Structure Information Jeunesse (SIJ). Pour autant, de nombreux jeunes ne fréquentent pas les structures dédiées à la jeunesse ainsi que la MLC. Nous constatons, avec nos partenaires, que beaucoup de jeunes sont dans les rues et n'exploitent pas les diverses actions qui pourraient s'offrir à eux. Il nous semble donc important, avec nos partenaires d'aller à leur rencontre pour les inviter à s'inscrire dans les dispositifs existants et à faire remonter leurs différentes envies de loisirs. Il semble important également que ces jeunes rencontrent et parlent à des adultes qui pourraient devenir des référents pour eux.
Public ciblé	Les jeunes de 16 à 25 ans
Objectifs opérationnels	• Nouer un dialogue avec les jeunes sans activité et mettre en œuvre des actions de prévention et de médiation en direction des jeunes • Participer au CLSPD
Déroulement de l'action	En associant le SIJ à notre démarche, nous souhaitons former un binôme constitué de leur informateur jeunesse et de notre animateur afin de créer des actions de prévention spécifiques. Par la mise en place d'îlotage sur les quartiers et les endroits répertoriés comme des lieux de rencontres informels de jeunes(près des cafés, parties communes des résidences,…), ces salariés iront à la rencontre des jeunes pour entamer et nouer un dialogue et tenter d'inviter les jeunes vers les structures qui peuvent leur permettre de reprendre des activités liées à l'emploi ou le loisir. Ils pourraient également devenir des adultes de référence pour les jeunes, et que ceux-ci trouvent des adultes à qui parler quand certains présentent des velléités d'insertion par la formation, l'emploi ou simplement par l'envie de pratiquer une activité, faire une sortie.) En cas de problèmes avec les riverains (les institutions), notre animateur tentera de parler aux deux parties et d'assurer une médiation.
Moyens mis en œuvre	Temps de travail de l'animateur jeunesse et des animateurs des services jeunesse et associatifs.
Partenaires associés	• Services jeunesse des villes • Associations de prévention liées à la jeunesse • Structure Information Jeunesse (SIJ) • Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA)
Evaluation	Lancement de travaux à partir de l'embauche de notre animateur jeunesse, lancement des îlotages à compter de la rentrée 2022 Un indicateur pertinent de la réussite de notre action sera la capacité de notre animateur à nouer des dialogues avec les différents jeunes rencontrés et le

	nombre de jeunes qui auront su reprendre une activité tournée vers l'emploi ou fréquenter une activité de loisir (en respectant les normes liées à ces pratiques)
Effets attendus	Les effets attendus de cette action sont liés à l'amélioration des relations entre les habitants et les jeunes de la commune dans les endroits où ils posent problème. Nous attendons également un plus grand engagement des jeunes dans des actions qui ne dégradent pas la vie sociale.
Degré de participation des habitants dans l'action	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif

Objectif opérationnel n°3 : Créer des dynamiques de formation, d'orientation et de création d'emploi pour les jeunes

AXE 3	**SOUTENIR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET EDUCATIVE AINSI QUE LA JEUNESSE (PÔLE JEUNESSE)**
FICHE ACTION N°3	**Partenariat avec la Structure Information Jeunesse (SIJ)**
Constats	Des échanges ont lieu actuellement autour du fonctionnement et de l'emplacement du SIJ. La MLC souhaiterait travailler avec ce nouveau service en direction de la jeunesse, car elle pense qu'il est une réponse pertinente aux différents constats que nous faisons sur le manque d'information et d'orientation de la jeunesse. Notre diagnostic a pu révéler que le chômage des jeunes est sensiblement en hausse, (notamment celui des femmes), ainsi qu'un déficit d'information sur l'orientation des jeunes et sur leur possibilité d'inclusion dans la vie active (formation et emploi).
Public ciblé	Les jeunes
Objectifs opérationnels	• Mettre en œuvre des actions d'information et de formation de la jeunesse • Diminuer le chômage des jeunes
Déroulement de l'action	Nous pouvons proposer, avec le SIJ, la mise en place de forums des métiers et de l'emploi regroupant plusieurs filières, en hiver, au sein de la salle Sodbury II, et l'été, dans l'espace de la ferme des arts. Les jeunes pourraient ainsi découvrir les différentes voies qui s'offrent à eux mais aussi discuter avec des professionnels sur la réalité de leurs emplois/missions. Cette mise en place demanderait un travail conséquent en amont des manifestations. Nous pourrions nous appuyer sur le travail de la mairie de Vert-Saint-Denis, ayant tenu un travail similaire il y a quelques années. Ces mises en place pourront être précédées ou suivies de séances de focus filière lors de soirées thématiques à la MLC ou au SIJ. Notre territoire dispose de beaucoup d'entreprises dans de multiples domaines. De l'ensemble de ces réunions thématiques et forum devrait apparaître un réseau dynamique autour de l'emploi et de la prise en stage des jeunes. Il serait également possible de mettre en place des services civiques qui viseraient à accompagner les porteurs de métiers et découvrir les ressorts du travail concernés en condition réelle
Moyens mis en œuvre	Temps de travail de l'animateur jeunesse et des animateurs du SIJ pour les rencontres avec les chefs de services et les chefs d'entreprise. Mise à disposition de salles et d'espaces divers pour les temps de rencontre, mise en œuvre d'actions de communication en direction de l'ensemble des jeunes.
Partenaires associés	Habitant qui souhaiterait présenter son secteur d'activité, son métier; établissements de filières professionnelles et générales; services jeunesse des villes, commerçants et entreprises, Pôle emploi, Mission locale et Maison de l'emploi (Lieusaint).

Evaluation	- lancement des projets de rencontres à partir de la rentrée 2022. - Mobilisation des chefs d'entreprise et de services au regard du nombre de personnes rencontrées dans ce cadre et le nombre de jeunes présents sur les soirées thématiques (10 à 50 jeunes) et les forums (100 à 300 jeunes)
Effets attendus	Mise en place de stage et ou services civiques Evolution des chiffres des embauches de jeunes ainsi que l'évolution des chiffres des jeunes résidant sur le territoire ayant obtenu un emploi
Degré de participation des habitants dans l'action	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif

Objectif opérationnel n°4 : Poursuivre les dynamiques d'actions culturelles et éducatives en direction des enfants et jeunes pendant et en dehors de la vie scolaire *(fiche action n°4, axe n°3)*

La MLC œuvre depuis longtemps dans le cadre de l'éducation populaire pour favoriser l'émergence de projets issus de tous les acteurs socioculturels et des habitants.

Le projet Potiron

La MLC met en place, avec les enseignants des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que les collèges, une programmation de spectacles vivant en direction de toutes les classes des écoles de notre intercommunalité.

Le projet "Citrouille verte / Graine de Citrouille"

Lancé par une jeune adhérente de 8 ans et ses amis il y a 3 ans, le projet citrouille verte vise à favoriser la lecture en direction des enfants des écoles élémentaires. 4 Romans jeunesse sont sélectionnés par un groupe d'enfants (comité de pilotage) et les auteurs sont invités à rencontrer les classes qui souhaitent participer.
Ce projet s'étend désormais aux classes de CE1 et CE2 à travers le prix « Graine de Citrouille » qui fonctionne sur le même principe.

L'éveil artistique avec le dispositif « Graine d'artiste »

La MLC a développé un atelier « *graine d'artiste* » destinés aux enfants de 4 à 6 ans. Celui-ci propose, au cours de l'année, de pratiquer plusieurs disciplines comme la danse, le théâtre, la musique, la poterie, plus récemment le jardin partagé, par cycles courts (7 séances entre chaque période de vacances scolaires pour 24 enfants, 3 groupes de 8).

Démocratisation de l'accès à la culture à tous

Enfin, la MLC met également en place des activités liées à la musique, la danse, le théâtre, les arts plastiques, etc. Il s'agit là de poursuivre notre action de démocratisation de l'accès à la culture en développant les ponts avec les écoles, les centres de loisirs ainsi que les services jeunesse.

Concrètement, nous souhaitons développer la création de stage « découverte » de ces pratiques, en ouvrant davantage la MLC à ces structures ou en venant à elles. Également, les « Escapades de l'Eté » *(voir plus bas, fiche action n°1, axe 4)* ont aussi pour but la mise en place d'actions culturelles gratuites dans les quartiers, en associant les partenaires précités. Grâce à l'invitation de leurs publics sur nos

manifestations et la co-construction de programme d'animations, nous augmentons les possibilités d'accès et nous permettons également les mixités sociale et intergénérationnelle.

AXE 3	SOUTENIR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET EDUCATIVE AINSI QUE LA JEUNESSE (PÔLE JEUNESSE)
FICHE ACTION N°4	**Poursuite et création d'actions culturelles et éducatives en direction des enfants et des jeunes**
Constats et origine	La MLC a pris de nombreuses initiatives en direction des enfants et des jeunes en termes d'actions éducatives complémentaires à l'école: • **projet "Potiron"** • **projet "Citrouille Verte" et "Graine de Citrouille"** • **activités dans les écoles** • **dispositif "Graine d'artiste"** Nous avons également entamé un partenariat avec l'une des **micro-crèches** du territoire pour des séances d'éveil musical ainsi que d'éveil au sein de notre jardin partagé (locaux voisins de 100 mètres). Suite à nos rencontres dans le cadre du diagnostic, des discussions ont également été entamées avec d'autres lieux « petite-enfance », structure du handicap accueillant des enfants et des jeunes, pour construire des projets. Nous souhaitons poursuivre cette dynamique de mise en place d'activités scolaires non scolaires et qui viennent sans doute compléter l'éducation de nos jeunes enfants.
Public ciblé	Les enfants et les jeunes des écoles, collèges et lycées, les enfants des structures de la petite enfance et notamment avec les crèches, l'hôtel social et structures d'accueil d'enfants en situation de handicap présent sur le territoire
Objectifs opérationnels	Permettre le développement d'actions éducatives et culturelles en direction des enfants des institutions et associations partenaires
Déroulement de l'action	- Programmation d'une réunion trimestrielle ou semestrielle (en fonction des rythmes des structures) avec les responsables des établissements scolaires et/ou associatifs - Définition d'une programmation de spectacles, présentation d'une sélection de livres/ proposition ou demandes d'activités par nos partenaires - Mise en œuvre aux dates convenues entre partenaires - Réunion tenant lieu de bilan des actions mises en place
Moyens mis en œuvre	Financement de la MLC et de nos partenaires, salariés de la MLC
Partenaires associés	Services enfance/jeunesse, écoles, collèges, association de parents d'élèves, crèche, hôtel social
Evaluation	- Mise en œuvre des spectacles et nombre de classes accueillies - Nombre de classes accueillies lors des rencontres d'auteurs de livres jeunesse - Quantité et évaluations positives par les partenaires de nos actions
Effets attendus	Nous attendons de nos actions culturelles et éducatives une plus grande propension de nos enfants à tendre vers l'épanouissement, à s'approprier la chose culturelle comme allant de soi dans leur environnement. La possibilité pour chacun de nos enfants de développer ses talents et de combler ses manques.
Degré de participation des habitants dans l'action	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif

Objectif opérationnel n°5 : Développer l'action d'accompagnement à la scolarité *(fiche action n°5, axe n°3)*

AXE 3	**SOUTENIR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET EDUCATIVE AINSI QUE LA JEUNESSE (PÔLE JEUNESSE)**
FICHE ACTION N°5	**Accompagnement à la scolarité en direction des écoles élémentaires (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)**
Constats et origine	Depuis plus de 5 ans, la MLC a pris en charge le CLAS auprès de la CAF. Nous avons ainsi pu développer une action en faveur des collégiens, à la fois sur les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis mais aussi au sein de la MLC, sur trois créneaux horaires en semaine. L'investissement d'une dizaine de bénévoles, venant de divers horizons professionnels, actifs, chômeurs ou retraités, permet d'accompagner les jeunes dans l'organisation de leurs devoirs. Ils les soutiennent également dans l'identification de leurs forces et fonctionnements pour acquérir de nouveaux savoirs. La coordinatrice veille à être et mettre en relation les parents et le collège. Il semble que des associations de parents d'élèves liées aux écoles élémentaires souhaitent développer ce type d'action dès les classes de CP et de CE1. Certains enseignants et directeurs de primaire ont également évoqué un lien parent-école faible. D'après eux également, ce dispositif pourrait apporter un plus à l'accompagnement des élèves qui présentent déjà des difficultés d'apprentissage et d'organisation en primaire, et ce dans le but de prévenir des situations plus complexes à l'entrée au collège.
Public ciblé	Les parents et les enfants des écoles élémentaires. Un lien sera effectué avec les parents présents et les actions mises en place dans le cadre du Réaap.
Objectifs opérationnels	Favoriser le développement du CLAS en partenariat avec les écoles élémentaires et services municipaux
Déroulement de l'action	En accord avec les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis, et sans perturber les dispositifs d'études déjà en place au sein des écoles des villes, nous souhaiterions mettre en place des temps d'accueil des enfants des écoles primaires dans les locaux scolaires, municipaux ou associatifs, les mardis et les jeudis par exemple, entre 16h30 et 18h30, ou le mercredi matin, pour pouvoir, à l'aide de bénévoles et des parents, accompagner les enfants dans leur scolarité. Comme cela est déjà le cas pour l'accompagnement à la scolarité pour les collégiens, des réunions en début d'année auront lieu en direction des parents, des échanges auront lieu au cours de l'année avec les parents et établissements scolaires également. Enfin, la MLC a déjà commencé à répondre aux difficultés parentales recensés au cours de son diagnostic (scolarité et lien parent/école), en mettant en relation ses actions Réaap (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité) de la CAF et celles du Clas, pour une approche plus complète (conférence sur l'accompagnement de son enfant dans sa scolarité par exemple). Au cours de son agrément, la MLC poursuivra cette pratique.
Moyens mis en œuvre	• Mise à disposition de salles et recrutement de bénévoles • Coordinatrice Clas • Valorisation des parcours de vie et compétences des bénévoles • Entretiens avec les établissements scolaires • Entretiens avec parents et enfants • Réunion de présentation
Partenaires associés	Services enfance de Cesson et Vert-Saint-Denis, les écoles élémentaires, associations des parents d'élèves, Réseau Réaap et Clas
Evaluation	- Création des espaces-temps d'accompagnement à la scolarité auprès des écoles qui le souhaitent - Accueillir une dizaine d'enfant lors de ces temps d'accueil

	- Présence des parents sur certaines séances d'accueil
Effets attendus	Nous attendons de ce dispositif un meilleur rapport à l'école et à la vie scolaire des enfants et de leur famille, ainsi qu'une amélioration sensible des résultats scolaires des enfants.
Degré de participation des habitants dans l'action	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Collaboration « permanente » et prise de responsabilité

C.4. Objectif général n°4 : favoriser le lien social et la vie dans les quartiers

Notre diagnostic a montré que Cesson et Vert-Saint-Denis accueillent des habitants qui vivent depuis peu dans leur quartier. En effet, la moitié de la population vit dans nos villes depuis moins de 10 ans, environ 28% de ces mêmes habitants vivent depuis moins de 4 ans sur le territoire.

Aussi, nous proposons trois types d'actions qui pourraient faciliter l'intégration des nouveaux habitants au tissu social, la mixité des publics et le développement de la citoyenneté et du pouvoir d'agir sur les quartiers:

Objectif opérationnel n°1 : créer et/ou participer à des dynamiques d'actions permettant aux différents partenaires d'aller rencontrer les habitants dans les quartiers

AXE 4	**FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET LA VIE DANS LES QUARTIERS**
FICHE ACTION N°1	**Fêtes de quartier**
Constats et origine	• En 2017, 28% des ménages verdionysiens et cessonnais résidaient depuis moins de 4 ans sur le territoire • De nombreuses animations régulières et ancrées depuis plusieurs années mais souvent éloignées des nouveaux quartiers, bien que des évolutions soient observées du fait de la crise et que celles-ci soient appréciées des habitants • 23,5% des répondants à notre questionnaire ont fait part en point faible de leurs quartiers, « le manque de vie de quartier et de liens entre voisins » et expriment vouloir du soutien pour organiser des rencontres et créer du lien avec leurs voisins • Notre questionnaire montre que les liens entre voisinage se créent plus fréquemment à compter de 3 ans sur le territoire. • Certains bailleurs soutiennent financièrement les locataires dans leurs prises d'initiatives pour l'amélioration de leurs lieux de vie. Ils sont convaincus de l'apport permis par les centres sociaux dans les projets • Des accueils des nouveaux habitants sont mis en place une fois par an dans chaque commune, au sein des mairies, mais ne sont pas toujours très fréquentés
Public ciblé	Habitants
Objectifs opérationnels	• Créer des moments conviviaux favorisant la mixité et la création de lien social, le bien vivre-ensemble et la solidarité • Développer l'accès à tous des activités socioculturelles • Créer la rencontre, avec une attention pour les périodes plus creuses • Repérer les personnes isolées et favoriser leur insertion au tissu social • Faire connaître aux habitants les acteurs locaux pour faciliter leur intégration aux structures existantes • Inciter à la participation et l'investissement des habitants à la vie locale • Créer des liens entre acteurs du territoire

Déroulement de l'action	1. <u>Fête de quartier et accueil des nouveaux habitants</u> En invitant à la rencontre, au pied des habitations et lieux de fréquentation, notre idée est de faire en sorte que les habitants des quartiers se sentent accueillis. Nous mobiliseront les adhérents des quartiers, élus, et également notre agent d'accueil, afin de leur permettre de connaître les personnes impliquées dans le centre socioculturel et faciliter ensuite leur venue au sein de notre structure. Ces espaces permettront aux voisinages de se rencontrer, de créer des liens et des affinités nécessaires à l'émulation et la création d'actions leur tenant à cœur. Avec l'appui des villes et des bailleurs, ils pourraient également être organisés des fêtes d'accueil des nouveaux habitants, au pied des immeubles, lorsque des livraisons de logement se font. Ce geste fort et symbolique permettrait aux habitants de se sentir accueillis et soutenus, de trouver plus aisément repères en cas de problématiques mais également de s'intégrer plus facilement du fait d'un premier contact établi avec les services (structures jeunesse par exemple) et associations locales. 2. <u>« Les Escapades de l'Été »</u> Ces actions itinérantes (sur 4 quartiers), mis en place sur l'été 2020, a permis de créer un village associatif et institutionnel permettant l'accès aux spectacles vivants, loisirs et actions éducatives. Pour l'été 2021, 6 nouveaux partenaires nous ont rejoints et nos animations ont été élargies pour s'ouvrir à de nouvelles tranches d'âge. Sur la première saison, cette action nous a permis de promouvoir l'outil « centre social », rencontrer la population, de développer de nouveaux projets et d'accompagner les personnes dans le remplissage du questionnaire lors de notre diagnostic. Cette année nous souhaitons mettre en avant notre projet socioculturel afin d'amener la population à y participer et s'y investir.
Moyens mis en œuvre	- Equipe salariée (agent d'accueil, référente famille, etc.) - Bénévoles (animateur, chargée de l'accueil) - Moyens matériels de la MLC - Agents et matériels des services concernés des villes - Accueil des réunions en tournant dans les équipements des - partenaires associés
Partenaires associés	Habitants, bailleurs, syndicats de copropriétés et de locataires, Scène Nationale de Sénart, médiathèques et ludothèques de Grand Paris Sud, partenaires institutionnels et associatifs pour l'ensemble des publics et thématiques d'intervention de la MLC centre socioculturel (jeunesse, sénior, handicap, petite enfance, éducation, développement durable, écologie, etc.)
Evaluation	Critères : - Prise de connaissance et relations établis entre les acteurs du réseau - Développement de projets entre acteurs du territoire - Variétés des publics participants aux initiatives - Mise en relation d'habitants ressources, de la MLC et des partenaires sur des projets Indicateurs : - Nombre et régularité des partenaires se rendant aux réunions et s'inscrivant dans les fêtes de quartier - Variété des projets - Nombre d'habitant s'associant aux fêtes - Nombre d'habitants s'inscrivant dans les projets - Nombre de fêtes réalisés par année
Effets attendus	- Poursuite et création de partenariat entre la MLC et les acteurs du territoire

	- Implication des habitants dans la vie de leur quartier, avec éventuellement le soutien des villes, de la MLC et des bailleurs
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif

Objectif opérationnel n°2 : participer aux conseils de quartier préexistants ou soutenir la création de conseil de quartiers dans les endroits où ils n'existent pas, en accord avec les villes

AXE 4	**FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET LA VIE DANS LES QUARTIERS**
FICHE ACTION N°2	**Conseils de quartier avec les municipalités**
Constats et origine	Le conseil de quartiers participe au lien social entre habitants et institutions, en leur permettant de s'exprimer sur les points positifs et négatifs de leurs espaces de vie. Ils permettent également aux institutions de valoriser les aspects positifs des quartiers et favorisent l'émergence d'actions pour combler les manques identifiés sur ces mêmes quartiers. Le centre socioculturel aimerait participer aux conseils déjà mis en place par les municipalités et/ou participer à la création de ceux qui n'existent pas encore.
Public ciblé	Les habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis
Objectifs opérationnels	• Permettre la création des liens entre voisins • Favoriser la participation des habitants en localisant ou relocalisant les conseils de quartiers, dans les quartiers • Contribuer au dialogue entre habitants et municipalités • Permettre la compréhension des systèmes institutionnels • Effectuer une veille des besoins sociaux et culturels du territoire
Déroulement de l'action	Au cœur de notre participation résiderait l'idée de créer dans les quartiers qui en ont besoin, des fêtes de quartier (voir fiche N°1 et 2) visant à mettre en avant les habitants qui s'y investissent et les associations ou institutions qui œuvrent au quotidien pour favoriser le lien social. 1. Association aux conseils de quartier existants : La MLC participerait comme n'importe quelle autre entité présente sur le quartier et suivrait les débats animés par les villes 2. Création de conseils de quartier là où il n'existe pas (suivant la volonté des municipalités 3. Outils favorisant et permettant l'expression de tous : questionnaire dans les boîtes aux lettres pour les personnes en perte de mobilité ou contacts téléphoniques via le CCAS, animations jeunesse pour la participation des familles aux réunions.
Moyens mis en œuvre	• Réunions MLC/Villes • Equipe MLC (directeur, référente famille, animateur jeunesse)
Partenaires associés	- Les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis - Bénévoles, équipe salarié, et adhérents habitant le quartier
Evaluation	Nombre et variétés des habitants venus Qualité des échanges
Effets attendus	- Amélioration du lien social - Valorisation des initiatives des habitants et/ou des municipalités/ institutions partenaires - Création d'habitants référents sur les quartiers pour faciliter la création, la communication et la mise en œuvre d'actions
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Présence, consommation de services ou d'activité ☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation ☒ Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif

C.5. Objectif général n°5 : être un lieu de rencontres interprofessionnels

Objectif opérationnel n°1 : Créer un réseau des partenaires socioculturels du territoire

AXE 5	ÊTRE UN LIEU DE RENCONTRES INTER-PROFESSIONNELLES
FICHE ACTION N°1	**Rencontres partenaires thématiques**
Constats et origine	• Faible voire absence de relations entre partenaires agissant auprès de même public et/ou sur un même quartier • Méconnaissance des contacts, fonctionnements, champs d'action et projets des partenaires • Un territoire avec des acteurs dynamiques mais manque de concertation et mutualisation des compétences pouvant être développées
Public ciblé	Partenaires institutionnels et associatifs pour l'ensemble des publics et thématiques d'intervention de la MLC centre socioculturel
Objectifs opérationnels	• Développer des réunions thématiques multipartenaires • Partager des outils facilitant le travail en réseau et l'orientation des familles
Déroulement de l'action	1. Déjeuners partenaires Au cours de 3 rendez-vous annuels informels et conviviaux, nous inviterons à se réunir l'ensemble de nos partenaires. D'expériences avec nos rencontres enseignants/directions d'écoles, nous savons comme les échanges fusent de se retrouver entre pairs et avec des partenaires qui n'ont directement les mêmes missions que nous. Les pratiques, les conseils et des informations se transmettent, et des projets naissent. Lors de notre première rencontre, nous définirons ensemble les objectifs de la formation du réseau des acteurs socioculturels et nous entendrons sur le premier dessin d'un ordre du jour pour la prochaine réunion. Chacun pourra présenter la démarche de sa structure, de son emploi, les difficultés auxquelles il est confronté, les réussites obtenues. Notre idée est de former un collectif, via une application internet qui permettra, entre chaque temps de réunion, de rester en contact et de s'exprimer. En ce qui concerne les problématiques particulières qui pourraient être exprimées et partagées, nous proposons une deuxième forme d'action. 2. Rencontres thématiques (sujets, problématiques, publics) Au cours d'échanges portant sur des thématiques spécifiques, nous inviterons les partenaires concernés à exposer leurs missions, améliorant les orientations et l'accompagnement des familles. Elles permettront également d'échanger des pratiques et des outils pour s'enrichir mutuellement. Du fait de sa fonction d'accueil et d'écoute, la MLC fera également remonter les besoins socio-éducatifs et culturels repérés. Les liens créés permettront également d'identifier si des besoins ou envies des habitants peuvent trouver soutien mais également si des projets de partenaires peuvent converger vers des actions communes (exemple : salon du développement de l'enfant en octobre 2021). Les habitants eux-mêmes pourront aussi présenter leurs projets aux partenaires.
Moyens mis en œuvre	• Equipe (notamment la référente famille et la chargée d'accueil), • Moyens matériels de la MLC • Réunions tournant dans les équipements des partenaires associés

Partenaires associés	Partenaires institutionnels et associatifs pour l'ensemble des publics et thématiques d'intervention de la MLC centre socioculturel (sénior, handicap, petite enfance, éducation, ...)
Evaluation	• Fréquentation des rencontres partenaires (nombre et régularité) • Prise de connaissance et relations établis entre les acteurs du réseau • Développement de projets (variété, mise en place, évaluation) • Mise en relation d'habitants ressources, de la MLC et des partenaires sur des projets (nombre, variété)
Effets attendus	• Poursuite et création de partenariat entre les habitants, la MLC, les acteurs du territoire • Meilleur accompagnement globale des familles • Meilleure satisfaction des partenaires dans le travail accompli (prise en compte des besoins)
Degré de participation des habitants à l'action	☒ Implication dans une instance d'information ou de consultation

Objectif opérationnel n°2 : Créer des dynamiques de concertations et d'actions pluri partenariales

Si dans le réseau formé par notre première action, des points sensibles émergent, comme des problématiques partagées autour, par exemple, des personnes âgées, d'une forme particulière de délinquance, ou un besoin de communication entre partenaires, nous inviterons alors les partenaires concernés, de par leur positionnement géographique ou de par l'axe professionnel à se réunir. Ces rencontres pourront se décliner en groupe de travail au besoin et participer à la recherche de solutions, d'outils et co-construction de projets.

AXE 5	**ÊTRE UN LIEU DE RENCONTRES INTER-PROFESSIONNELS**
FICHE ACTION N°2	**Création d'une base de données partenaires**
Constats et origine	• Difficultés parfois ressenties par les partenaires à trouver un interlocuteur pour accompagner/orienter au mieux les habitants dans leurs besoins sociaux ou envies de projets • Des partenaires ignorant l'existence de structures ayant des missions communes ou différentes
Public ciblé	• Partenaires institutionnels et associatifs pour l'ensemble des publics et thématiques d'intervention de la MLC centre socioculturel (jeunesse, sénior, handicap, petite enfance, éducation, culture) • Habitants
Objectifs opérationnels	Partager des outils facilitant le travail en réseau et l'orientation des familles
Déroulement de l'action	Création d'un répertoire (par exemple) recensant les partenaires avec leurs champs d'intervention. Cet outil sera mis à disposition du réseau partenarial du centre socioculturel et actualisé régulièrement. Il pourra également être travaillé un outil (une carte en ligne par exemple) permettant également aux habitants de trouver des renseignements via des axes de recherche (mode de garde, santé, jeunesse, etc.). Cette carte pourrait être en ligne sur les sites des villes, et des partenaires, mais également être affichée pour faciliter le repérage des structures par les habitants au moment des orientations.
Moyens mis en œuvre	• Equipe (notamment la référente famille et la chargée d'accueil), • Moyens matériels de la MLC • Réunions tournant dans les équipements des partenaires associés

Partenaires associés	Partenaires institutionnels et associatifs pour l'ensemble des publics et thématiques d'intervention de la MLC centre socioculturel (jeunesse, sénior, handicap, petite enfance, éducation)
Evaluation	• Prise de connaissance et relations établis entre les acteurs du réseau • Investissement de cet annuaire partenarial (mise à jour) • Mise en relation d'habitants ressources, de la MLC et des partenaires sur des projets
Effets attendus	• Meilleure visibilité sur l'accompagnement globale des familles • Meilleure satisfaction des partenaires dans le travail accompli (prise en compte des besoins) • Poursuite et création d'actions en réseau avec les habitants

Objectif opérationnel n°3 : Favoriser l'émergence d'actions socioculturelles auprès des publics de nos nouveaux partenaires

Depuis plusieurs années maintenant, la MLC propose la mise en place d'actions ou des interventions auprès des publics de nos partenaires socioculturels. Ainsi, nos animateurs interviennent dans les crèches pour favoriser l'éducation musicale auprès des tout petits. Nous intervenons via notre animateur du jardin partagé à l'hôtel social, nous intervenons dans les écoles pour permettre aux enfants de découvrir des activités qu'ils ne connaissent pas encore… *(fiche transverse action n°4, axe 3).*
Notre idée est de s'appuyer sur le réseau de partenaires pour que les capacités de l'un puissent nourrir les publics de l'autre et favoriser ainsi la mixité sociale et les croisements des publics.
Ces partages de savoirs et de savoir-faire seront discutés lors de nos rencontres conviviales et générales et donneront sans doute lieu à des rencontres plus particulières entre deux partenaires pour peaufiner les partenariats.

D. Moyens afférents au projet socioculturel

D.1. Moyens humains et matériels

La MLC va mobiliser l'ensemble des moyens humains disponibles au sein de l'association ainsi que ses partenaires (voir partie I – D.10. Les partenaires opérationnels et financiers et partie II – A.7. La vie associative et culturelle).

En interne, nous mobiliserons l'administration (voir partie I – D.1) qui aura une mission de réflexion globale et de suivi de l'avancée du projet social.

Nous mobiliserons également notre personnel comme les salariés permanents et animateurs, ainsi que nos bénévoles pour qu'ils mobilisent à leur tour leurs adhérents, notamment pour la mise en place d'actions dans les quartiers mais aussi la grande fête de la MLC qui doit assurer la mixité des publics et les croisements d'ateliers.

La MLC bénéficie d'un terrain de 4500m², selon le cadastre, sur lequel sont installés des locaux d'environ 600 m². Bien que la MLC puisse bénéficier, sur demande, de salles dans les écoles primaires et de divers équipements des villes de Cesson et Vert-Saint-Denis (Gymnases, maisons de quartier,…), nous le disions précédemment, elle doit désormais, soutenue par ses partenaires, trouver les ressources pour accueillir davantage d'habitants.

Enfin, la MLC possède également un matériel qui lui permet d'organiser, avec l'aide des communes, des manifestations sur des emplacements extérieurs à la MLC (Concert, spectacles, manifestations festives diverses).

D.2. Planning des projets et plan de communication

Nous avons tenté de définir la manière dont nous allions mettre en place l'ensemble de nos projets dans le temps en fonction des diverses particularités des différentes actions. Par exemple, les projets liés à la jeunesse ne pourront commencer que lorsque nous aurons recruté notre animateur jeunesse. En fonction des différentes singularités des actions et des priorités données à telle ou telle action, nous avons établi le planning ci-dessous.

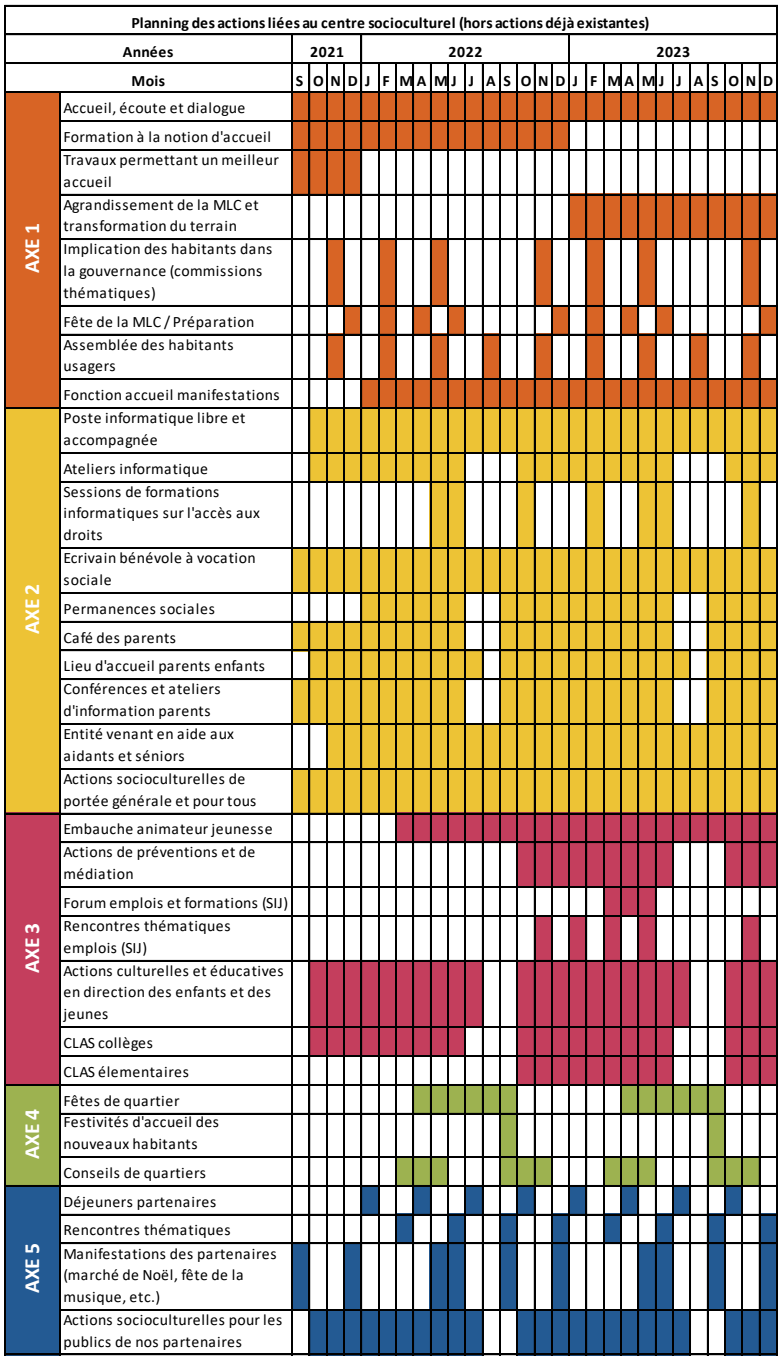

La MLC communique de manière physique et virtuelle.

Une communication physique :

La MLC commence sa saison à la fin du mois d'août par la distribution, dans toutes les boîtes aux lettres de Cesson et Vert-Saint-Denis, d'une plaquette annonçant l'ensemble des activités et des projets développés au cours de l'année. Cette plaquette est également distribuée dans les différentes institutions partenaires comme les mairies, les médiathèques, les services jeunesse, les commerces, les cabinets médicaux…

La MLC communique également, sur chacun de ses événements par voie d'affichage dans les commerces et chez les partenaires, les panneaux d'affichages libres, et ceux réservés aux communes. Suivant les actions, elle distribue également des flyers à la sortie de la gare ou auprès des parents, à la sortie des écoles, ... Régulièrement, nous apparaissons dans les journaux des communes également. Nous communiquons également par le biais du journal « La République de Seine-et-Marne ».

Enfin, lorsqu'un événement se produit à l'extérieur de la structure, nous mettons en place un fléchage dans nos villes pour indiquer le lieu où nous réalisons notre action.

Une communication virtuelle :

Via son site internet et les sites des institutions partenaires (site des mairies, Sortir à Grand Paris Sud), la MLC diffuse de nombreuses informations.
Nous envoyons également mensuellement une lettre d'information (Newsletter) à tous nos adhérents, nos partenaires sur l'ensemble des événements du mois et communiquons via les réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Les événements sont partagés sur les groupes de références à Cesson et à Vert-Saint-Denis.
Lors de manifestations spécifiques, nous mettons en place une communication ciblée sur les sites internet spécialisés.
Enfin, nous utilisons les réseaux partenaires pour communiquer lors de travaux spécifiques ou de recherches particulières (Réseau des MJC en Île-de-France, réseau du RIF pour les événements liés aux spectacles, réseaux commerciaux de diffusion des événements culturels)

VI – CONCLUSION

Le travail mené par la MLC fut difficile, dans une période d'incertitude constante liée à la crise sanitaire. Nous avons néanmoins pu consulter l'ensemble de nos partenaires et de nos bénévoles mais pas dans les conditions imaginées lorsque nous avons bâti le projet de préfiguration.
Cet imposant dossier est le résultat de multiples consultations et de concertations, avec les habitants que nous avons pu rencontrer et avec les élus et techniciens de Cesson et Vert-Saint-Denis que nous remercions pour leur soutien.

Notre diagnostic fut approuvé par les différentes instances réunies et reflètent en grande partie, les caractéristiques de nos villes. Les principales problématiques liées à la population semblent cernées et les premiers axes de travail identifiés, et les actions qui en découlent, nous semblent des premières réponses adaptées aux problèmes découverts au cours de notre étude.

Nous pensons qu'à travers ce projet, nous assurerons, par la mobilisation des bénévoles, des citoyens, des salariés et de nos partenaires, le développement progressif d'un centre socioculturel permettant l'intégration de la majeure partie des habitants au tissu social par le biais de nos actions et activités socioculturelles et que nous améliorerons les conditions de vie des familles et de l'ensemble de nos concitoyens qui pourront trouver dans notre MLC, la capacité d'accéder à leurs droits et de développer leurs projets.